



# Des espaces où prospérer et s'épanouir<sup>MC</sup>

Rapport du deuxième  
trimestre de 2025



# Qui nous sommes

Propriétés de Choix est une fiducie de placement immobilier de premier plan qui crée une valeur durable grâce à des **espaces** où **prosperer et s'épanouir**. Notre rôle ne se limite pas à la détention, à l'exploitation et à l'aménagement de biens immobiliers commerciaux et résidentiels de grande qualité à l'échelle nationale. Nous croyons en la création d'espaces qui améliorent la façon dont nos locataires et nos communautés vivent, travaillent et créent des liens. Nous sommes ainsi un chef de file de notre secteur sur le plan de l'intégration de pratiques de durabilité environnementale, sociale et économique dans tous les aspects de nos activités. Dans tout ce que nous faisons, nous sommes guidés par nos valeurs communes ancrées dans les piliers Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence.

## Notre stratégie axée sur les objectifs

Nos objectifs financiers sont axés sur la préservation du capital, la production de flux de trésorerie stables et croissants, ainsi que l'augmentation de la valeur liquidative, le tout dans une perspective de distribution au fil du temps. Notre stratégie éprouvée et nos assises sans égal favorisent l'atteinte de ces objectifs et sont axées sur les aspects suivants :



### Préserver notre portefeuille de premier plan

Une empreinte nationale de grande qualité dans les marchés locaux, qui s'appuie sur un partenariat stratégique avec Loblaw<sup>1</sup>, le plus important détaillant du Canada.



### Maintenir l'excellence opérationnelle

De solides antécédents en matière d'excellence opérationnelle et de leadership sur les questions ESG grâce à une équipe expérimentée, engagée et diversifiée.



### Assurer la réalisation de notre programme d'aménagement

Des projets qui permettent de diversifier le bassin de locataires tout en assurant une croissance soutenue à court et à long terme – appuyés par un bilan parmi les meilleurs du secteur.

<sup>1</sup> Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »).

<sup>1)</sup> Se reporter à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

<sup>2)</sup> À lire conjointement avec les énoncés prospectifs qui se trouvent dans les « Notes aux lecteurs » à la page 9 du présent rapport de gestion.

## Dans le présent rapport

- 1 La plus importante FPI du Canada
- 2 Indicateurs de performance clés
- 3 Faits saillants financiers du deuxième trimestre
- 4 Trois catégories d'actifs stratégiques

- Donner vie à notre mission
- 5 Nos locataires
- 6 Un programme d'aménagement axé sur la croissance
- 7 Questions environnementales, sociales et de gouvernance

- 8 Rapport de gestion
- 74 États financiers
- 102 Informations destinées aux actionnaires et coordonnées pour nous joindre

# La plus importante FPI du Canada

## Chef de file pour ce qui compte le plus

### La plus importante au Canada<sup>i</sup>

**700+** Nombre d'immeubles de grande qualité

**68,1 M de pieds carrés** Dans trois catégories d'actifs stratégiques

**17,6 G\$** Juste valeur<sup>ii</sup>

### Portefeuille sans égal axé sur les détaillants de biens de première nécessité

**83 %** Portefeuille d'immeubles de commerce de détail axé sur les détaillants de biens de première nécessité<sup>iii</sup>

**38 M de pieds carrés** Portefeuille d'immeubles de commerce de détail axé sur les magasins d'alimentation

### Relation stratégique avec le plus important détaillant du Canada

**58 %** Produits locatifs bruts attribuables à Loblaw<sup>iv</sup>



Avantage concurrentiel incomparable du fait de la relation avec Loblaw

### L'un des plus importants propriétaires fonciers en zone urbaine du Canada

**18 M+ de pieds carrés** Programme d'aménagement

**70+** Nombre de sites offrant un potentiel d'aménagement futur

### Bilan parmi les meilleurs du secteur

**BBB (élevé)** Notation de DBRS Perspectives positives

**BBB+** Notation de S&P

**7,2 x** Ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV<sup>v</sup>

### Leadership sur les questions ESG

**Carbone neutre d'ici 2050** Entité figurant parmi les premières au Canada à avoir établi des cibles validées par la SBTi

**50 %+** Proportion de femmes au sein de la haute direction (V.-P.+)

<sup>i</sup> L'énoncé est fondé sur la SLB totale du portefeuille, le nombre de biens immobiliers et la capitalisation boursière.

<sup>ii</sup> La juste valeur des immeubles de placement est présentée selon une base proportionnelle<sup>v</sup>.

<sup>iii</sup> Le résultat est calculé en pourcentage du total des produits locatifs bruts annualisés tirés des immeubles de commerce de détail selon une base proportionnelle<sup>v</sup> au 30 juin 2025 (rubrique 6).

<sup>iv</sup> Le résultat est calculé en pourcentage des produits locatifs bruts annualisés selon une base proportionnelle<sup>v</sup> au 30 juin 2025.

## Impact social réel

**Uniti à Mount Pleasant Village**  
10–40 Lagerfeld Drive Brampton (Ontario)

**Type d'aménagement : Immeubles résidentiels et à usage mixte**

**Nombre d'unités de location : 302**

**Participation : 50 %**

**Achèvement : T1 2024**

Avec le projet Uniti, Propriétés de Choix et Daniels Gateway Communities ont un impact social réel. Grâce à des logements abordables et accessibles (certifiés par la Fondation Rick Hansen), des œuvres d'art obtenues de manière socialement responsable et des programmes variés (p. ex., artiste en résidence), Uniti favorise la croissance économique locale et l'inclusion tout en mettant en évidence le pouvoir transformateur d'un développement axé sur la communauté.

# Indicateurs de performance clés

## Performance financière et opérationnelle

### Performance financière

	T2 2025	T2 2024	Variation
FPAE <sup>1)</sup>	0,265 \$ par part	0,255 \$ par part	+3,9 %
Montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup>	0,231 \$ par part	0,244 \$ par part	-5,3 %
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie <sup>1)</sup>	249,3 M\$	245,9 M\$	+1,4 %
Taux d'occupation	97,8 %	98,0 %	-0,2 %

Se reporter à la rubrique 6, « Activités de location », à la rubrique 7.2, « Sommaire du résultat d'exploitation net », et à la rubrique 7.3, « Autres indicateurs de performance clés », de notre rapport de gestion pour une mise en contexte et des précisions sur les tendances et les événements importants ayant une incidence sur la situation financière et les résultats d'exploitation.

### Données sur la dette – T2 2025

Dette ajustée <sup>1)</sup>	7,5 G\$
Ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV <sup>1)</sup>	7,2 x
Durée moyenne pondérée à courir jusqu'à l'échéance <sup>i</sup>	6,1 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré <sup>i</sup>	4,23 %
Actifs non grevés	13,5 G\$
Ratio de la dette ajustée sur le total des actifs <sup>1)</sup>	40,8 %

<sup>i</sup> La moyenne pondérée reflète les débetures non garanties de premier rang et la dette garantie à taux fixe.



**Propriétés de Choix a connu un autre trimestre solide, reflétant la force de notre portefeuille et notre stratégie financière rigoureuse.**

**Rael Diamond**

président et chef de la direction,  
Propriétés de Choix



1632 Lonsdale Avenue, Vancouver (Colombie-Britannique)

# Deuxième trimestre

## Faits saillants financiers<sup>i</sup>

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025



### Activités d'exploitation

- **Une perte nette de 154,2 millions de dollars a été inscrite pour le trimestre**, contre un bénéfice net de 513,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette perte est principalement attribuable à un ajustement défavorable de la juste valeur des parts échangeables de la Fiducie<sup>ii</sup>.
- **Les FPAE<sup>iii</sup> par part après dilution présentés pour le trimestre se sont établis à 0,265 \$**, soit une hausse de 3,9 % par rapport à 0,255 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- **Le montant ajusté des FPAE<sup>iii</sup> par part après dilution pour le trimestre s'est établi à 0,231 \$**, contre 0,244 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant ajusté des FPAE<sup>iii</sup> a diminué en raison surtout du lancement anticipé des projets d'investissement de maintien au cours de l'exercice considéré.
- **Le REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>i</sup>, a augmenté de 1,4 %** par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses, le REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>i</sup>, a augmenté de 2,0 %.
- **Pour les immeubles de commerce de détail, les immeubles industriels et les immeubles résidentiels et à usage mixte, le REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>i</sup>, a augmenté de 1,7 %, de 0,2 % et de 1,6 %, respectivement.** Pour les immeubles industriels, la croissance du REN des actifs comparables a subi l'incidence de la reprise d'une provision pour créances douteuses au cours de l'exercice précédent. Exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses, le REN des actifs comparables des immeubles industriels, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>i</sup>, a augmenté de 4,2 %.
- **Le taux d'occupation global à la clôture de la période est demeuré solide, à 97,8 %**, soit 97,8 % pour les immeubles de commerce de détail, 98,0 % pour les immeubles industriels et 95,4 % pour les immeubles résidentiels et à usage mixte<sup>iii</sup>.
- **Le profit net lié à la juste valeur des immeubles de placement de 91,0 millions de dollars**, selon une base proportionnelle<sup>i</sup>, pour le trimestre reflète les variations des hypothèses liées à la location, y compris les renouvellements de 2026 pour Loblaw et les ajustements des taux d'actualisation et de capitalisation dans le portefeuille d'immeubles de commerce de détail.
- **Après la clôture du trimestre, Propriétés de Choix et Loblaw ont renouvelé 39 des 41 baux venant à échéance en 2026**, soit une superficie de 2,52 millions de pieds carrés sur 2,62 millions de pieds carrés, pour un écart moyen pondéré de 8,6 % et une durée de renouvellement moyenne pondérée de 5,0 ans.



### Activités de financement

- **Nous avons reporté la date d'échéance de la facilité de crédit de 1,5 milliard de dollars** du 13 juin 2029 au 21 mai 2030.
- **À la clôture du trimestre, le ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV<sup>i</sup> s'établissait à 7,2 fois**, le ratio de la dette ajustée sur le total des actifs<sup>i</sup>, à 40,8 %, et le ratio de couverture des intérêts<sup>i</sup>, à 3,3 fois.
- **Nous avons maintenu une excellente situation de trésorerie, compte tenu du montant de 1,3 milliard de dollars en crédit disponible** et d'un bloc de biens non grevés de 13,5 milliards de dollars.



### Activités d'investissement

- **La Fiducie a réalisé des transactions de 427,1 millions de dollars au cours du trimestre :**
  - Acquisition d'un centre de distribution industriel à Ajax, en Ontario, auprès de Loblaw pour un prix d'achat de 182,9 millions de dollars. Parallèlement à la transaction, l'immeuble a été reloué à Loblaw.
  - Acquisition de huit sites d'entreposage extérieur industriel partout au Canada pour un prix d'achat de 162,0 millions de dollars.
  - Cession de neuf sites industriels de Calgary, en Alberta, pour un produit de 73,4 millions de dollars.
  - Acquisition d'une parcelle à usage mixte à Toronto, en Ontario, pour un prix d'achat de 6,0 millions de dollars et cession d'un immeuble de commerce de détail à Halifax, en Nouvelle-Écosse, pour un produit de 2,8 millions de dollars.
- Au cours du trimestre, **la Fiducie a investi 34,2 millions de dollars dans son projet d'aménagement** selon une base proportionnelle<sup>i</sup>.
- **La Fiducie a transféré 13,9 millions de dollars de biens en voie d'aménagement vers les immeubles à revenu**, ce qui a permis d'augmenter d'environ 30 900 pieds carrés la SLB des immeubles commerciaux (y compris 6 900 pieds carrés se rapportant à des baux fonciers) selon une base proportionnelle<sup>i</sup> par la voie d'une densification des immeubles de commerce de détail.

<sup>i</sup> La définition des termes est présentée dans les « Notes aux lecteurs », à la page 9 du présent rapport de gestion.

<sup>ii</sup> Les parts échangeables doivent être classées comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les PCGR. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur selon le prix des parts de la Fiducie sur le marché, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats financiers lorsque le prix des parts de la Fiducie augmente et une incidence favorable lorsque leur prix diminue.

<sup>iii</sup> Le taux d'occupation représente le volet « immeubles de commerce de détail et de bureaux » des immeubles à usage mixte; les unités résidentielles sont exclues.

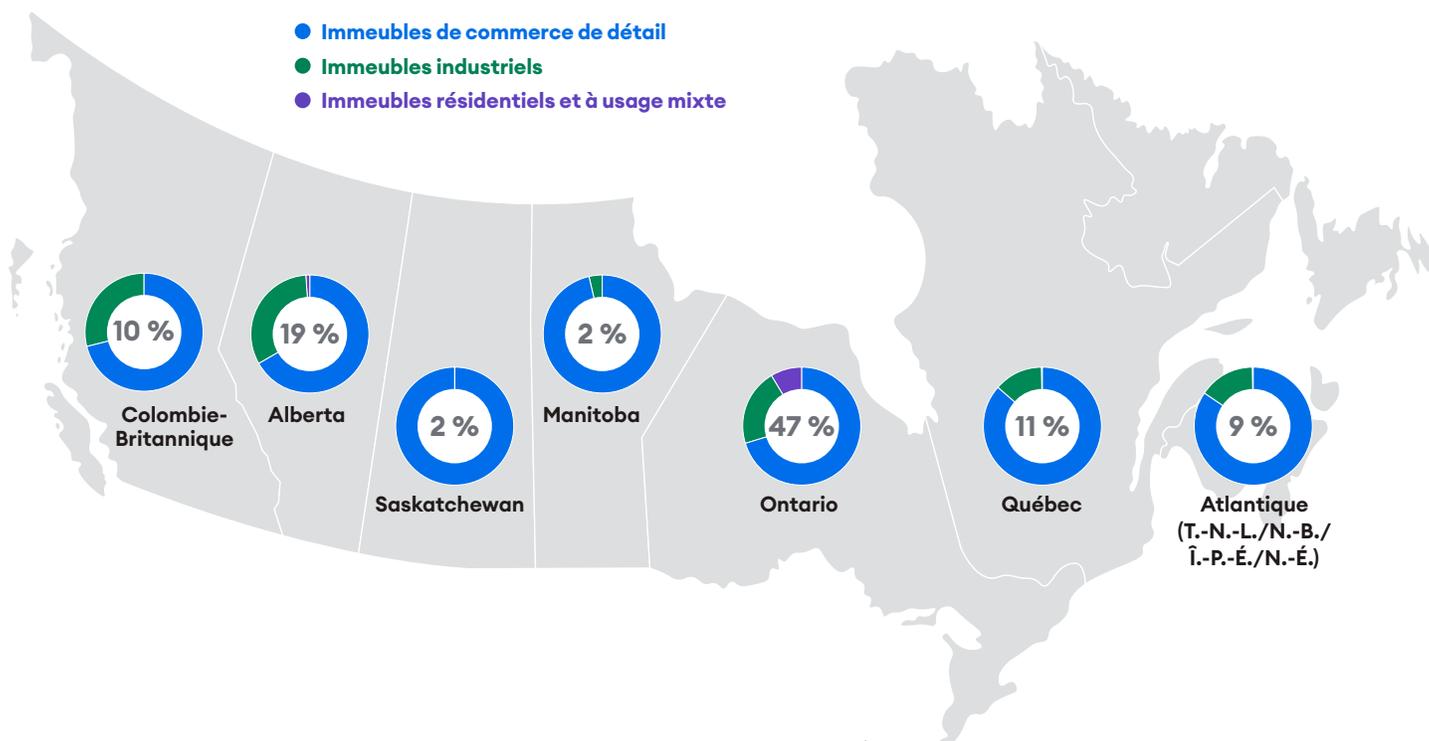
# Trois catégories d'actifs stratégiques

## Empreinte nationale de grande qualité là où les Canadiens vivent et travaillent

Notre portefeuille incomparable réunit des immeubles de commerce de détail judicieusement situés qui sont axés sur les détaillants de biens de première nécessité et occupés par de solides locataires principaux; des immeubles industriels génériques de grande qualité à forte demande dans des marchés de distribution clés; et des immeubles résidentiels et à usage mixte accessibles par les transports en commun concentrés dans les marchés canadiens les plus attractifs.

Immeubles à revenu		Propriétés	Pieds carrés	Juste valeur <sup>i</sup>	Immeubles en cours d'aménagement
<b>Immeubles de commerce de détail</b>	Portefeuille d'immeubles commerciaux loués principalement à des magasins d'alimentation et à d'autres détaillants de biens de première nécessité	<b>568</b>	<b>44,5 M</b>	<b>11,5 G\$</b>	<b>42</b> Projets
<b>Immeubles industriels</b>	Portefeuille d'immeubles industriels polyvalents et bien situés	<b>124</b>	<b>21,8 M</b>	<b>4,4 G\$</b>	<b>18,1 M</b> de pieds carrés
<b>Immeubles résidentiels et à usage mixte</b>	Portefeuille d'immeubles résidentiels et à usage mixte accessibles par les transports en commun	<b>11</b>	<b>1,8 M<sup>ii</sup></b>	<b>0,9 G\$</b>	<b>0,8 G\$</b> Juste valeur <sup>i</sup> de

### Pourcentage de la REN par province<sup>iii</sup>



<sup>i</sup> La juste valeur des immeubles de placement est présentée selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>.

<sup>ii</sup> La superficie de 1,8 million de pieds carrés de SLB inclut 0,7 million de pieds carrés associés aux 923 unités résidentielles de Propriétés de Choix.

<sup>iii</sup> Le résultat est calculé en pourcentage du REN total selon la méthode de la comptabilité de trésorerie selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> pour le trimestre clos le 30 juin 2025.

## Donner vie à notre mission

# Des locataires de grande qualité qui favorisent la stabilité des flux de trésorerie

### Baux à long terme

Durée moyenne pondérée des baux

Loblaw  
**6,3**  
ans

Autres  
**5,4**  
ans

Total  
**5,9**  
ans

### Les 5 locataires les plus importants de Propriétés de Choix

% des produits<sup>i</sup>

1	Loblaw	<b>57,5 %</b>
2	Canadian Tire	<b>1,7 %</b>
3	Dollarama	<b>1,2 %</b>
4	TJX Companies	<b>1,1 %</b>
5	Goodlife	<b>1,0 %</b>

### Solides locataires principaux qui sont des détaillants de biens de première nécessité



**65 %**  
des produits tirés d'immeubles de commerce de détail proviennent des enseignes Loblaw<sup>ii</sup>

#### Principaux locataires :

Loblaws  
Pharmaprix/  
Shoppers Drug Mart  
Real Canadian Superstore  
No Frills  
Maxi  
Fortinos  
T&T



**68 %**  
des produits tirés d'immeubles de commerce de détail proviennent d'épiceries et de pharmacies<sup>ii</sup>

#### Principaux locataires :

Sobeys  
Metro  
Save on Foods  
Nations Fresh Foods  
Costco  
Walmart  
Rexall



**83 %**  
des produits tirés d'immeubles de commerce de détail proviennent de détaillants de biens de première nécessité<sup>ii</sup>

#### Principaux locataires :

Dollarama  
Canadian Tire  
LCBO  
TD  
Restaurant Brands International  
Pet Valu  
Banque Scotia  
CIBC

### Bassin de locataires résilients dans le secteur industriel

#### Les 10 principaux locataires du secteur industriel<sup>ii</sup>

- 1 Loblaw
- 2 Canada Cartage
- 3 Amazon
- 4 Wonderbrands
- 5 Pet Valu
- 6 TEN Canada
- 7 NFI IPD
- 8 Uline Canada Corporation
- 9 Alberta Gaming, Liquor and Cannabis
- 10 Kimberly-Clark

**36 %**  
des produits bruts tirés d'immeubles industriels proviennent de Loblaw<sup>ii</sup>



<sup>i</sup> Le résultat est calculé sur le total des produits locatifs bruts annualisés pour l'ensemble des secteurs selon une base proportionnelle<sup>ii</sup> au 30 juin 2025.

<sup>ii</sup> Le résultat est calculé sur les produits locatifs bruts annualisés tirés des immeubles du secteur sur une base proportionnelle<sup>ii</sup> au 30 juin 2025 (rubrique 6).

# Un programme d'aménagement axé sur la croissance qui procure une valeur à court, à moyen et à long terme

Pieds carrés <sup>i</sup>	En cours de planification	Changement de zonage obtenu et prêt	Actif	Total
<b>Total</b>	<b>7,3 M</b>	<b>9,7 M</b>	<b>1,1 M</b>	<b>▶ 18,1 M</b>
<b>Immeubles de commerce de détail</b>	<b>—</b>	<b>0,2 M</b>	<b>0,3 M</b>	<b>▶ 0,5 M</b>
<b>Immeubles industriels</b>	<b>—</b>	<b>4,2 M</b>	<b>0,8 M</b>	<b>▶ 5,0 M</b>
<b>Immeubles résidentiels et à usage mixte</b>	<b>7,3 M</b>	<b>5,3 M</b>	<b>—</b>	<b>▶ 12,6 M</b>

<sup>i</sup> Selon la quote-part de la Fiducie.

## Un pôle d'innovation et d'occasions

**Choice Caledon Business Park**  
5762 Mayfield Road  
Caledon (Ontario)

**Type d'aménagement : Immeubles industriels**  
**SLB (immeuble) : 6 000 000 pieds carrés**  
**Participation : 85 %**

Le Choice Caledon Business Park est l'un de nos projets d'aménagement industriels les plus importants. En 2024, Propriétés de Choix et son associé Rice Group ont fièrement inauguré la construction d'un centre ultramoderne de distribution et de traitement des commandes de 624 000 pieds carrés pour National Logistics Services. Le centre intègre une robotique de pointe et des systèmes à haut rendement énergétique, ce qui témoigne d'un engagement en faveur de l'excellence opérationnelle et de la responsabilité environnementale.

Le nouveau centre de traitement des commandes devrait créer plus de 300 emplois, stimuler l'économie locale et offrir des occasions intéressantes aux habitants de la région de Caledon. Ce partenariat souligne l'engagement de Propriétés de Choix à renforcer les communautés.



# Questions environnementales, sociales et de gouvernance

## Créer des liens entre nos locataires et les communautés

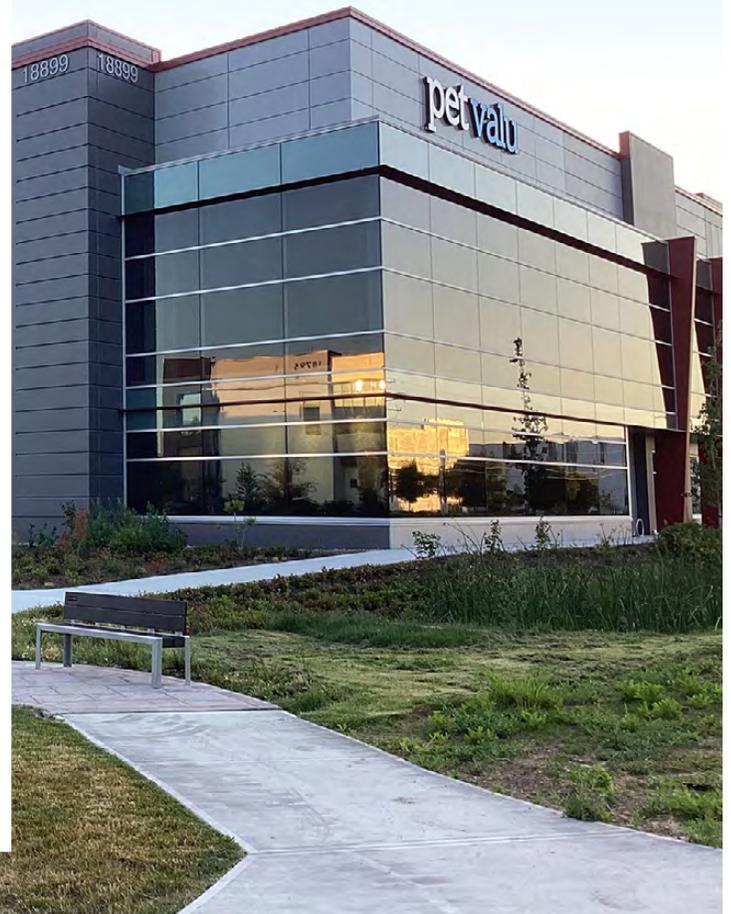
L'engagement de Propriétés de Choix envers la durabilité sur les plans social, économique et environnemental est l'un des aspects les plus importants de notre mission. Notre stratégie ESG est intégrée dans tous les aspects de nos activités, y compris l'aménagement, la construction et l'exploitation.

### Excellence industrielle et durabilité

Choice Industrial Centre  
18899 24<sup>th</sup> Avenue  
Surrey (Colombie-Britannique)

Catégorie d'actif :  
Immeubles industriels  
SLB (immeuble) : 353 500 pieds carrés

Le Choice Industrial Centre est notre premier aménagement à vocation industrielle à Campbell Heights; établi dans la vallée du Fraser, il comprend une installation de distribution industrielle de premier choix assortie de plafonds d'une hauteur nette sans précédent de 40 pieds. L'aménagement a obtenu la certification LEED Or, qui prévoit des mesures favorisant la durabilité afin de réduire la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'eau tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. La conception du bâtiment comprend une enveloppe améliorée et un chauffage thermodynamique autonome avec système d'appoint au gaz au lieu d'une unité d'air typique alimentée au gaz.



### Convention omnibus avec Loblaw

Modification de plus de 280 baux en collaboration avec Loblaw pour mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie et d'eau.

### Certification Or en 2024

Green Lease Leaders 2024



Lisez notre [rapport sur les enjeux ESG](https://choicereit.ca/fr/sustainability-fr/) pour en savoir plus sur notre stratégie, nos initiatives et nos réalisations en matière de facteurs ESG : [choicereit.ca/fr/sustainability-fr/](https://choicereit.ca/fr/sustainability-fr/).

# Rapport de gestion

## Table des matières

### Revue financière

9	Notes aux lecteurs
10	Indicateurs de performance clés et principales informations financières
11	Bilan
13	Immeubles de placement
26	Situation de trésorerie et sources de financement
35	Résultats d'exploitation
40	Activités de location
45	Résultats d'exploitation – informations sectorielles
54	Résultats d'exploitation trimestriels
55	Transactions avec des parties liées
56	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
56	Risques d'entreprise et gestion des risques
57	Questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »)
58	Perspectives
59	Mesures financières non conformes aux PCGR
74	États financiers

# Notes aux lecteurs

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix » ou la « Fiducie ») doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Fiducie pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 et les notes y afférentes (les « états financiers du deuxième trimestre de 2025 ») ainsi qu'avec les états financiers audités et le rapport de gestion de la Fiducie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. De plus, le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les énoncés prospectifs de la Fiducie présentés ci-dessous. Les états financiers du deuxième trimestre de 2025 de Propriétés de Choix ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »), et leur publication a été approuvée par le conseil des fiduciaires (le « Conseil »).

En plus d'utiliser des mesures de la performance déterminées selon les normes IFRS de comptabilité, la direction de Propriétés de Choix évalue également la performance au moyen de certaines mesures additionnelles non conformes aux PCGR, et elle fournit ces mesures dans le présent rapport de gestion afin que les investisseurs puissent en faire de même. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée prescrite aux termes des PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres fiducies de placement immobilier ou d'autres entreprises immobilières. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir les définitions et les rapprochements des mesures financières non conformes aux PCGR.

Le rapport du deuxième trimestre, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les perspectives, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les débouchés et les occasions d'affaires de Propriétés de Choix ainsi que sur des questions d'ordre juridique et réglementaire. Des énoncés portant plus particulièrement sur les résultats et événements futurs prévus se trouvent dans diverses rubriques du présent rapport de gestion, y compris, sans toutefois s'y limiter : la rubrique 3, « Immeubles de placement », la rubrique 5, « Résultats d'exploitation », la rubrique 6, « Activités de location », la rubrique 7, « Résultats d'exploitation – informations sectorielles », la rubrique 12, « Questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») » et la rubrique 13, « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire en sorte », « devoir », « aspirer à », « s'engager à », « viser à », « potentiel » et autres expressions semblables lorsqu'ils se rapportent à Propriétés de Choix et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de Propriétés de Choix, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle, des perspectives et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances.

Les attentes de Propriétés de Choix en matière de performance sur le plan de l'exploitation et de performance financière sont fondées sur certaines hypothèses, dont des hypothèses ayant trait au potentiel, aux perspectives et aux occasions de croissance future de la Fiducie, aux tendances

du secteur, au niveau d'endettement futur, aux lois fiscales, à la conjoncture économique et à la concurrence. Les estimations, opinions et hypothèses de la direction sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. Propriétés de Choix ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et d'incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Fiducie diffèrent sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux projetés dans les énoncés prospectifs, notamment les risques qui sont décrits à la rubrique 11, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion et dans la notice annuelle de la Fiducie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les points clés de ces risques et incertitudes comprennent :

- l'évolution de la conjoncture économique, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et du taux d'inflation ainsi que les droits de douane et les contraintes touchant la chaîne d'approvisionnement;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'obtenir les avantages prévus associés à ses priorités stratégiques et à ses principales initiatives, notamment l'incapacité d'aménager des actifs de qualité et de gérer efficacement ses projets d'aménagement, de réaménagement et de rénovation, de même que les calendriers et les coûts relatifs à ces initiatives;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix de s'adapter aux risques sociaux et environnementaux, y compris la non-réalisation des initiatives de la Fiducie en matière d'environnement et d'équité sociale, de même que, dans le contexte de la communication des informations de la Fiducie sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, d'autres facteurs tels que la disponibilité, l'accessibilité et le maintien de données exhaustives et de grande qualité et l'instauration de lois, de politiques et de règlements nationaux et internationaux;
- l'incapacité de l'infrastructure de technologie de l'information de Propriétés de Choix à prendre en charge les exigences d'affaires de la Fiducie, l'incapacité pour Propriétés de Choix de déceler les perturbations du secteur et d'y faire face ou l'occurrence de toute atteinte à la sécurité interne et externe, de toute attaque par déni de service, de tout virus, de tout ver informatique ou de toute autre atteinte à la cybersécurité ou à la sécurité des données, connue ou inconnue;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'anticiper et de constater les changements démographiques et d'y réagir – notamment la préférence de plus en plus marquée des consommateurs à l'endroit du commerce électronique, qui pourrait donner lieu à une baisse de la demande de locaux par les locataires d'immeubles de commerce de détail;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'exécuter avec efficacité et efficience ses processus de gestion des biens et leur location;
- l'incapacité pour Propriétés de Choix d'acquiescer et de céder des biens conformément à ses stratégies à court et à long terme.

Cette liste des facteurs qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs de Propriétés de Choix n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que Propriétés de Choix ignore actuellement pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs.

Les résultats financiers de Propriétés de Choix ont subi l'incidence des ajustements de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B de Choice Properties Limited Partnership (les « parts échangeables »), de la rémunération fondée sur des parts, des parts de société en commandite échangeables de catégorie B d'Allied Properties Exchangeable Limited Partnership (les « parts de catégorie B »), une filiale d'Allied Properties Real Estate Investment Trust (« Allied »), et des immeubles de placement. Les parts échangeables et le passif lié à la rémunération fondée sur des parts sont comptabilisés à la juste valeur selon le cours des parts de la Fiducie sur le marché, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats financiers lorsque le cours des parts de la Fiducie augmente et une incidence favorable lorsque le cours des parts de la Fiducie diminue. Les parts cotées en bourse d'Allied (les « parts d'Allied ») sont comptabilisées à la juste valeur selon le cours des parts d'Allied sur le marché. Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des évaluations effectuées par l'équipe d'évaluation interne de la Fiducie. Ces ajustements de la juste valeur ont une incidence sur certaines données de la Fiducie comptabilisées selon les PCGR, y compris le résultat net.

D'autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que Propriétés de Choix dépose, à l'occasion, auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris, sans toutefois s'y limiter, la notice annuelle de la Fiducie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de Propriétés de Choix uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, Propriétés de Choix ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Propriétés de Choix est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable non constituée en société qui a été créée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour au 30 avril 2021 et pouvant être modifiée, augmentée ou mise à jour à l'occasion (la « déclaration de fiducie »). Les parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts de fiducie » ou les « parts ») sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et sont négociées sous le symbole « CHRUN ».

George Weston limitée (« GWL ») est le porteur de parts détenant le contrôle de la Fiducie et l'actionnaire détenant le contrôle de Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), principal locataire de la Fiducie. Au 30 juin 2025, GWL détenait une participation véritable de 61,7 % dans Propriétés de Choix. La société mère ultime de Propriétés de Choix est Wittington Investments, Limited (« Wittington »), actionnaire détenant le contrôle de GWL.

Des informations supplémentaires sur Propriétés de Choix ont été transmises par voie électronique aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR+ ») et sont offertes en ligne à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

L'information qui est présentée dans le présent rapport de gestion est à jour au 17 juillet 2025, à moins d'indication contraire.

Tous les montants du présent rapport de gestion sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

## 1. INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Propriétés de Choix a établi des indicateurs de performance clés sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier qui sont tirés des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Fiducie pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 et qui devraient être lus à la lumière de ces derniers. L'analyse des indicateurs se concentre sur les tendances et les événements significatifs qui ont influé sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Fiducie.

Aux 30 juin et pour les trimestres clos à ces dates (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2025	2024
Nombre d'immeubles à revenu	703	702
SLB (en millions de pieds carrés) <sup>i), iii)</sup>	68,1	65,9
Taux d'occupation <sup>i)*</sup>	97,8 %	98,0 %
Total des actifs (PCGR)	17 724 399 \$	17 647 585 \$
Total des passifs (PCGR)	13 202 679 \$	12 748 762 \$
Produits locatifs (PCGR)	350 779 \$	335 388 \$
(Perte nette) bénéfice net	(154 247) \$	513 231 \$
(Perte nette) bénéfice net par part – après dilution	(0,213) \$	0,709 \$
FPAE <sup>1)</sup> par part – après dilution*	0,265 \$	0,255 \$
Ratio de distribution des FPAE <sup>1)*</sup>	72,7 %	74,4 %
Montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup> par part – après dilution*	0,231 \$	0,244 \$
Ratio de distribution du montant ajusté des FPAE <sup>1)*</sup>	83,5 %	77,9 %
Distribution déclarée par part	0,193 \$	0,190 \$
Valeur liquidative <sup>1)</sup> par part	14,38 \$	13,79 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>iii)</sup>	723 810 797	723 659 539
Ratio de la dette ajustée sur le total des actifs <sup>1), iv)*</sup>	40,8 %	42,2 %
Ratio de couverture du service de la dette <sup>1), iii)*</sup>	3,0 x	3,0 x
Ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV <sup>1), iv), v)*</sup>	7,2 x	7,6 x
Dette <sup>vi)</sup> – durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance*	6,1 années	6,0 années
Dette <sup>vi)</sup> – taux d'intérêt moyen pondéré*	4,23 %	4,12 %

\* Indicateur de rendement clé

- i) Comprend 3 067 000 pieds carrés, soit la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers (1 865 000 pieds carrés au 30 juin 2024).
- ii) La SLB comprend 0,7 million de pieds carrés associés aux 923 unités résidentielles de Propriétés de Choix.
- iii) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.
- iv) Les ratios liés à la dette ne tiennent pas compte des parts échangeables. Se reporter à la rubrique 4, « Situation de trésorerie et sources de financement ». Les ratios sont des mesures financières non conformes aux PCGR et sont calculés conformément aux actes de fiducie, dans leur version complétée.
- v) Le ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV, déduction faite de la trésorerie<sup>1)</sup>, était de 7,1 x au 30 juin 2025 et de 6,9 x au 30 juin 2024.
- vi) La dette comprend uniquement les débiteures non garanties de premier rang, les emprunts hypothécaires à taux fixes et les emprunts à la construction à taux fixes.

## 2. BILAN

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bilan de Propriétés de Choix établi selon les PCGR à son bilan présenté selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> aux dates indiquées :

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025			Au 31 décembre 2024		
	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
<b>Actifs</b>						
Immeubles de placement	15 821 000 \$	1 827 000 \$	17 648 000 \$	15 331 000 \$	1 790 000 \$	17 121 000 \$
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	882 895	(882 895)	—	884 431	(884 431)	—
Actifs immobiliers financiers	200 843	(200 843)	—	199 374	(199 374)	—
Stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle	2 095	—	2 095	2 095	—	2 095
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	432 919	(580)	432 339	720 205	(94 307)	625 898
Placements dans des titres immobiliers	202 645	—	202 645	202 526	—	202 526
Immobilisations incorporelles	12 464	—	12 464	12 964	—	12 964
Créances et autres actifs	144 178	20 023	164 201	105 594	16 181	121 775
Actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	35 955	—	35 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 360	31 854	57 214	63 388	33 838	97 226
<b>Total des actifs</b>	<b>17 724 399 \$</b>	<b>794 559 \$</b>	<b>18 518 958 \$</b>	<b>17 557 532 \$</b>	<b>661 907 \$</b>	<b>18 219 439 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>						
Dette à long terme	6 621 420 \$	728 813 \$	7 350 233 \$	6 684 940 \$	599 628 \$	7 284 568 \$
Facilité de crédit	196 453	—	196 453	—	—	—
Parts échangeables	5 885 346	—	5 885 346	5 283 750	—	5 283 750
Fournisseurs et autres passifs	499 460	65 746	565 206	689 042	62 279	751 321
Total des passifs	13 202 679	794 559	13 997 238	12 657 732	661 907	13 319 639
Capitaux propres						
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	4 521 720	—	4 521 720	4 899 800	—	4 899 800
Total des capitaux propres	4 521 720	—	4 521 720	4 899 800	—	4 899 800
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>17 724 399 \$</b>	<b>794 559 \$</b>	<b>18 518 958 \$</b>	<b>17 557 532 \$</b>	<b>661 907 \$</b>	<b>18 219 439 \$</b>

## Analyse du bilan (selon les PCGR)

Poste	Variation (en \$)	Commentaires
Immeubles de placement et actifs détenus en vue de la vente	454 045 \$	L'augmentation découle principalement d'acquisitions de 378,5 millions de dollars, d'un ajustement favorable de 123,4 millions de dollars de la juste valeur des immeubles de placement et de dépenses liées aux immobilisations et à la location de 65,2 millions de dollars. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par des sorties de 76,3 millions de dollars.
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1 536)	La diminution s'explique principalement par les distributions nettes reçues des coentreprises, y compris le produit des cessions nettes récentes, en partie contrebalancées par le bénéfice qui a été tiré des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	(287 286)	La diminution s'explique principalement par le remboursement du solde impayé de GWL de 299,8 millions de dollars au titre des billets à recevoir pour l'exercice précédent et les remboursements nets sur les prêts hypothécaires et autres prêts de 138,9 millions de dollars, contrebalancés en partie par les billets à recevoir de 151,4 millions de dollars consentis à GWL pendant l'exercice considéré.
Placements dans des titres immobiliers	119	L'augmentation s'explique par le profit lié à la juste valeur de 0,1 million de dollars pour la période du fait de la hausse du prix des parts négociées en bourse d'Allied.
Fonds de roulement, trésorerie et équivalents de trésorerie	190 138	L'augmentation nette s'explique surtout par la diminution de la distribution sur les parts échangeables à verser à GWL au règlement du solde des billets à recevoir de l'exercice précédent, compensée en partie par les distributions différées à l'exercice considéré.
Dette à long terme et facilité de crédit	132 933	L'augmentation s'explique surtout par l'émission des débetures non garanties de premier rang de série V d'un capital de 300,0 millions de dollars et par le prélèvement de 200,0 millions de dollars sur la facilité de crédit de la Fiducie, facteurs neutralisés en partie par le remboursement des débetures non garanties de premier rang de série J de 350,0 millions de dollars.
Parts échangeables	601 596	Étant donné que ce passif est évalué à la juste valeur, la variation est attribuable à la hausse du prix des parts de la Fiducie depuis le 31 décembre 2024.
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	(378 080)	La diminution découle surtout de la perte nette cumulée depuis le début de l'exercice et des distributions aux porteurs de parts.

### 3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Pour élargir son portefeuille et participer à des projets d'aménagement, Propriétés de Choix détient diverses participations dans des entités du secteur immobilier qui possèdent des immeubles de placement. Aux termes des PCGR, beaucoup de ces participations sont constatées comme des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et, par conséquent, la quote-part revenant à la Fiducie des immeubles de placement détenus par ces entités est présentée au bilan à titre de valeur résumée, et non dans le total des immeubles de placement. Par ailleurs, la Fiducie possède des actifs immobiliers financiers qui ne sont pas inclus dans ses immeubles de placement présentés selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente l'historique des immeubles de placement de Propriétés de Choix selon les PCGR et compte tenu de sa participation selon une base proportionnelle dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les actifs immobiliers financiers pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

	Immeubles à revenu			Immeubles en voie d'aménagement			Total des immeubles de placement	
	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
Pour le trimestre clos le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)								
Solde à l'ouverture de la période	15 168 000 \$	1 260 000 \$	16 428 000 \$	253 000 \$	541 000 \$	794 000 \$	15 421 000 \$	17 222 000 \$
Acquisitions d'immeubles de placement <sup>i)</sup>	344 833	6 008	350 841	—	—	—	344 833	350 841
Dépenses d'investissement								
Dépenses d'investissement au titre de l'aménagement <sup>ii), iii)</sup>	—	2 600	2 600	16 390	15 759	32 149	16 390	34 749
Améliorations des bâtiments	1 116	—	1 116	—	—	—	1 116	1 116
Intérêts inscrits à l'actif <sup>iv)</sup>	—	—	—	1 046	1 029	2 075	1 046	2 075
Dépenses d'investissement liées aux immeubles	12 171	769	12 940	—	—	—	12 171	12 940
Frais directs de location	2 316	57	2 373	—	—	—	2 316	2 373
Allocations pour améliorations locatives	5 487	694	6 181	—	—	—	5 487	6 181
Amortissement des loyers comptabilisés sur une base linéaire	(570)	1 535	965	—	—	—	(570)	965
Transferts depuis les biens en voie d'aménagement	8 930	5 000	13 930	(8 930)	(5 000)	(13 930)	—	—
Sorties	(76 275)	—	(76 275)	—	—	—	(76 275)	(76 275)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	91 992	(4 663)	87 329	1 494	2 212	3 706	93 486	91 035
<b>Solde au 30 juin 2025</b>	<b>15 558 000 \$</b>	<b>1 272 000 \$</b>	<b>16 830 000 \$</b>	<b>263 000 \$</b>	<b>555 000 \$</b>	<b>818 000 \$</b>	<b>15 821 000 \$</b>	<b>17 648 000 \$</b>

- i) Compte tenu des coûts d'acquisition.
- ii) Les dépenses d'investissement au titre de l'aménagement des immeubles à revenu représentent les dépenses liées à l'aménagement après le transfert d'un projet.
- iii) Les dépenses d'investissement au titre des immeubles en cours d'aménagement comprennent des paiements de densification des sites de 425 \$ effectués à Loblaw pour le trimestre clos le 30 juin 2025.
- iv) Des intérêts ont été inscrits à l'actif au titre des projets d'aménagement admissibles selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,23 % pour le trimestre clos le 30 juin 2025.

Certains immeubles de placement acquis auprès de Loblaw comprennent des terrains excédentaires présentant un potentiel d'aménagement. Au fil du temps, Propriétés de Choix versera à Loblaw un montant sous forme de paiements de densification selon une grille tarifaire pour la densification des sites présentée dans l'accord d'alliance stratégique (se reporter à la rubrique 9, « Transactions avec des parties liées »), si Propriétés de Choix poursuit des activités entraînant la densification des terrains excédentaires. La juste valeur de ces terrains excédentaires a été prise en compte dans les états financiers consolidés.

Le tableau qui suit présente l'historique des immeubles de placement de Propriétés de Choix selon les PCGR et compte tenu de sa participation selon une base proportionnelle dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et les actifs immobiliers financiers pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Immeubles à revenu			Immeubles en voie d'aménagement			Total des immeubles de placement	
	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisa- tion selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisa- tion selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>
Solde à l'ouverture de la période	15 086 000 \$	1 265 000 \$	16 351 000 \$	245 000 \$	525 000 \$	770 000 \$	15 331 000 \$	17 121 000 \$
Acquisitions d'immeubles de placement <sup>1)</sup>	378 530	6 008	384 538	—	—	—	378 530	384 538
Dépenses d'investissement								
Dépenses d'investissement au titre de l'aménagement <sup>2), 3)</sup>	—	2 681	2 681	36 491	36 640	73 131	36 491	75 812
Améliorations des bâtiments	1 403	113	1 516	—	—	—	1 403	1 516
Intérêts inscrits à l'actif <sup>4)</sup>	—	—	—	2 155	3 039	5 194	2 155	5 194
Dépenses d'investissement liées aux immeubles	12 600	1 732	14 332	—	—	—	12 600	14 332
Frais directs de location	3 775	209	3 984	—	—	—	3 775	3 984
Allocations pour améliorations locatives	8 814	1 629	10 443	—	—	—	8 814	10 443
Amortissement des loyers comptabilisés sur une base linéaire	(937)	2 901	1 964	—	—	—	(937)	1 964
Transferts depuis les biens en voie d'aménagement	18 140	9 200	27 340	(18 140)	(9 200)	(27 340)	—	—
Sorties	(76 275)	(20 030)	(96 305)	—	(5 491)	(5 491)	(76 275)	(101 796)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	125 950	2 557	128 507	(2 506)	5 012	2 506	123 444	131 013
<b>Solde au 30 juin 2025</b>	<b>15 558 000 \$</b>	<b>1 272 000 \$</b>	<b>16 830 000 \$</b>	<b>263 000 \$</b>	<b>555 000 \$</b>	<b>818 000 \$</b>	<b>15 821 000 \$</b>	<b>17 648 000 \$</b>

- i) Compte tenu des coûts d'acquisition.
- ii) Les dépenses d'investissement au titre de l'aménagement des immeubles à revenu représentent les dépenses liées à l'aménagement après le transfert d'un projet.
- iii) Les dépenses d'investissement au titre des immeubles en cours d'aménagement comprennent des paiements de densification des sites de 3 215 \$ effectués à Loblaw pour le semestre clos le 30 juin 2025.
- iv) Des intérêts ont été inscrits à l'actif au titre des projets d'aménagement admissibles selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,23 % pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, la Fiducie a sorti deux immeubles de commerce de détail classés comme actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2024 (se reporter à la rubrique 3.2, « Transactions visant des immeubles de placement et autres transactions »).

### 3.1 Méthode d'évaluation

Les immeubles de placement sont évalués à la juste valeur, laquelle est essentiellement calculée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Selon cette méthode, les taux d'actualisation sont appliqués aux flux de trésorerie d'exploitation annuels projetés, généralement sur une période minimale de dix ans, y compris une valeur finale des immeubles fondée sur l'application d'un taux de capitalisation au REN estimé<sup>1)</sup> de la dernière année. La juste valeur des immeubles de placement reflète notamment les produits locatifs tirés des baux en vigueur et les hypothèses concernant les produits locatifs tirés de baux futurs selon la conjoncture du marché. Dans le cadre de l'approche par le résultat, la méthode de la capitalisation directe prévoit l'application de taux de capitalisation globaux. Selon cette méthode, le taux de capitalisation global est appliqué au REN stabilisé estimé futur. À l'heure actuelle, cette méthode est surtout appliquée pour évaluer les actifs résidentiels et certains baux fonciers.

Le portefeuille fait l'objet d'évaluations internes; des évaluations externes sont également menées chaque trimestre à l'égard d'une partie du portefeuille. La plupart des immeubles feront l'objet d'une évaluation externe au moins une fois par période de quatre ans. Lorsqu'elle obtient une évaluation externe, l'équipe d'évaluation interne évalue l'ensemble des données importantes utilisées par les évaluateurs indépendants pour préparer leurs rapports d'évaluation et discute avec ces derniers du caractère raisonnable de leurs hypothèses. Au besoin, des ajustements seront apportés aux évaluations internes afin de tenir compte des hypothèses formulées aux fins des évaluations externes. La Fiducie comptabilisera la valeur déterminée en interne dans ses états financiers consolidés.

Les évaluations sont très sensibles aux variations des taux de capitalisation. Les taux de capitalisation finaux et les taux d'actualisation sont les données les plus pertinentes pour le portefeuille lorsqu'on applique la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les mesures d'évaluation moyennes pondérées des immeubles de placement de la Fiducie (y compris les actifs immobiliers financiers et les immeubles détenus par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence) sont présentées ci-dessous, par catégories d'actif.

	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles à usage mixte et résidentiels	Total des immeubles de placement
<b>Au 30 juin 2025</b>				
Taux d'actualisation	7,29 %	6,72 %	5,88 %	7,07 %
Taux de capitalisation final	6,53 %	5,89 %	5,22 %	6,29 %
Taux de capitalisation global	6,31 %	5,58 %	4,94 %	6,05 %
<b>Au 31 décembre 2024</b>				
Taux d'actualisation	7,32 %	6,71 %	5,77 %	7,07 %
Taux de capitalisation final	6,56 %	5,88 %	5,21 %	6,31 %
Taux de capitalisation global	6,34 %	5,59 %	4,93 %	6,06 %

#### Analyse de l'évaluation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, la Fiducie a comptabilisé un ajustement favorable de 93,5 millions de dollars, selon les PCGR, et un ajustement favorable de 91,0 millions de dollars, selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>, de la valeur des immeubles de placement. Les ajustements de la juste valeur pour le trimestre reflètent les modifications des hypothèses liées à la location, y compris les renouvellements par Loblaw en 2026, ainsi que les ajustements des taux d'actualisation et de capitalisation, dans le portefeuille d'immeubles de commerce de détail.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la Fiducie a comptabilisé un ajustement favorable de 123,4 millions de dollars, selon les PCGR, et un ajustement favorable de 131,0 millions de dollars, selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>, de la valeur des immeubles de placement. Les ajustements de la juste valeur pour le semestre reflètent les modifications des hypothèses liées à la location, y compris les renouvellements par Loblaw en 2026, ainsi que les ajustements des taux d'actualisation et de capitalisation, principalement dans les portefeuilles d'immeubles de commerce de détail et d'immeubles industriels.

## 3.2 Transactions visant des immeubles de placement et autres transactions

### Acquisition d'immeubles de placement

Le tableau qui suit présente un sommaire des immeubles de placement acquis au cours du semestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Immeuble/Emplacement	Date d'acquisition	Secteur	Participation acquise	SLB (en pieds carrés)	Prix d'achat, compte tenu des coûts connexes	Contrepartie	
						Trésorerie	Contrepartie différée
<b>Immeubles de placement</b>							
<b>Acquisitions auprès de parties liées</b>							
35 Worthington Ave., Brampton (Ontario)	4 février	Immeubles de commerce de détail	100 %	119 012	33 697 \$	33 697 \$	— \$
500 Bayly St. E, Ajax (Ontario) <sup>i)</sup>	3 avril	Immeubles industriels	100 %	1 058 256	182 871	165 471	17 400
<b>Acquisitions auprès de parties liées</b>				<b>1 177 268</b>	<b>216 568</b>	<b>199 168</b>	<b>17 400</b>
<b>Acquisition auprès de tiers</b>							
Portefeuille de huit actifs dans l'ensemble du Canada <sup>ii)</sup>	17 avril	Immeubles industriels	100 %	293 000	161 962	161 962	—
<b>Acquisition auprès de tiers</b>				<b>293 000</b>	<b>161 962</b>	<b>161 962</b>	<b>—</b>
<b>Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>							
555 Yonge St., Toronto (Ontario)	10 juin	Immeubles à usage mixte et résidentiels	50 %	3 357	6 008	6 008	—
<b>Acquisitions de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>				<b>3 357</b>	<b>6 008</b>	<b>6 008</b>	<b>—</b>
<b>Total des acquisitions d'immeubles de placement</b>				<b>1 473 625</b>	<b>384 538 \$</b>	<b>367 138 \$</b>	<b>17 400 \$</b>

i) La contrepartie comprend un montant cumulé de 17 400 \$ qui devrait être réglé au second semestre de 2025.

ii) La SLB correspond à la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers.

### Sorties d'immeubles de placement

Le tableau qui suit présente un sommaire des immeubles de placement vendus au cours du semestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Immeuble/Emplacement	Date de sortie	Secteur	Participation cédée	SLB (en pieds carrés)	Prix de vente, compte non tenu des coûts connexes	Contrepartie	
						Trésorerie	
<b>Immeubles de placement</b>							
172 Chain Lake Dr., Halifax (N.-É.)	24 avril	Immeubles de commerce de détail	100 %	8 910	2 850 \$	2 850 \$	
Portefeuille de neuf actifs à Calgary (Alberta)	9 juin	Immeubles industriels	100 %	497 436	73 425	73 425	
<b>Sorties d'immeubles de placements</b>				<b>506 346</b>	<b>76 275</b>	<b>76 275</b>	
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>							
6750-6800 rue Jean-Talon E, Montréal (Québec)	31 janvier	Immeubles de commerce de détail	100 %	80 223	28 585 \$	28 585 \$	
15820-15830 Bayview Ave., Aurora (Ontario) <sup>i)</sup>	31 janvier	Immeubles de commerce de détail	100 %	18 825	7 370	7 370	
<b>Sorties d'actifs détenus en vue de la vente</b>				<b>99 048</b>	<b>35 955</b>	<b>35 955</b>	
<b>Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>							
Aurora Market Place, Aurora (Ontario) <sup>ii)</sup>	31 janvier	Immeubles de commerce de détail	50 %	38 072	17 565	17 565	
Harvest Hills Market, Edmonton (Alberta) <sup>iii)</sup>	28 février	Immeubles de commerce de détail (parcelle de terrain)	50 %	8 624	7 956	7 956	
<b>Sorties de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>				<b>46 696</b>	<b>25 521</b>	<b>25 521</b>	
<b>Total des sorties d'immeubles de placement</b>				<b>652 090</b>	<b>137 751 \$</b>	<b>137 751 \$</b>	

i) La contrepartie en espèces comprenait une commission de 1 370 \$ versée par Wittington.

ii) La contrepartie en espèces comprenait une commission de 1 315 \$ versée par Wittington.

iii) La SLB correspond à la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers.

### 3.3 Aménagements achevés

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a achevé des projets d'aménagement représentant un montant total de 24,5 millions de dollars et offrant des locaux à vocation commerciale d'une superficie de 128 500 pieds carrés d'espace destiné au commerce de détail (notamment 79 500 pieds carrés se rapportant aux baux fonciers), dont le rendement moyen pondéré est de 7,2 %.

La Fiducie a livré sept projets d'aménagement de commerce de détail, dont deux magasins Pharmaprix/Shoppers Drug Mart, un détaillant d'articles à bas prix, huit restaurants rapides et trois baux fonciers.

La Fiducie présente également le rendement stabilisé prévu<sup>2)</sup> pour chacun de ses projets achevés et de ses projets d'aménagement en cours de réalisation. Le rendement stabilisé prévu est calculé en divisant les produits locatifs nets stabilisés prévus de chaque projet d'aménagement par les coûts totaux estimés du projet. Les produits locatifs nets stabilisés sont fondés sur les taux de location contractuels des unités louées et sur les tarifs du marché locatif pour les unités non louées, lesquels reposent sur la connaissance du marché de la Fiducie et, le cas échéant, sont étayés par des études de marché externes. Les coûts estimés des projets comprennent les coûts liés aux terrains, les coûts de construction accessoires et les coûts de construction de base, les honoraires de gestion liés à l'aménagement et à la construction, les allocations accordées aux locataires et les incitatifs à la prise à bail, les coûts de financement inscrits à l'actif et les autres coûts de possession.

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a transféré les biens en voie d'aménagement qui suivent vers les immeubles à revenu présentés selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Projet/Emplacement	Date d'achèvement	Participation (en %)	SLB transférée (en pieds carrés)	Coûts engagés au moment de l'achèvement substantiel	Coûts prévus jusqu'à l'achèvement	Coûts totaux prévus	Rendement stabilisé prévu <sup>2), i)</sup>
<b>Vocation commerciale</b>							
<b>Immeubles de commerce de détail</b>							
Sunwapta West, immeubles 2A et 2B, Edmonton, (Alberta)	T1 2025	50 %	8 000	4 107 \$	— \$	4 107 \$	5,7 % <sup>iii)</sup>
3050 Argentia Rd., Mississauga (Ontario)	T1 2025	100 %	17 000	6 183	10	6 193	6,3 %
211 Bell Blvd., Belleville (Ontario) <sup>ii)</sup>	T1 2025	100 %	72 600	2 210	97	2 307	9,9 % <sup>iii)</sup>
291-295 Hwy #214, Elmsdale (N.-É.)	T2 2025	100 %	17 000	5 165	1 171	6 336	7,0 %
2132 et 2136 McPhillips St., Winnipeg (Manitoba) <sup>ii)</sup>	T2 2025	100 %	2 100	841	—	841	11,9 % <sup>iv)</sup>
Harvest Hills Market, immeubles 5 et 9, Edmonton (Alberta)	T2 2025	50 %	7 000	3 679	187	3 866	7,3 % <sup>iv)</sup>
10527-101 Ave, Lac la Biche (Alberta) <sup>ii)</sup>	T2 2025	100 %	4 800	783	20	803	8,7 %
<b>Total des immeubles transférés au coût</b>			<b>128 500</b>	<b>22 968 \$</b>	<b>1 485 \$</b>	<b>24 453 \$</b>	<b>7,2 %</b>
<b>Total des immeubles transférés à la juste valeur</b>				<b>27 340 \$</b>			

i) Sauf indication contraire, il n'y a eu aucun changement significatif dans le rendement stabilisé prévu qui a été communiqué précédemment.

ii) Ce projet d'aménagement comprend un bail foncier.

iii) Le rendement stabilisé prévu pour ce projet d'aménagement a été diminué en raison de l'augmentation des coûts.

iv) Le rendement stabilisé prévu pour ce projet d'aménagement a été augmenté en raison de la diminution des coûts.

### 3.4 Activités d'aménagement

Les projets d'aménagement forment une composante clé du modèle économique de Propriétés de Choix en offrant l'occasion à la Fiducie d'ajouter des biens immobiliers de grande qualité à coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps. Les projets d'aménagement en cours de la Fiducie sont diversifiés par la taille, l'ampleur et la complexité. Ils comprennent à la fois des projets de densification d'immeubles de commerce de détail, des projets d'aménagement industriels et des projets résidentiels locatifs situés dans des marchés urbains et axés sur l'accessibilité du transport en commun. Propriétés de Choix continue de générer une création de valeur et une croissance à long terme grâce aux projets d'aménagement d'immeubles à vocation commerciale et résidentielle, sans compter son ambitieux programme à long terme de projets d'immeubles à usage mixte potentiels. La Fiducie considère ses activités d'aménagement en fonction des différents stades du cycle d'aménagement, y compris le processus de repérage de sites potentiels, de planification et de changement de zonage, la construction et, enfin, l'achèvement de l'aménagement.

Le programme d'aménagement de Propriétés de Choix selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> au 30 juin 2025 est résumé ci-dessous :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)		SLB <sup>i), ii)</sup> (en pieds carrés)		Investissement <sup>i), iii)</sup>		
		Rubrique	Nombre de projets	Superficie estimée à l'achèvement <sup>2)</sup>	À ce jour	Coût estimé d'achèvement <sup>2), iv)</sup>
<b>Projets d'aménagement en cours de réalisation</b>						
Immeubles de commerce de détail	3,5	16	300 000	18 619 \$	90 840 \$	109 459 \$
Immeubles industriels	3,5	1	829 000	95 868	117 616	213 484
Immeubles résidentiels <sup>v)</sup>		1	—	2 095	—	2 095
<b>Total partiel – projets d'aménagement en cours de réalisation</b>		<b>18</b>	<b>1 129 000</b>	<b>116 582</b>	<b>208 456</b>	<b>325 038</b>
<b>Projets d'aménagement en cours de planification</b>						
Immeubles de commerce de détail	3,6	9	160 000	21 029		
Immeubles industriels	3,6	2	4 230 000	235 453		
Immeubles à usage mixte et résidentiels	3,6	13	12 615 000	175 526		
<b>Total partiel – projets d'aménagement en cours de planification</b>		<b>24</b>	<b>17 005 000</b>	<b>432 008</b>		
<b>Total – projets d'aménagement, au coût</b>		<b>42</b>	<b>18 134 000</b>	<b>548 590 \$</b>		
<b>Total – projets d'aménagement, à la juste valeur<sup>vi)</sup></b>				<b>818 000 \$</b>		

i) Quote-part revenant à Propriétés de Choix.

ii) La SLB estimée est fondée sur les plans d'aménagement actuels, la superficie définitive de l'aménagement pouvant différer. En ce qui concerne les projets d'aménagement en cours de planification, la SLB est une estimation et elle pourrait donc varier quand le processus de changement de zonage et de droits des projets sera terminé. Rend compte de la SLB se rapportant aux baux fonciers.

iii) Compilé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR. Les investissements à ce jour ont été compilés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, compte non tenu des ajustements de la juste valeur des projets en cours.

iv) La Fiducie prévoit investir environ 35 % de ce montant en 2025 et le reste par la suite.

v) Les projets à vocation résidentielle en cours de réalisation représentent les unités restantes de la partie logements en copropriété du projet d'aménagement Mount Pleasant Village, dans lequel la Fiducie détient une participation de 50 %. Le projet est inclus dans les stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle.

vi) Le poste « Total – projets d'aménagement, à la juste valeur » ne tient pas compte des stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle de 2 095 \$ au 30 juin 2025 (2 095 \$ au 31 décembre 2024).

### 3.5 Immeubles en cours de réalisation

Les projets d'aménagement en cours de réalisation sont des sites en construction ou pour lesquels les approbations appropriées ont été obtenues et dont la construction devrait commencer au cours des six à douze mois suivants. Actuellement, la Fiducie compte 18 projets d'aménagement en cours de réalisation, dont 16 immeubles de commerce de détail, 1 immeuble industriel et 1 immeuble à vocation résidentielle. Une fois achevés, les projets d'aménagement en cours de réalisation devraient offrir des locaux commerciaux d'une superficie totale de 1 129 000 pieds carrés (y compris 93 000 pieds carrés se rapportant à des baux fonciers). La Fiducie a investi à ce jour un total de 116,6 millions de dollars et prévoit investir un montant additionnel de 208,5 millions de dollars au cours des 12 à 24 prochains mois pour achever ces projets<sup>2)</sup>.

#### Projets d'aménagement d'immeubles destinés au commerce de détail en cours de réalisation

La Fiducie investit dans des projets d'aménagement destinés au commerce de détail au moyen de la densification de ses actifs de commerce de détail existants. Les projets d'aménagement destinés au commerce de détail en cours de réalisation de la Fiducie représentent actuellement une superficie de 300 000 pieds carrés selon la quote-part revenant à la Fiducie (y compris 93 000 pieds carrés se rapportant à des baux fonciers) et devraient être achevés d'ici 12 à 24 mois<sup>2)</sup>.

Le tableau qui suit présente le détail des projets d'aménagement destinés au commerce de détail en cours de réalisation de la Fiducie selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> au 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)			SLB <sup>i)</sup> (en pieds carrés)		Investissement <sup>ii)</sup>			Rendement stabilisé prévu <sup>2), iv)</sup>	
Projet/emplacement	Participation (en %)	Date d'achèvement prévue <sup>iii)</sup>	Superficie estimée à l'achèvement <sup>2)</sup>	Superficie louée en %	À ce jour	Coûts estimés d'achèvement <sup>2)</sup>	Total estimatif		
<b>Immeubles de commerce de détail</b>									
1	Harvest Hills Market, immeuble 8, Edmonton (Alberta) <sup>v)</sup>	50 %	S2 2025	2 000	100 %	314 \$	757 \$	1 071 \$	7,25 % - 7,75 %
2	Erin Ridge Shopping Centre, immeuble 16, St. Albert (Alberta) <sup>v)</sup>	50 %	S2 2025	5 000	100 %	1 343	745	2 088	7,75 % - 8,25 %
3	550 Kenaston Blvd., Winnipeg (Manitoba) <sup>v)</sup>	50 %	S2 2025	1 000	100 %	1	288	289	18,75 % - 19,25 %
4	4420-52 <sup>nd</sup> Ave., Whitecourt (Alberta)	100 %	S2 2025	17 000	100 %	71	6 616	6 687	6,75 % - 7,25 %
5	410 Baseline Rd., Sherwood Park (Alberta) <sup>v)</sup>	100 %	S2 2025	2 000	100 %	106	1 002	1 108	11,00 % - 11,50 %
6	Langstaff et Hwy 27, Woodbridge (Ontario)	100 %	S2 2025	17 000	100 %	5 552	3 837	9 389	6,00 % - 6,50 %
7	2211 20 <sup>th</sup> Sideroad Rd., Innisfil (Ontario) <sup>v)</sup>	100 %	S2 2025	20 000	100 %	272	993	1 265	9,00 % - 9,50 %
8	12035 Highway 17E, Sturgeon Falls (Ontario)	100 %	S2 2025	17 000	100 %	55	6 159	6 214	5,75 % - 6,25 %
9	3050 Vega Blvd., Mississauga (Ontario)	100 %	S2 2025	44 000	100 %	7 936	13 421	21 357	4,50 % - 5,00 %
10	4270 Innes Rd., Ottawa (Ontario) <sup>v)</sup>	100 %	S1 2026	5 000	100 %	35	243	278	41,25 % - 41,75 %
11	680 O'Brien Rd., Renfrew (Ontario)	100 %	S1 2026	17 000	100 %	136	7 179	7 315	7,25 % - 7,75 %
12	657 John St. N, Aylmer (Ontario)	100 %	S1 2026	17 000	100 %	131	7 710	7 841	7,25 % - 7,75 %
13	1048 Midland Ave. Kingston (Ontario) <sup>v)</sup>	100 %	S1 2026	65 000	100 %	30	2 106	2 136	27,25 % - 27,75 %
14	3850 Cambrian Rd., Ottawa (Ontario)	100 %	S1 2026	37 000	100 %	2 509	22 569	25 078	5,75 % - 6,25 %
15	1641 et 1675 Jane St., North York (Ontario)	100 %	S2 2026	17 000	100 %	63	9 918	9 981	4,75 % - 5,25 %
16	5251 Country Hills Blvd. NW, Calgary (Alberta)	100 %	S2 2026	17 000	100 %	65	7 297	7 362	5,75 % - 6,25 %
<b>Total – projets d'aménagement d'immeubles de commerce de détail</b>				<b>300 000</b>		<b>18 619 \$</b>	<b>90 840 \$</b>	<b>109 459 \$</b>	<b>6,25 % - 6,75 %</b>

i) Quote-part revenant à Propriétés de Choix.

ii) Compilé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR. Les investissements à ce jour ont été compilés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, compte non tenu des ajustements de la juste valeur des projets en cours.

iii) La mention « S1 » représente le premier semestre de l'exercice. La mention « S2 » représente le deuxième semestre de l'exercice.

iv) Sauf indication contraire, il n'y a eu aucun changement significatif dans la fourchette de rendement stabilisé prévu qui a été communiquée précédemment.

v) Projet d'aménagement avec achèvement par phase. Le rendement stabilisé prévu communiqué peut varier à mesure de l'achèvement des phases ou de l'ajout de phases additionnelles au projet d'aménagement.

vi) Ce projet d'aménagement comprend un bail foncier.

## Projets d'aménagement d'immeubles industriels en cours de réalisation

La Fiducie investit dans des projets d'aménagement d'immeubles industriels au moyen de l'aménagement de nouveaux terrains industriels. La Fiducie a actuellement un projet d'aménagement en cours qui devrait représenter une superficie de 829 000 pieds carrés, selon la quote-part revenant à la Fiducie, d'espace logistique de nouvelle génération à court terme<sup>2)</sup>.

Le tableau qui suit présente le détail des projets d'aménagement d'immeubles industriels en cours de réalisation de la Fiducie selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> au 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)			SLB <sup>i)</sup> (en pieds carrés)		Investissement <sup>i), ii)</sup>				
Projet/emplacement	Participation (en %)	Date d'achèvement prévue <sup>iii)</sup>	Superficie estimée à l'achève- ment <sup>2)</sup>	Superficie louée en %	À ce jour	Coûts estimés d'achève- ment <sup>2)</sup>	Total estimatif	Rendement stabilisé prévu <sup>2), iv)</sup>	
<b>Immeubles industriels</b>									
1	Choice Caledon Business Park – immeuble H, Caledon (Ontario) <sup>v)</sup>	85 %	S2 2025	829 000	64 %	95 868 \$	117 616 \$	213 484 \$	6,75 % - 7,25 %
<b>Total – projets d'aménagement d'immeubles industriels</b>				<b>829 000</b>		<b>95 868 \$</b>	<b>117 616 \$</b>	<b>213 484 \$</b>	<b>6,75 % - 7,25 %</b>

- i) Quote-part revenant à Propriétés de Choix.
- ii) Compilé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR. Les investissements à ce jour ont été compilés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, compte non tenu des ajustements de la juste valeur des projets en cours.
- iii) La mention « S1 » représente le premier semestre de l'exercice. La mention « S2 » représente le deuxième semestre de l'exercice.
- iv) Il n'y a eu aucun changement significatif dans la fourchette de rendement stabilisé prévu qui a été communiquée précédemment.
- v) L'aménagement comprend une option d'agrandissement offerte au locataire pour la totalité de l'espace. L'augmentation de la superficie devrait être achevée au premier semestre de 2027 si le locataire en fait le choix.

La Fiducie prévoit la construction de huit immeubles industriels à vocation multiple d'avant-garde en quatre phases dans le Choice Caledon Business Park. La première phase, un centre de distribution de Loblaw, a été finalisée au quatrième trimestre de 2024. L'immeuble H, premier immeuble de la phase 2, est loué à National Logistics Services, un important fournisseur canadien de services logistiques, le début de la perception des loyers étant prévu pour le deuxième trimestre de 2026<sup>2)</sup>. Les phases restantes devraient être menées à bien au cours des 60 prochains mois<sup>2)</sup>.

### 3.6 Projets d'aménagement en cours de planification

Outre les projets d'aménagement en cours de réalisation, Propriétés de Choix dispose d'un important programme de projets d'aménagement plus complexes d'immeubles à usage mixte de plus grande envergure et de terrains destinés à des projets d'aménagement à vocation commerciale futurs à diverses étapes de la planification, lesquels devraient contribuer collectivement à une croissance significative de la valeur liquidative à l'avenir. La Fiducie continue de faire progresser le changement de zonage de plusieurs sites à usage mixte, qui en sont actuellement à différents stades du processus de changement de zonage et de planification.

Au 30 juin 2025, la Fiducie a recensé 24 sites présentant un potentiel d'aménagement futur, dont 9 projets d'une superficie totale de 160 000 pieds carrés pouvant être réalisés sur les sites existants de commerce de détail, 2 projets d'une superficie totale de 4 230 000 pieds carrés sur des sites industriels, et 13 projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte et résidentiels comptant une superficie totale de 12 615 000 pieds carrés et 15 306 unités résidentielles (selon la quote-part revenant à la Fiducie). Le plan d'aménagement de chaque bien fait l'objet d'une évaluation exhaustive menée par la Fiducie à l'égard de chaque projet. La portée prévue d'un projet pourrait changer au fil du temps, et la Fiducie pourrait décider de ne pas aller de l'avant avec un projet d'aménagement au terme de son évaluation préalable exhaustive. La Fiducie a investi à ce jour un total de 432,0 millions de dollars au titre de ces projets pour l'acquisition de terrains et pour d'autres frais initiaux d'aménagement et de planification.

#### Projets d'aménagement d'immeubles destinés au commerce de détail en cours de planification

La densification des immeubles de commerce de détail vise à accroître la densité au rez-de-chaussée des immeubles de commerce de détail dans le portefeuille existant d'immeubles de commerce de détail. Ces projets offrent la possibilité d'ajouter de nouveaux locataires, accroissent davantage la proportion de locataires de grande qualité et favorisent une croissance stable des activités.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)		
	Nombre de sites	Investissements à ce jour <sup>i), ii)</sup>
<b>Projets d'aménagement d'immeubles destinés au commerce de détail en cours de planification</b>	<b>9</b>	<b>21 029 \$</b>

i) Quote-part revenant à Propriétés de Choix.

ii) Compilé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR. Les investissements à ce jour ont été compilés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, compte non tenu des ajustements de la juste valeur des projets en cours.

La Fiducie a recensé environ 150 autres sites de commerce de détail susceptibles de faire l'objet d'un aménagement dans l'avenir.

#### Projets d'aménagement d'immeubles industriels en cours de planification

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)		
	Nombre de sites	Investissements à ce jour <sup>i), ii)</sup>
<b>Projets d'aménagement d'immeubles industriels en cours de planification – Demande de changement de zonage approuvée</b>	<b>2</b>	<b>235 453 \$</b>

i) Quote-part revenant à Propriétés de Choix.

ii) Compilé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR. Les investissements à ce jour ont été compilés selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, compte non tenu des ajustements de la juste valeur des projets en cours.

La Fiducie a obtenu l'approbation du changement de zonage pour deux projets d'aménagement d'immeubles industriels. Le tableau suivant présente l'information sur les projets d'aménagement d'immeubles industriels en cours de planification de la Fiducie :

Projet/emplacement	Description
<b>Choice Caledon Business Park – phases restantes, Caledon (Ontario)</b>	Au cours du troisième trimestre de 2022, la coentreprise a obtenu les droits lui permettant de convertir les terres agricoles en terrains utilisés à d'autres fins au moyen d'un arrêté ministériel de zonage. La Fiducie a soumis des demandes de plan provisoire de lotissement et de plan d'implantation pour la première phase au deuxième trimestre de 2023, après quoi elle a reçu le permis de terrassement et amorcé les travaux sur place. Les coûts de préparation du site pour la subdivision des phases restantes devraient totaliser 90,0 millions de dollars, ou 76,4 millions de dollars selon la quote-part. Le reste du projet d'aménagement devrait comprendre des entrepôts, des installations de distribution et des immeubles industriels d'une superficie totalisant environ 4,2 millions de pieds carrés sur 205 acres nettes destinées à l'aménagement (selon une participation de 100 %). La Fiducie a investi à ce jour un total de 201,1 millions de dollars au titre des phases restantes du projet d'aménagement, montant qui comprend l'acquisition de terrains.
<b>Choice Eastway Industrial Centre – phase 2, East Gwillimbury (Ontario)</b>	La deuxième phase du projet de la Fiducie vise un terrain destiné à l'aménagement d'environ 54 acres (selon une participation de 100 %) pour l'intégralité duquel un changement de zonage a été obtenu. La deuxième phase devrait représenter environ 0,8 million de pieds carrés (selon une participation de 100 %). La Fiducie a investi à ce jour un montant de 34,4 millions de dollars, montant qui comprend l'acquisition de terrains.

## Projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte et résidentiels en cours de planification

Les projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte constituent un élément clé de la stratégie d'aménagement à long terme de Propriétés de Choix. La Fiducie s'efforce de créer une valeur durable grâce à des actifs de grande qualité à usage mixte comportant une importante composante résidentielle locative. En s'appuyant sur le portefeuille considérable de la Fiducie dans d'importants marchés urbains, Propriétés de Choix est d'avis qu'il existe des occasions de création de valeur importantes par l'intermédiaire d'un changement de zonage d'actifs existants ayant pour locataire pilier un magasin d'alimentation en sites à usage mixte. Le plan d'aménagement de chaque projet est soumis à l'examen et à l'approbation des administrations municipales, un processus qui peut prendre plusieurs années.

Une fois que le changement de zonage et les droits de propriété ont été obtenus, la Fiducie peut créer davantage de valeur en réalisant de tout nouveaux projets d'aménagement, en repositionnant des immeubles de commerce de détail existants et en maximisant la densité disponible aux fins des projets d'aménagement à vocation résidentielle et à usage mixte. Propriétés de Choix a amorcé le processus d'obtention du changement de zonage et des droits de propriété pour plusieurs de ses projets à venir.

La Fiducie a obtenu l'approbation du changement de zonage de six projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte et résidentiels et a présenté des demandes pour cinq projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte et résidentiels. La Fiducie a déjà investi, au total, 175,5 millions de dollars au titre de ces projets pour l'acquisition de terrains et pour d'autres frais initiaux d'aménagement et de planification.

Le tableau qui suit présente les détails des projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte et résidentiels par statut de zonage :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)						SLB estimée <sup>i), ii)</sup> (en milliers de pieds carrés)			Investissements à ce jour <sup>iii)</sup>
Projet/emplacement	Type	Participation (en %)	Superficie en acres <sup>i)</sup>	Nombre d'unités estimé <sup>i)</sup>	Vocation commerciale	Vocation résidentielle	Total		
<b>Demande de changement de zonage approuvée</b>									
1	Carlaw Ave., Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	5,6	1 080	84	993	1 077	7 995 \$
2	Golden Mile, Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	19,0	3 597	323	2 907	3 230	22 655
3	Grenville et Grosvenor, Toronto (Ontario)	Immeubles résidentiels	50 %	0,5	385	17	320	337	37 833
4	Parkway Forest Dr., Toronto (Ontario)	Immeubles résidentiels	50 %	1,5	191	—	120	120	2 870
5	Sheppard Ave. W., Toronto (Ontario)	Immeubles résidentiels	50 %	0,3	100	5	64	69	6 997
6	Woodbine Ave., Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	1,7	601	38	422	460	10 738
<b>Total partiel – demande de changement de zonage approuvée</b>				<b>28,6</b>	<b>5 954</b>	<b>467</b>	<b>4 826</b>	<b>5 293</b>	<b>89 088</b>
<b>Demande de changement de zonage présentée</b>									
1	Broadview Ave., Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	3,3	503	23	409	432	4 508
2	Dundas St. W., Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	13,0	1 923	178	1 477	1 655	47 565
3	North Rd., Coquitlam (Colombie-Britannique)	Immeubles à usage mixte	100 %	7,8	2 470	110	1 765	1 875	7 639
4	Photography Dr., Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	7,7	2 356	50	2 010	2 060	5 286
5	Warden Ave., Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	6,5	2 100	10	1 290	1 300	15 346
<b>Total partiel – demande de changement de zonage présentée</b>				<b>38,3</b>	<b>9 352</b>	<b>371</b>	<b>6 951</b>	<b>7 322</b>	<b>80 344</b>
<b>Demande de changement de zonage à présenter</b>									
1	Lower Jarvis, Toronto (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	4,1	—	—	—	—	3 540
2	South Service Rd., Mississauga (Ontario)	Immeubles à usage mixte	100 %	10,4	—	—	—	—	2 554
<b>Total partiel – demande de changement de zonage à présenter</b>				<b>14,5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6 094</b>
<b>Total – projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte et résidentiels en cours de planification</b>				<b>81,4</b>	<b>15 306</b>	<b>838</b>	<b>11 777</b>	<b>12 615</b>	<b>175 526 \$</b>

i) Quote-part revenant à Propriétés de Choix.

ii) La SLB estimée est fondée sur les plans d'aménagement actuels, la superficie définitive de l'aménagement pouvant différer. En ce qui concerne les projets en cours de planification, la SLB est une estimation et elle pourrait donc varier quand le processus de changement de zonage et de droits des projets sera terminé.

iii) Les investissements à ce jour comprennent les coûts supplémentaires liés au regroupement de terrains et à la planification de l'aménagement.

## Demandes de changement de zonage approuvées

L'obtention des autorisations de zonage constitue une étape importante du cycle d'aménagement. L'approbation du changement de zonage permet à la Fiducie de dégager une valeur foncière importante en réalisant le potentiel lié à la densification résidentielle. Après l'approbation du changement de zonage, la phase suivante du processus d'aménagement consiste à obtenir tous les permis nécessaires, ce qui permet de passer à l'étape de l'aménagement actif du projet, à savoir le début de la construction. La Fiducie a obtenu les approbations requises pour trois projets d'aménagement à usage mixte et pour trois projets d'aménagement à vocation résidentielle situés à Toronto, en Ontario. Au 30 juin 2025, la Fiducie avait déjà investi, au total, 89,1 millions de dollars au titre de ces projets pour l'acquisition de terrains et pour d'autres frais initiaux d'aménagement et de planification.

Projet/emplacement	Description
<b>Carlaw Avenue, Toronto (Ontario)</b>	Au cours du deuxième trimestre de 2024, Propriétés de Choix a conclu une entente avec la Province de l'Ontario (la « province ») relativement à la construction d'une station de transport en commun à son immeuble de l'avenue Carlaw. En partenariat avec la province, Propriétés de Choix a élaboré un concept pour la future communauté axée sur le transport en commun sur ce site, situé à l'angle nord-est de la rue Gerrard East et de l'avenue Carlaw. Le site d'environ 5,6 acres deviendra le pilier de la station de métro Gerrard de la TTC sur la future ligne Ontario. Le concept proposé comprend trois tours d'environ 1 000 unités résidentielles, des espaces de vente au détail, dont un nouveau magasin d'alimentation, des aires communes privées au-dessus du corridor de transport en commun, une nouvelle rue publique et un parc public. La construction du projet de transport en commun a commencé en 2024 et devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2030 <sup>2)</sup> , après quoi Propriétés de Choix commencera la construction des tours résidentielles. Au deuxième trimestre de 2025, la province a délivré un arrêté ministériel de zonage pour le site, accordant des autorisations de zonage conformes au concept proposé. Bien que le site reste sous le contrôle de la province, il devrait être restitué à la Fiducie une fois que la station de transport en commun sera achevée. À ce moment-là, la Fiducie fera avancer les approbations du plan d'implantation et la conception détaillée en vue d'un aménagement futur.
<b>Golden Mile, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 19 acres, est situé sur l'avenue Eglinton, dans le quartier Golden Mile de Toronto. Les plans de réaménagement actuels prévoient la construction par phases d'un important projet communautaire à usage mixte favorisant un accroissement de la densité des immeubles résidentiels et des immeubles de commerce de détail. Le site est directement adjacent aux nouvelles stations de transport en commun situées le long de la première phase du circuit de train léger sur rail Eglinton Crosstown, qui est actuellement en construction. Le plan actuel prévoit une superficie totale au rez-de-chaussée d'environ 3,2 millions de pieds carrés, dont une SLB de 0,3 million de pieds carrés utilisée à des fins commerciales, et environ 3 600 unités résidentielles. Le projet d'aménagement transformera le secteur grâce à la création du quartier d'innovation communautaire Golden Mile, en combinant l'expertise de toutes les parties prenantes, notamment les organismes communautaires, le conseiller municipal et les établissements d'enseignement postsecondaire <sup>2)</sup> . Ce projet d'aménagement permettra de créer une communauté comprenant des immeubles résidentiels et commerciaux, ainsi que des aires communes privées, dont un nouveau parc. Les demandes de modification du plan d'aménagement officiel et du règlement de zonage ont été approuvées par la Ville de Toronto, et la Fiducie continue de collaborer avec la Ville en vue de satisfaire les conditions relatives au lotissement et au plan d'implantation.
<b>Grenville et Grosvenor, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 1 acre, est situé dans le secteur de la rue Yonge et de la rue College, au centre-ville de Toronto. Le plan d'aménagement actuel prévoit la construction de deux tours résidentielles d'une superficie totale brute de 0,7 million de pieds carrés, dont une SLB utilisée à des fins commerciales de 34 000 pieds carrés et environ 770 unités résidentielles locatives (selon une participation de 100 %). Les logements à loyer abordable représenteront environ un tiers des unités résidentielles <sup>2)</sup> .
<b>Parkway Forest Drive, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 3 acres, est situé à l'intersection sud-est de la promenade Parkway Forest et de l'avenue Sheppard East, à Toronto, et se trouve à 350 mètres de la station de métro Don Mills de la TTC. Le site comprend actuellement un immeuble locatif de 19 étages et dix maisons en rangée offertes à la location. L'aménagement proposé remplacera cinq des maisons en rangée existantes par un immeuble résidentiel de 33 étages comprenant environ 380 unités (selon une participation de 100 %). Cette densification soutiendra la croissance future de la Ville de Toronto en fournissant un parc de logements locatifs supplémentaire dans un quartier accessible par transport en commun. Les demandes de modification du plan d'aménagement officiel et du règlement de zonage ont été approuvées par la Ville de Toronto.
<b>Sheppard Avenue West, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie de 0,6 acre, est situé à l'intersection nord-est du chemin Allen et de l'avenue Sheppard West à Toronto, soit à environ 400 mètres de la station de métro Sheppard West de la TTC et à proximité du parc Downsview et de l'aéroport Downsview. Les plans d'aménagement actuels prévoient la construction d'un immeuble résidentiel de 15 étages comprenant une SLB de 10 000 pieds carrés à vocation commerciale et environ 200 unités résidentielles (selon une participation de 100 %).
<b>Woodbine Avenue, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 1,7 acre, est situé à l'intersection nord-est des avenues Woodbine et Danforth, dans le quartier Danforth de Toronto. Le site est adjacent à la station de métro Woodbine de la TTC. Le conseil municipal de Toronto a approuvé le réaménagement du site en un projet à usage mixte. Le plan approuvé comprend une nouvelle épicerie au rez-de-chaussée, un théâtre et un établissement préscolaire. Le projet sera constitué de deux immeubles à vocation résidentielle de 35 et de 10 étages comprenant environ 600 unités destinées à la location, dont 12 unités à loyer abordable et 14 unités de remplacement pour les locataires existants, arrimant ainsi les objectifs d'aménagement à ceux relatifs à la collectivité et au logement. La conception de ce projet intégrera des caractéristiques de l'aménagement urbain du quartier Danforth et une architecture durable. Ce projet améliorera l'espace public grâce à l'ajout d'importantes aires communes privées sur l'avenue Woodbine et l'élargissement des avenues Danforth et Woodbine. L'approbation du changement de zonage a été obtenue au cours du quatrième trimestre de 2024.

### Demandes de changement de zonage présentées

Propriétés de Choix a présenté des demandes de changement de zonage pour cinq projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte situés à Toronto, en Ontario, et à Coquitlam, en Colombie-Britannique. Au 30 juin 2025, la Fiducie avait déjà investi, au total, 80,3 millions de dollars au titre de ces projets pour l'acquisition de terrains et pour d'autres frais initiaux d'aménagement et de planification.

Projet/emplacement	Description
<b>Broadview Avenue, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 3,3 acres, est situé à l'intersection sud-ouest des avenues Danforth et Broadview, dans l'est de Toronto, et se trouve à moins de 150 mètres de la station de métro Broadview de la TTC. La proposition d'aménagement actuelle prévoit une tour résidentielle, une nouvelle épicerie et un parc public. La demande présentée prévoit une superficie totale au rez-de-chaussée de 0,4 million de pieds carrés et environ 500 unités résidentielles. La Fiducie continue d'affiner sa vision d'un projet d'aménagement d'immeubles à usage mixte axé sur le transport en commun, qui transformera un site sous-utilisé tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et les liaisons vertes pour la communauté existante. Les demandes de modification du plan d'aménagement officiel et du règlement de zonage et la demande de plan provisoire de lotissement ont été présentées à la Ville de Toronto.
<b>Dundas Street West, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 13 acres, est situé à l'angle sud-est de Dundas Street West et Bloor Street West à Toronto, à l'intersection de plusieurs corridors de transport en commun importants, notamment une station de métro de la TTC, une gare ferroviaire du réseau GO et le circuit ferroviaire Union-Pearson Express. Les plans de réaménagement actuels prévoient l'aménagement d'un important projet communautaire à usage mixte intégré aux services de transport en commun locaux favorisant un accroissement de la densité des immeubles résidentiels, des immeubles de bureaux et des immeubles de commerce de détail ainsi que d'autres usages communautaires, dont un parc public. La demande présentée prévoit une superficie totale au rez-de-chaussée d'environ 1,7 million de pieds carrés, dont une SLB utilisée à des fins commerciales de 0,2 million de pieds carrés, et environ 1 900 unités résidentielles. Les demandes de modification du plan d'aménagement officiel et du règlement de zonage et les demandes relatives au plan de lotissement et au plan d'implantation ont été présentées à la Ville de Toronto.
<b>North Road, Coquitlam (Colombie-Britannique)</b>	Le site, d'une superficie de près de 7,8 acres, est situé à l'angle sud-est de North Road et d'Austin Avenue, à Coquitlam. Le plan directeur d'aménagement propose le réaménagement de l'actuel Cariboo Centre en un éventail diversifié d'immeubles résidentiels, d'immeubles de commerce de détail, d'aires de détente publiques et de services de garde d'enfants en quatre phases. Une fois mené à terme, le projet comptera environ 2 500 nouveaux logements répartis dans six tours destinés aux marchés résidentiels et locatifs, ainsi que quelque 110 000 pieds carrés d'espace destiné au commerce de détail dans des aires commerciales comprenant notamment un nouveau magasin d'alimentation et une pharmacie dans le cadre de la phase 1 et des services de garde d'enfants dans le cadre des phases 1 et 4. En outre, l'ensemble du projet comptera environ 26 000 pieds carrés de place publique. Le plan directeur d'aménagement a été soumis à la Ville de Coquitlam en décembre 2023, puis soumis de nouveau en mai 2024. Le processus d'obtention des droits de propriété associés au plan directeur d'aménagement ainsi que la demande de permis d'aménagement pour la phase 1 sont en cours.
<b>Photography Drive, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 7,7 acres, est situé à l'angle sud-ouest de l'avenue Eglinton West et de la promenade Black Creek, à Toronto, à proximité de plusieurs corridors de transport en commun importants, notamment le réseau GO de Kitchener, le circuit ferroviaire Union-Pearson Express et le futur circuit de train léger sur rail Eglinton Crosstown. Le réaménagement proposé comprend sept immeubles à usage mixte, dont des unités à vocation résidentielle et des locaux de commerce de détail. La demande comprend une superficie brute totale d'environ 2,1 millions de pieds carrés et 2 400 unités résidentielles. Propriétés de Choix continue de préciser sa vision d'une communauté inclusive à usage mixte où les gens peuvent vivre et accéder aux commodités, aux services, au transport en commun et à une toute nouvelle épicerie, le tout à distance de marche. Les demandes de modification du plan d'aménagement officiel et du règlement de zonage ont été présentées à la Ville de Toronto.
<b>Warden Avenue, Toronto (Ontario)</b>	Le site, d'une superficie d'environ 6,5 acres, est situé au sud de l'intersection des avenues Saint Clair et Warden, à Toronto, et à 500 mètres de la station de métro Warden de la TTC. Le plan d'aménagement actuel prévoit environ 2 100 unités résidentielles, une superficie brute de plus de 1,3 million de pieds carrés et une proposition de parc public. La Fiducie a conclu un règlement avec la Ville de Toronto, et elle s'affaire à préciser les conditions avant la publication d'un plan d'aménagement officiel et d'une demande de modification de règlement de zonage.

### 3.7 Projets futurs

La stratégie d'aménagement à long terme de Propriétés de Choix consiste à créer de la valeur grâce à des projets d'aménagement à vocation résidentielle et à usage mixte. Outre les projets en cours de planification, la Fiducie a recensé dans son portefeuille existant environ 70 sites, d'une superficie globale de plus de 500 acres qui offrent un potentiel d'accroissement de la densité des immeubles à usage mixte et résidentiels par la densification d'un actif existant. Plus de 90 % des sites recensés se trouvent dans les régions du Grand Toronto, du Grand Montréal et du Grand Vancouver, ce qui permet d'élargir la plateforme résidentielle dans les plus grandes villes du Canada. Propriétés de Choix travaille activement à l'examen de ces sites et les classe par ordre de priorité en vue d'amorcer le processus de changement de zonage et d'obtention des droits de propriété.

### 3.8 Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir

Pour multiplier les occasions d'acquisition, Propriétés de Choix a mis en place un programme avec un groupe d'importants promoteurs immobiliers dans le cadre duquel Propriétés de Choix procure du financement mezzanine ou du financement par entente de copropriété. Ces activités de financement procurent généralement à Propriétés de Choix une option ou d'autres droits d'acquies une participation dans l'immeuble à revenu aménagé. Les prêts hypothécaires et les prêts représentent des avances consenties aux termes d'ententes de prêts mezzanine, de financement de coentreprises, de financement par le vendeur et d'autres arrangements.

Au 30 juin 2025, la Fiducie avait accordé des prêts hypothécaires garantis de 280 951 \$ (305 348 \$ au 31 décembre 2024) à des emprunteurs indépendants. Ces prêts ont été accordés à des emprunteurs qui sont des partenaires et contreparties stratégiques de la Fiducie, et ils sont garantis par des actifs immobiliers.

Le 31 janvier 2025, la Fiducie a consenti un prêt hypothécaire de 5 918 \$ à un coentrepreneur. Le prêt porte intérêt au taux de 5,00 % et est garanti par la quote-part du partenaire d'un immeuble de commerce de détail productif de revenus situé à Richmond Hill, en Ontario.

Le 31 janvier 2025, le prêt à recevoir d'un partenaire d'aménagement et les intérêts courus totalisant 20 868 \$ ont été réglés au titre du paiement de la contrepartie conditionnelle due au partenaire d'aménagement.

Le 31 janvier 2025, un prêt hypothécaire consenti à une entité dans laquelle la Fiducie détient une participation et des intérêts courus y afférents totalisant 114 217 \$ (19 915 \$ selon une base proportionnelle) ont été remboursés.

Le 5 mars 2025, la Fiducie a consenti une avance de 15 000 \$ aux termes d'un prêt mezzanine existant à un coentrepreneur. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,55 %, avec un taux plancher de 10,00 % et est garanti par la quote-part du coentrepreneur d'un immeuble résidentiel productif de revenus situé à Ottawa, en Ontario.

Le 10 juin 2025, la Fiducie a consenti une avance de 4 954 \$ aux termes d'un prêt mezzanine existant à un coentrepreneur. Le prêt porte intérêt au taux de 6,00 % et est garanti par la quote-part du partenaire d'un immeuble à usage mixte et résidentiel productif de revenus situé à Toronto, en Ontario.

Les porteurs de parts échangeables peuvent, au lieu de recevoir la totalité ou une partie de leurs distributions, choisir de se faire prêter un montant par Choice Properties Limited Partnership et de se faire verser leurs distributions le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel ces distributions leur auraient autrement été versées. De tels prêts ne portent pas intérêt et sont exigibles et remboursables en totalité le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel les prêts ont été consentis. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, GWL a choisi de recevoir les distributions de Choice Properties Limited Partnership sous forme de prêts. Ainsi, des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 151 388 \$ ont été émis à l'intention de GWL. Des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 299 807 \$ au titre des prêts que la Fiducie avait émis au cours de l'exercice 2024 ont été réglés au titre des distributions payables par la Fiducie à GWL en janvier 2025.

Au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)			Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	
	Selon les PCGR	Selon une base proportionnelle <sup>1), i)</sup>	Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)
Prêts hypothécaires	281 531 \$	280 951 \$	0,8	7,92 %
Billets à recevoir de GWL	151 388	151 388	—	— %
<b>Prêts hypothécaires et billets à recevoir</b>	<b>432 919 \$</b>	<b>432 339 \$</b>		

i) L'ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> élimine, selon la quote-part revenant à la Fiducie, les soldes de prêts hypothécaires consentis à une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)			Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	
	Selon les PCGR	Selon une base proportionnelle <sup>1), i)</sup>	Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)
Prêts hypothécaires	399 655 \$	305 348 \$	1,0	8,16 %
Prêts	20 743	20 743	0,1	7,00 %
Billets à recevoir de GWL	299 807	299 807	—	— %
<b>Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir</b>	<b>720 205 \$</b>	<b>625 898 \$</b>		

i) L'ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> élimine, selon la quote-part revenant à la Fiducie, les soldes de prêts hypothécaires consentis à une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

## 4. SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

### 4.1 Sources de liquidité et structure du capital

Propriétés de Choix entend financer ses activités courantes et sa croissance future principalement au moyen i) de la trésorerie existante, ii) des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation, iii) du financement à court terme par le truchement d'une facilité de crédit engagée, iv) de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres (y compris les parts échangeables), sous réserve de la conjoncture du marché, et v) d'emprunts hypothécaires garantis. Étant donné l'accès raisonnable aux marchés financiers dont elle dispose, Propriétés de Choix n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations financières à court terme et à long terme, y compris ses engagements en matière de dépenses d'investissement<sup>2)</sup>.

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, selon une base proportionnelle <sup>1), i)</sup>	57 214 \$	97 226 \$	(40 012) \$
Tranche inutilisée de la facilité de crédit	1 300 000	1 500 000	(200 000)
<b>Liquidités</b>	<b>1 357 214 \$</b>	<b>1 597 226 \$</b>	<b>(240 012) \$</b>
<b>Actifs non grevés, selon une base proportionnelle<sup>1)</sup></b>	<b>13 452 000 \$</b>	<b>12 982 000 \$</b>	<b>470 000 \$</b>

i) Au 30 juin 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ne rendaient compte d'aucun placement à court terme (16 102 \$ au 31 décembre 2024).

### Prospectus préalable de base

Le 20 juin 2025, Propriétés de Choix a renouvelé un prospectus simplifié préalable de base autorisant l'émission de parts et de titres de créance sur une période de 25 mois.

### 4.2 Principaux éléments des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période, selon les PCGR	105 056 \$	9 702 \$	95 354 \$	63 388 \$	252 424 \$	(189 036) \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	160 037	136 282	23 755	299 398	277 874	21 524
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(369 220)	(79 339)	(289 881)	(343 451)	(191 569)	(151 882)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	129 487	552 941	(423 454)	6 025	280 857	(274 832)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période, selon les PCGR</b>	<b>25 360 \$</b>	<b>619 586 \$</b>	<b>(594 226) \$</b>	<b>25 360 \$</b>	<b>619 586 \$</b>	<b>(594 226) \$</b>

### Trimestre et semestre

Au cours du trimestre et du semestre, la trésorerie a surtout été affectée aux acquisitions nettes d'immeubles de placement, aux distributions en trésorerie versées sur les parts de fiducie, aux dépenses d'investissement ainsi qu'aux avances nettes sur les prêts hypothécaires, les prêts et les billets à recevoir. Les sorties de trésorerie ont été neutralisées en partie par les entrées de trésorerie générées par les prélèvements sur la facilité de crédit et les activités d'exploitation.

Pour le semestre, les sorties de trésorerie ont également été affectées aux remboursements nets sur les débentures non garanties de premier rang.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation sont utilisées en partie pour financer les activités courantes et les dépenses d'investissement liées aux immeubles et à la location<sup>2)</sup>.

### 4.3 Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (« FTLAE »)

Le montant ajusté des FTLAE<sup>1)</sup> exclut la majorité des fluctuations à court terme des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, comme les versements d'impôts fonciers et le calendrier des versements semestriels sur les débetures, bien qu'il existe certaines fluctuations d'un trimestre à l'autre des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation. Le montant ajusté des FTLAE<sup>1)</sup> permet aussi d'ajuster les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation par rapport aux besoins de fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement liées à l'exploitation qui maintiennent la capacité de production des immeubles de placement, ce qui augmente la volatilité des valeurs en raison du caractère saisonnier des projets d'immobilisations. La direction recourt à cette mesure non conforme aux PCGR pour évaluer les flux de trésorerie pouvant être distribués. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14.4, « Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation », pour obtenir un rapprochement du montant ajusté des FTLAE<sup>1)</sup> avec les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation établies selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente un sommaire des mesures liées aux montants ajustés des FTLAE<sup>1)</sup> :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>1)</sup>	175 454 \$	194 575 \$	(19 121) \$	351 634 \$	368 480 \$	(16 846) \$
Distributions en trésorerie déclarées	139 334	137 492	1 842	277 455	273 779	3 676
Trésorerie conservée après les distributions en trésorerie	36 120 \$	57 083 \$	(20 963) \$	74 179 \$	94 701 \$	(20 522) \$
Ratio de distribution du montant ajusté des FTLAE <sup>1)</sup>	79,4 %	70,7 %	8,7 %	78,9 %	74,3 %	4,6 %

#### Trimestre et semestre

Le montant ajusté des FTLAE<sup>1)</sup> a diminué pour le trimestre et le semestre considérés comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des dépenses de location et d'entretien pour les périodes considérées, des variations défavorables du fonds de roulement, de la hausse des charges d'intérêts et du repli des produits d'intérêts. La baisse a été contrée en partie par l'augmentation du résultat d'exploitation net et par le recul des charges générales et administratives. La baisse pour le semestre a par ailleurs été contrebalancée par l'augmentation des produits de commissions découlant de la résiliation d'une entente avec un partenaire d'aménagement au premier trimestre de l'exercice considéré.

Le montant ajusté des FTLAE<sup>1)</sup> peut fluctuer chaque trimestre en raison du calendrier des dépenses en immobilisations affectées à l'entretien au cours de l'exercice.

#### 4.4 Analyse de l'excédent (insuffisance) au titre des distributions

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire de l'excédent ou de l'insuffisance de certaines mesures conformes et non conformes aux PCGR par rapport au montant des distributions en trésorerie déclarées :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	160 037 \$	136 282 \$	23 755 \$	299 398 \$	277 874 \$	21 524 \$
Déduire : Distributions en trésorerie déclarées	(139 334)	(137 492)	(1 842)	(277 455)	(273 779)	(3 676)
<b>Excédent (insuffisance) des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation par rapport aux distributions en trésorerie déclarées</b>	<b>20 703 \$</b>	<b>(1 210) \$</b>	<b>21 913 \$</b>	<b>21 943 \$</b>	<b>4 095 \$</b>	<b>17 848 \$</b>

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>1)</sup>	175 454 \$	194 575 \$	(19 121) \$	351 634 \$	368 480 \$	(16 846) \$
Déduire : Distributions en trésorerie déclarées	(139 334)	(137 492)	(1 842)	(277 455)	(273 779)	(3 676)
<b>Excédent du montant ajusté des FTLAE après les distributions</b>	<b>36 120 \$</b>	<b>57 083 \$</b>	<b>(20 963) \$</b>	<b>74 179 \$</b>	<b>94 701 \$</b>	<b>(20 522) \$</b>

Le montant ajusté des FTLAE peut fluctuer chaque trimestre en raison du calendrier des dépenses en immobilisations affectées à l'entretien au cours de l'exercice.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
(Perte nette) bénéfice net	(154 247) \$	513 231 \$	(667 478) \$	(250 480) \$	655 510 \$	(905 990) \$
Ajouter : Distributions sur les parts échangeables incluses dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76 189	75 199	990	151 718	149 739	1 979
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux porteurs de parts, compte non tenu des distributions sur les parts échangeables	(78 058)	588 430	(666 488)	(98 762)	805 249	(904 011)
Déduire : Distributions en trésorerie déclarées	(139 334)	(137 492)	(1 842)	(277 455)	(273 779)	(3 676)
<b>(Insuffisance) excédent du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux porteurs de parts diminué(e) des distributions sur les parts échangeables par rapport aux distributions en trésorerie déclarées</b>	<b>(217 392) \$</b>	<b>450 938 \$</b>	<b>(668 330) \$</b>	<b>(376 217) \$</b>	<b>531 470 \$</b>	<b>(907 687) \$</b>

La direction prévoit que, dans un avenir prévisible, les distributions déclarées continueront de varier par rapport (à la perte nette) au bénéfice net étant donné que cette mesure conforme aux PCGR rend compte des ajustements de la juste valeur et d'autres éléments hors trésorerie<sup>2)</sup>.

## 4.5 Composantes du total de la dette ajustée

La structure de la dette de Propriétés de Choix se présente comme suit :

Au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>			
	Selon les PCGR	Selon une base proportionnelle <sup>1), i)</sup>	Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)
Emprunts à la construction	5 306 \$	106 056 \$	0,8	4,39 %
Facilité de crédit	200 000	200 000	4,9	4,04 %
Déduire : Frais de placement de titres d'emprunt	(2 367)	(2 367)		
Déduire : Conversion des emprunts libellés en dollars américains	(1 180)	(1 180)		
Emprunts à taux variables	201 759	302 509	3,5	4,16 %
Débetures non garanties de premier rang	5 350 000	5 350 000	5,2	4,25 %
Emprunts hypothécaires	1 286 043	1 921 503	8,7	4,18 %
Déduire : Frais de placement de titres d'emprunt, escomptes et primes sur la dette	(19 929)	(27 326)		
Emprunts à taux fixes	6 616 114	7 244 177	6,1	4,23 %
<b>Total de la dette ajustée, montant net</b>	<b>6 817 873 \$</b>	<b>7 546 686 \$</b>		

i) La comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> reflète les emprunts à la construction et les emprunts hypothécaires contractés par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 décembre 2024 (en milliers de dollars)	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>			
	Selon les PCGR	Selon une base proportionnelle <sup>1), i)</sup>	Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	Taux d'intérêt moyen pondéré (en %)
Emprunts à la construction	5 230 \$	96 994 \$	1,0	5,47 %
Facilité de crédit	—	—	—	— %
Déduire : Frais de placement de titres d'emprunt <sup>ii)</sup>	—	—		
Emprunts à taux variables	5 230	96 994	1,0	5,47 %
Débetures non garanties de premier rang	5 400 000	5 400 000	5,4	4,20 %
Emprunts hypothécaires	1 300 158	1 815 675	8,0	4,12 %
Déduire : Frais de placement de titres d'emprunt, escomptes et primes sur la dette	(20 448)	(28 101)		
Emprunts à taux fixes	6 679 710	7 187 574	6,1	4,18 %
<b>Total de la dette ajustée, montant net</b>	<b>6 684 940 \$</b>	<b>7 284 568 \$</b>		

i) La comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> reflète les emprunts à la construction et les emprunts hypothécaires contractés par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

ii) Des frais de placement de titres d'emprunt non amortis de 2 213 \$ au titre de la facilité de crédit étaient pris en compte dans les autres actifs au 31 décembre 2024.

### Emprunts à la construction

Aux fins du financement de l'aménagement de certains immeubles industriels et immeubles à usage mixte et résidentiels, diverses participations sous forme de copropriétés et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ont accès à des facilités de crédit à la construction non renouvelables à taux variables, pour lesquelles certaines filiales de la Fiducie garantissent leur propre quote-part. Au 30 juin 2025, le montant maximal pouvant être prélevé en fonction de la participation de la Fiducie sur les emprunts à la construction s'élevait à 276 225 \$, dont une tranche de 270 700 \$ se rapportait à des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (respectivement 276 225 \$ et 270 700 \$ au 31 décembre 2024). Les emprunts à la construction viennent à échéance en 2025 et en 2026.

Au 30 juin 2025, un montant de 106 056 \$ avait été prélevé sur les emprunts à la construction, dont une tranche de 100 750 \$ se rapporte à des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts à la construction et leur durée moyenne pondérée à l'échéance s'établissaient respectivement à 4,39 % et à 0,8 an (respectivement 5,47 % et 1,0 an au 31 décembre 2024).

### Facilité de crédit

Propriétés de Choix dispose d'une facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang d'un montant de 1 500 000 \$ consentie par un consortium de prêteurs. Au deuxième trimestre de 2025, la Fiducie a prorogé l'échéance de la facilité de crédit, la faisant passer du 13 juin 2029 au 21 mai 2030.

En vertu de la facilité de crédit, la Fiducie peut prélever des montants portant intérêt à taux variables, en dollars canadiens ou en dollars américains. Les emprunts libellés en dollars canadiens portent intérêt au taux préférentiel des banques canadiennes majoré de 0,20 % ou au taux moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA ») majoré de 1,20 % et d'un ajustement au taux CORRA composé quotidiennement d'environ 0,30 %, tandis que les emprunts libellés en dollars américains portent intérêt au taux préférentiel des banques américaines majoré de 0,30 % ou au taux des emprunts garantis à un jour (« SOFR ») majoré de 1,30 %. Les taux sont conditionnels au maintien, par DBRS ou par S&P, de notes de crédit de respectivement « BBB (élevé) » et « BBB+ » pour Propriétés de Choix. Parallèlement à tout prélèvement libellé en dollars américains, la Fiducie conclut des swaps de devises pour échanger ses emprunts libellés en dollars américains contre des emprunts libellés en dollars canadiens. La Fiducie applique la comptabilité de couverture aux swaps de devises.

Au 30 juin 2025, la Fiducie affichait des emprunts libellés en dollars américains de 145 529 \$, ce qui correspond à 200 000 \$ CA (néant au 31 décembre 2024), et n'avait aucun emprunt libellé en dollars canadiens (néant au 31 décembre 2024). Parallèlement aux prélèvements, la totalité des emprunts libellés en dollars américains a été convertie en dollars canadiens. Au 30 juin 2025, le solde de la facilité de crédit a été réévalué à 198 820 \$ CA.

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives de nature financière. Au 30 juin 2025, la Fiducie respectait toutes les clauses restrictives de nature financière relatives à la facilité de crédit. La facilité de crédit est assujettie à une commission d'engagement annuelle de 0,24 % sur le solde non prélevé.

### Débtures non garanties de premier rang

Le 10 janvier 2025, la Fiducie a remboursé en totalité à l'échéance, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, le montant en capital total de 350 millions de dollars des débtures non garanties de premier rang de série J en circulation portant intérêt à un taux de 3,55 %. Le remboursement des débtures non garanties de premier rang de série J a été principalement financé par une avance sur la facilité de crédit de la Fiducie.

Le 16 janvier 2025, la Fiducie a émis, par voie de placement privé, des débtures non garanties de premier rang de série V portant intérêt à 4,29 % par année et venant à échéance le 16 janvier 2030 d'un montant en capital total de 300 millions de dollars. La Fiducie a utilisé le produit net afin de rembourser certains montants prélevés aux termes de sa facilité de crédit renouvelable qui ont servi à rembourser à l'échéance ses débtures non garanties de premier rang de série J.

### Sommaire de l'évolution du total de la dette ajustée

Le tableau qui suit présente les variations nettes des composantes des emprunts à taux variables selon les PCGR et selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR de Propriétés de Choix au cours du semestre clos le 30 juin 2025 :

Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Selon les PCGR		Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
	Facilité de crédit	Emprunts à la construction	Emprunts à la construction <sup>1)</sup>	Total de la dette ajustée, à taux variables
Solde de capital impayé à l'ouverture de la période	— \$	5 230 \$	91 764 \$	96 994 \$
Émissions et avances	200 000	76	35 186	235 262
Remboursements	—	—	(26 200)	(26 200)
Conversion des emprunts libellés en dollars américains	(1 180)	—	—	(1 180)
<b>Solde de capital impayé à la clôture de la période</b>	<b>198 820 \$</b>	<b>5 306 \$</b>	<b>100 750 \$</b>	<b>304 876 \$</b>

i) L'ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> reflète les emprunts à la construction contractés par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau qui suit présente les variations des composantes des emprunts à taux fixes de Propriétés de Choix selon les PCGR et selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR au cours du semestre clos le 30 juin 2025 :

Pour le semestre clos le 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Selon les PCGR		Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
	Débtures non garanties de premier rang	Emprunts hypothécaires	Emprunts hypothécaires <sup>1)</sup>	Total de la dette ajustée, à taux fixes
Solde de capital impayé à l'ouverture de la période	5 400 000 \$	1 300 158 \$	515 517 \$	7 215 675 \$
Émissions et avances	300 000	—	136 000	436 000
Remboursements	(350 000)	(14 115)	(16 057)	(380 172)
<b>Solde de capital impayé à la clôture de la période</b>	<b>5 350 000 \$</b>	<b>1 286 043 \$</b>	<b>635 460 \$</b>	<b>7 271 503 \$</b>

i) L'ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> reflète les emprunts hypothécaires contractés par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

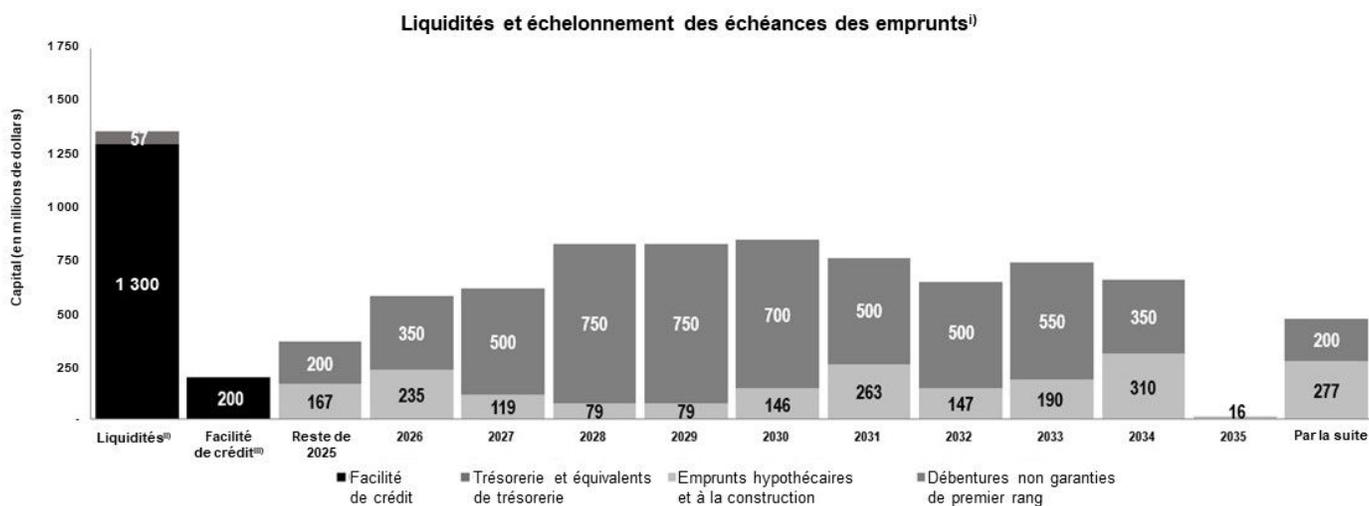
## Calendrier des remboursements et évolution des flux de trésorerie

Le calendrier des remboursements de capital sur le total de la dette à long terme, selon les PCGR et selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> non conforme aux PCGR, par échéance, se présente comme suit :

Au 30 juin 2025 (en milliers de dollars)	Selon les PCGR				Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>		Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
	Facilité de crédit	Débitures non garanties de premier rang	Emprunts hypothécaires	Emprunts à la construction	Emprunts hypothécaires <sup>1)</sup>	Emprunts à la construction <sup>1)</sup>	Total
Reste de 2025	— \$	200 000 \$	116 899 \$	5 306 \$	6 933 \$	38 255 \$	<b>367 393 \$</b>
2026	—	350 000	153 945	—	18 462	62 495	<b>584 902</b>
2027	—	500 000	94 399	—	24 493	—	<b>618 892</b>
2028	—	750 000	49 095	—	29 746	—	<b>828 841</b>
2029	—	750 000	39 466	—	40 020	—	<b>829 486</b>
Par la suite	198 820	2 800 000	832 239	—	515 806	—	<b>4 346 865</b>
<b>Total de l'encours de la dette ajustée</b>	<b>198 820 \$</b>	<b>5 350 000 \$</b>	<b>1 286 043 \$</b>	<b>5 306 \$</b>	<b>635 460 \$</b>	<b>100 750 \$</b>	<b>7 576 379 \$</b>

- i) L'ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> reflète les emprunts hypothécaires et les emprunts à la construction contractés par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Dans le but de réduire le risque de refinancement, Propriétés de Choix tente d'échelonner les échéances des dettes et les obligations à venir au titre du financement afin de s'assurer de ne pas avoir d'échéances ou de besoins de financement importants au cours d'une même année.



- i) Présenté selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>.  
 ii) Comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie.  
 iii) La facilité de crédit viendra à échéance le 21 mai 2030.

## 4.6 Situation financière

Les débetures non garanties de premier rang et la facilité de crédit de Propriétés de Choix contiennent certaines clauses restrictives de nature financière et non financière qui comprennent le maintien d'un certain ratio d'endettement et d'un certain ratio du service de la dette. Ces ratios font l'objet d'une surveillance régulière par la direction pour assurer la conformité aux conventions. Propriétés de Choix était en conformité avec l'ensemble de ces clauses restrictives au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit démontre que la Fiducie se conforme aux ratios d'endettement et de couverture en ce qui a trait à ses débetures :

		Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Ratio de la dette ajustée sur le total des actifs<sup>1), i)</sup></b>	Limite : taux maximal de 60,0 % excluant la dette convertible	<b>40,8 %</b>	40,0 %
<b>Ratio de couverture du service de la dette<sup>1), i)</sup></b>	Limite : au moins 1,5 x	<b>3,0 x</b>	3,0 x
<b>Ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV<sup>1), i), ii), iv), v)</sup></b>		<b>7,2 x</b>	7,0 x
<b>Ratio de couverture des intérêts<sup>1), iii), iv)</sup></b>		<b>3,3 x</b>	3,3 x

- i) Les ratios liés à la dette ne tiennent pas compte des parts échangeables. Les ratios sont des mesures financières non conformes aux PCGR et sont calculés conformément aux actes de fiducie, dans leur version complétée.
- ii) Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14.6, « Bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements et juste valeur », pour obtenir un rapprochement du bénéfice net (de la perte nette) au BAIIAJV utilisé pour ce ratio.
- iii) Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14.5, « Rapprochement des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » pour obtenir un rapprochement des charges d'intérêts nettes et autres charges financières selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> et selon les PCGR utilisés pour ce ratio.
- iv) Les clauses restrictives de nature financière liées aux débetures non garanties de premier rang et à la facilité de crédit ne visent pas le ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV<sup>1)</sup> ni le ratio de couverture des intérêts<sup>1)</sup>. Ces mesures sont utilisées pour évaluer le levier financier et sont utiles pour établir la capacité de la Fiducie à respecter ses obligations financières. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR ».
- v) Le ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV, déduction faite de la trésorerie<sup>1)</sup>, était de 7,1 x au 30 juin 2025 et de 6,9 x au 31 décembre 2024.

## 4.7 Notations de crédit

Les titres d'emprunt de Propriétés de Choix sont notés par deux agences de notation indépendantes, soit DBRS et S&P.

Le 29 mai 2024, S&P a revu à la hausse la note de Propriétés de Choix pour l'établir à BBB+ avec une perspective stable. Le 26 mai 2025, DBRS a confirmé la note de Propriétés de Choix de BBB (élevé) et a modifié à la hausse la tendance, qui est passée de stable à positive. Une note de crédit équivalente ou supérieure à BBB- correspond à une notation élevée de solvabilité.

Le tableau qui suit présente les notes de crédit actuelles de Propriétés de Choix au 30 juin 2025 :

Notes de crédit (normes canadiennes)	DBRS		S&P	
	Note de crédit	Tendance	Note de crédit	Perspective
Note de l'émetteur	BBB (élevé)	Positive	BBB+	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB (élevé)	Positive	BBB+	s. o.

#### 4.8 Capitaux propres sous forme de parts

Les capitaux propres sous forme de parts, aux fins du présent rapport de gestion, comprennent à la fois les parts et les parts échangeables, qui sont des équivalents économiques de parts et sur lesquelles des distributions équivalentes sont versées. Le tableau qui suit présente l'historique des capitaux propres sous forme de parts de Propriétés de Choix :

	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Parts à l'ouverture de la période	327 923 972	327 859 972
Parts émises aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts	373 556	368 610
Parts rachetées aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts	(273 256)	(304 610)
<b>Parts à la clôture de la période</b>	<b>328 024 272</b>	<b>327 923 972</b>
<b>Parts échangeables à la clôture de la période</b>	<b>395 786 525</b>	<b>395 786 525</b>
<b>Total des parts et des parts échangeables à la clôture de la période</b>	<b>723 810 797</b>	<b>723 710 497</b>

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

À l'occasion, Propriétés de Choix peut racheter des parts conformément aux règles prescrites dans les politiques réglementaires ou d'une bourse de valeurs applicables. Le 19 novembre 2024, Propriétés de Choix a obtenu l'approbation de la TSX pour acquérir jusqu'à 27 566 130 parts au cours de la période de douze mois allant du 21 novembre 2024 au 20 novembre 2025 dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX ou d'autres systèmes de négociation. Propriétés de Choix entend déposer auprès de la TSX un avis d'intention à l'égard d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités lorsque l'offre actuellement en vigueur viendra à échéance.

#### Parts émises aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts

Des parts ont été émises dans le cadre de règlements effectués aux termes du régime d'options d'achat de parts et d'attributions aux termes du régime de parts temporairement inaccessibles réglées sous forme de parts, selon le cas.

#### Parts rachetées aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts

La Fiducie a acquis des parts aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces parts, qui sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions concernant la cession, ont ensuite été attribuées à certains membres du personnel aux termes du régime de parts temporairement inaccessibles réglées sous forme de parts.

#### Distributions

Les distributions déclarées au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2025 et 2024, y compris les distributions aux porteurs de parts échangeables, se sont établies comme suit :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Distributions déclarées, montant net	139 334 \$	137 492 \$	1 842 \$	277 455 \$	273 779 \$	3 676 \$

Le Conseil de Propriétés de Choix conserve son pouvoir discrétionnaire quant au montant des distributions et à la date à laquelle elles doivent avoir lieu et prévoit distribuer le montant suffisant pour ne pas que la Fiducie ait à payer l'impôt de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*<sup>9)</sup>. En conséquence, aucune provision pour impôt sur le revenu exigible n'est nécessaire, à l'exception des montants encourus pour les filiales canadiennes de la Fiducie. Le bénéfice imposable attribué à la Fiducie et aux porteurs de parts échangeables peut varier au cours de certaines années d'imposition. Au fil du temps, ces différences devraient être, dans l'ensemble, minimes.

Le 12 février 2025, le Conseil a passé en revue et approuvé une hausse des distributions, qui passent à 0,77 \$ par part par année par rapport au taux précédent de 0,76 \$ par part par année (soit une hausse de 1,3 %). Cette hausse est entrée en vigueur pour les porteurs de parts inscrits le 31 mars 2025.

Aux fins du calcul des distributions qui seront versées aux porteurs de parts, le Conseil de Propriétés de Choix prend en considération un certain nombre de facteurs, dont les dispositions de sa déclaration de fiducie, l'environnement macroéconomique et la conjoncture du secteur, la situation financière globale de la Fiducie, les besoins futurs en capitaux, les clauses restrictives liées à la dette et le bénéfice imposable. Conformément à la politique en matière de distributions de Propriétés de Choix, la direction et le Conseil examinent régulièrement le taux des distributions de Propriétés de Choix afin d'évaluer la stabilité des distributions en trésorerie et hors trésorerie.

i) Propriétés de Choix est une « fiducie de fonds commun de placement » et une « fiducie de placement immobilier » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

## 4.9 Valeur liquidative

La valeur liquidative<sup>1)</sup> est une mesure de remplacement des capitaux propres et elle comprend l'avoir des porteurs de parts et la juste valeur des parts échangeables de la Fiducie. Aux termes des PCGR, les parts échangeables sont considérées comme des titres de créance. Les parts échangeables n'ont pas à être remboursées et le porteur de ces parts a le droit de les convertir en parts; par conséquent, la direction considère qu'elles sont équivalentes à des capitaux propres.

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024	Variation
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	4 521 720 \$	4 899 800 \$	(378 080) \$
Parts échangeables	5 885 346	5 283 750	601 596
<b>Valeur liquidative<sup>1)</sup></b>	<b>10 407 066 \$</b>	<b>10 183 550 \$</b>	<b>223 516 \$</b>
<b>Valeur liquidative<sup>1)</sup> par part</b>	<b>14,38 \$</b>	<b>14,07 \$</b>	<b>0,31 \$</b>
<b>Parts de fiducie et parts échangeables à la clôture de la période</b>	<b>723 810 797</b>	<b>723 710 497</b>	<b>100 300</b>

### Semestre

La valeur liquidative<sup>1)</sup> a augmenté de 223,5 millions de dollars, ou 0,31 \$ par part, au cours du semestre clos le 30 juin 2025, en raison surtout des apports nets des FPAE de 382,5 millions de dollars et d'un profit lié à la juste valeur sur les immeubles de placement de 131,0 millions de dollars, facteurs contrebalancés en partie par des distributions de 277,5 millions de dollars.

## 4.10 Instruments financiers

Les dérivés désignés à des fins de couverture consistent en des swaps de taux d'intérêt qui servent à couvrir les fluctuations des taux d'intérêt associés aux emprunts hypothécaires à taux variables d'un montant équivalent, ainsi que des swaps de devises qui servent à couvrir les fluctuations des taux de change associés aux prélèvements équivalents libellés en dollars américains sur la facilité de crédit de la Fiducie. Au 30 juin 2025, les taux d'intérêt associés aux swaps de taux d'intérêt s'échelonnaient de 2,8 % à 5,0 % (de 2,8 % à 5,0 % au 31 décembre 2024).

L'incidence des instruments de couverture sur les bilans consolidés se présentait comme suit :

(en milliers de dollars)	Date d'échéance	Montant notionnel	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Actifs dérivés</b>				
	<b>Entre novembre 2025 et juin 2030</b>			
Swaps de taux d'intérêt		75 260 \$	4 678 \$	5 619 \$
<b>Total des actifs dérivés</b>		<b>75 260 \$</b>	<b>4 678 \$</b>	<b>5 619 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>				
Swaps de taux d'intérêt	1 <sup>er</sup> mars 2030	74 381 \$	2 302 \$	2 048 \$
Swaps de devises	2 juillet 2025	200 000	1 180	—
<b>Total des passifs dérivés</b>		<b>274 381 \$</b>	<b>3 482 \$</b>	<b>2 048 \$</b>

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte latente liée à la juste valeur de 1 195 \$ (un profit latent lié à la juste valeur de 1 385 \$ au 30 juin 2024).

## 4.11 Arrangements hors bilan

Propriétés de Choix émet des lettres de crédit pour appuyer les garanties liées aux immeubles de placement, notamment des obligations en matière d'entretien et d'aménagement vis-à-vis des autorités municipales. La Fiducie détient des lettres de crédit d'un montant maximal de 82 385 \$ pouvant être prélevé en fonction de sa participation. Au 30 juin 2025, le passif brut éventuel lié à ces lettres de crédit totalisait 35 604 \$ (37 479 \$ au 31 décembre 2024).

## 5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats de Propriétés de Choix établis selon les PCGR pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 se résument comme suit :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres				Semestres			
	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
<b>Résultat d'exploitation net</b>								
Produits locatifs	350 779 \$	335 388 \$	15 391 \$	4,6 %	697 691 \$	673 346 \$	24 345 \$	3,6 %
Charges d'exploitation liées aux immeubles	(99 223)	(93 195)	(6 028)	6,5 %	(200 286)	(191 300)	(8 986)	4,7 %
	251 556	242 193	9 363	3,9 %	497 405	482 046	15 359	3,2 %
<b>Bénéfice des stocks de projets résidentiels</b>								
Ventes brutes	—	—	—	s. o.	—	11 268	(11 268)	(100,0) %
Coût des ventes	—	—	—	s. o.	—	(9 234)	9 234	(100,0) %
	—	—	—	s. o.	—	2 034	(2 034)	(100,0) %
<b>Autres produits et charges</b>								
Produits d'intérêts	9 028	15 275	(6 247)	(40,9) %	20 689	25 034	(4 345)	(17,4) %
Revenu de placement <sup>i)</sup>	5 315	5 315	—	— %	10 630	10 630	—	— %
Produits de commissions	738	625	113	18,1 %	3 208	1 326	1 882	141,9 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(148 957)	(146 204)	(2 753)	1,9 %	(295 146)	(288 488)	(6 658)	2,3 %
Charges générales et administratives	(14 976)	(17 200)	2 224	(12,9) %	(29 713)	(31 838)	2 125	(6,7) %
Quote-part du bénéfice des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5 720	1 370	4 350	317,5 %	21 875	6 088	15 787	259,3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(250)	(250)	—	— %	(500)	(500)	—	— %
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	38 615	(38 615)	(100,0) %	—	38 615	(38 615)	(100,0) %
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	(875)	1 288	(2 163)	(167,9) %	(893)	2 069	(2 962)	(143,2) %
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(364 124)	372 039	(736 163)	(197,9) %	(601 596)	439 323	(1 040 919)	(236,9) %
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	93 486	28 035	65 451	233,5 %	123 444	26 670	96 774	362,9 %
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers	9 093	(27 870)	36 963	(132,6) %	119	(57 511)	57 630	(100,2) %
<b>(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	<b>(154 246)</b>	513 231	(667 477)	(130,1) %	<b>(250 478)</b>	655 498	(905 976)	(138,2) %
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	(1)	—	(1)	s. o.	(2)	12	(14)	(116,7) %
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	(667 478) \$	(130,1) %	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$	(905 990) \$	(138,2) %

i) Le revenu de placement comprend les distributions provenant de la participation de la Fiducie dans Allied.

Les ajustements de la juste valeur peuvent varier fortement d'une période à l'autre, car ils sont tributaires de facteurs liés au marché comme le prix des parts de la Fiducie et des parts négociées en bourse d'Allied et les taux de capitalisation du marché. Ces facteurs liés au marché peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net de la Fiducie.

## Trimestre

La Fiducie a déclaré une perte nette de 154,2 millions de dollars pour le trimestre, comparativement à un bénéfice net de 513,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux variations de certains ajustements hors trésorerie des justes valeurs, notamment une variation défavorable de 736,2 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables de la Fiducie en raison de la variation du prix des parts de la Fiducie, compensée en partie par une variation favorable de 65,5 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et une variation favorable de 37,0 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans les titres immobiliers d'Allied, découlant d'une variation du prix des parts d'Allied.

Outre les variations de la juste valeur indiquées plus haut, la baisse s'explique également par la reprise d'une provision de 38,6 millions de dollars liée à une transaction au deuxième trimestre de 2024. La baisse a été contrebalancée en partie par la hausse de 9,4 millions de dollars du résultat d'exploitation net.

## Semestre

La Fiducie a déclaré une perte nette de 250,5 millions de dollars pour le semestre considéré, comparativement à un bénéfice net de 655,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux variations de certains ajustements hors trésorerie des justes valeurs, notamment une variation défavorable de 1 040,9 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables de la Fiducie en raison de la variation du prix des parts de la Fiducie, compensée en partie par une variation favorable de 96,8 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement et une variation favorable de 57,6 millions de dollars de l'ajustement de la juste valeur du placement dans les titres immobiliers d'Allied, découlant d'une variation du prix des parts d'Allied.

Outre les variations de la juste valeur indiquées plus haut, la baisse s'explique également par la reprise d'une provision de 38,6 millions de dollars liée à une transaction au deuxième trimestre de 2024. La baisse a été contrebalancée en partie par la hausse de 15,4 millions de dollars du résultat d'exploitation net.

### Produits locatifs et charges d'exploitation liées aux immeubles

Les produits locatifs comprennent principalement les loyers de base, y compris les loyers comptabilisés sur une base linéaire, et les recouvrements d'impôts fonciers, de frais d'assurance, de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement admissibles auprès des locataires. Les actifs récemment acquis ou construits ont une incidence considérable sur la croissance des produits locatifs.

Les charges d'exploitation liées aux immeubles comprennent principalement les charges au titre de l'administration et de l'entretien des immeubles pour le compte des locataires, notamment les impôts fonciers et les frais d'assurance, qui sont recouvrables aux termes des baux conclus avec la plupart des locataires. Les charges d'exploitation non recouvrables ne confèrent pas d'avantage direct aux locataires et comprennent des frais de gestion d'immeubles payés par la Fiducie à l'égard d'immeubles gérés par ses partenaires.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Produits locatifs	350 779 \$	335 388 \$	15 391 \$	697 691 \$	673 346 \$	24 345 \$
Charges d'exploitation liées aux immeubles	(99 223)	(93 195)	(6 028)	(200 286)	(191 300)	(8 986)
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>251 556 \$</b>	<b>242 193 \$</b>	<b>9 363 \$</b>	<b>497 405 \$</b>	<b>482 046 \$</b>	<b>15 359 \$</b>

### Trimestre et semestre

L'augmentation du résultat d'exploitation net pour le trimestre et le semestre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent s'explique en grande partie par la hausse des produits locatifs découlant de l'augmentation des loyers lors des renouvellements, des nouvelles locations et des majorations de loyer contractuelles, particulièrement au sein des portefeuilles d'immeubles industriels et de commerce de détail. L'augmentation est également attribuable à l'apport des acquisitions nettes et des projets d'aménagement menés à terme au cours des douze derniers mois. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la baisse des produits tirés de la cession de baux et par la reprise d'une provision pour créances douteuses lors de l'exercice précédent dans le portefeuille d'immeubles industriels suivant la résolution d'un différend avec un locataire.

L'augmentation enregistrée pour le semestre rend également compte d'un incitatif lié à l'impôt foncier comptabilisé dans le portefeuille d'immeubles à usage mixte et résidentiels au premier trimestre de 2025.

## Bénéfice des stocks de projets résidentiels

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Ventes brutes	— \$	— \$	— \$	— \$	11 268 \$	(11 268) \$
Coût des ventes	—	—	—	—	(9 234)	9 234
<b>Bénéfice des stocks de projets résidentiels</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 034 \$</b>	<b>(2 034) \$</b>

### Trimestre et semestre

Il n'y a eu aucune vente de stocks de projets résidentiels au cours du trimestre considéré ou de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice des stocks de projets résidentiels a diminué pour le semestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car la Fiducie a comptabilisé des ventes brutes et un coût des ventes liés à la vente de sa participation dans 36 logements en copropriété de son projet d'immeuble résidentiel en copropriété Mount Pleasant Village à Brampton, en Ontario, au premier trimestre de l'exercice précédent.

## Produits d'intérêts

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires et des prêts	5 812 \$	5 690 \$	122 \$	11 885 \$	11 443 \$	442 \$
Produits gagnés sur les actifs immobiliers financiers	2 973	3 605	(632)	5 987	5 866	121
Produits attribuables aux actifs immobiliers financiers en raison d'une variation de leur valeur	11	2 566	(2 555)	1 416	2 274	(858)
Autres produits d'intérêts	232	3 414	(3 182)	1 401	5 451	(4 050)
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>9 028 \$</b>	<b>15 275 \$</b>	<b>(6 247) \$</b>	<b>20 689 \$</b>	<b>25 034 \$</b>	<b>(4 345) \$</b>

### Trimestre et semestre

Les produits d'intérêts ont diminué pour le trimestre et le semestre en regard des périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui traduit essentiellement la diminution des produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie excédentaire ainsi que les variations de la juste valeur des actifs immobiliers financiers.

Un solde de trésorerie excédentaire plus élevé a été détenu au deuxième trimestre de 2024 à la suite de l'émission des débentures non garanties de premier rang de série U d'un montant de 500 millions de dollars, avant le remboursement des débentures non garanties de premier rang de série K d'un montant de 550 millions de dollars au troisième trimestre de 2024.

## Produits de commissions

Les frais imputés à des tiers comprennent les frais de gestion liés aux biens immobiliers, les honoraires de location et les frais de gestion de projets liés aux biens immobiliers détenus conjointement, lesquels servent de complément aux flux de trésorerie en vue d'accroître les rendements tirés des biens immobiliers détenus conjointement. Les produits de commissions provenant de tiers fluctuent en fonction des changements qui surviennent au sein du portefeuille de même que du moment où sont effectuées les transactions locatives et les activités liées aux projets. Propriétés de Choix fournit à Wittington des services de gestion d'immeubles en ce qui a trait à certains immeubles assortis de baux de tiers et des services de consultation en aménagement selon le principe de la rémunération des services rendus (se reporter à la rubrique 9, « Transactions avec des parties liées »).

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Frais imputés à des parties liées	134 \$	132 \$	2 \$	245 \$	195 \$	50 \$
Frais imputés à des tiers	604	493	111	2 963	1 131	1 832
<b>Produits de commissions</b>	<b>738 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>3 208 \$</b>	<b>1 326 \$</b>	<b>1 882 \$</b>

## Trimestre

Les produits de commissions ont augmenté pour le trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit en grande partie les frais de gestion d'immeubles plus élevés versés à des tiers pour le trimestre considéré.

## Semestre

Les produits de commissions ont augmenté pour le semestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement du fait de commissions comptabilisées dans la foulée de la résiliation d'une entente avec un partenaire d'aménagement au premier trimestre de 2025 et de frais de gestion d'immeubles plus élevés versés à des tiers pour le trimestre considéré

### Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Intérêts sur les débiteures non garanties de premier rang	56 714 \$	57 732 \$	(1 018) \$	112 616 \$	113 700 \$	(1 084) \$
Intérêts sur les emprunts hypothécaires et les emprunts à la construction	13 202	11 528	1 674	26 688	21 488	5 200
Intérêts sur la facilité de crédit	2 649	1 160	1 489	3 823	2 209	1 614
Intérêts sur les obligations locatives au titre de droits d'utilisation	10	12	(2)	20	24	(4)
Amortissement des escomptes et des primes sur la dette	128	227	(99)	263	388	(125)
Amortissement des frais de placement de titres d'emprunt	1 111	1 119	(8)	2 173	2 257	(84)
Intérêts inscrits à l'actif <sup>i)</sup>	(1 046)	(773)	(273)	(2 155)	(1 317)	(838)
	72 768	71 005	1 763	143 428	138 749	4 679
Distributions sur les parts échangeables <sup>ii)</sup>	76 189	75 199	990	151 718	149 739	1 979
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>148 957 \$</b>	<b>146 204 \$</b>	<b>2 753 \$</b>	<b>295 146 \$</b>	<b>288 488 \$</b>	<b>6 658 \$</b>

- i) Des intérêts ont été inscrits à l'actif au titre des projets d'aménagement admissibles selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,23 % pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 (4,14 % et 4,11 %, respectivement, pour les périodes closes le 30 juin 2024).
- ii) Représente les intérêts sur la dette envers GWL.

### Trimestre et semestre

L'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières pour le trimestre et le semestre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent s'explique essentiellement par les nouvelles émissions de titres d'emprunt des douze derniers mois assortis de taux d'intérêt plus élevés que ceux de la dette arrivant à échéance.

## Charges générales et administratives

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Salaires, avantages et charges liées au personnel	15 949 \$	18 907 \$	(2 958) \$	33 117 \$	36 195 \$	(3 078) \$
Charges liées aux relations avec les investisseurs et autres charges liées au statut d'entité ouverte	900	876	24	1 648	1 672	(24)
Honoraires	1 490	1 263	227	2 748	2 411	337
Coûts liés aux technologies de l'information	2 480	2 162	318	4 664	4 028	636
Charges liées à la convention de services imputées par une partie liée <sup>i)</sup>	1 247	1 247	—	2 494	2 494	—
Amortissement d'autres actifs	315	314	1	631	625	6
Frais de bureau	379	479	(100)	752	911	(159)
Autres	950	913	37	1 425	1 270	155
	23 710	26 161	(2 451)	47 479	49 606	(2 127)
Déduire :						
Montant inscrit à l'actif au titre des immeubles en cours d'aménagement	(3 012)	(3 283)	271	(6 379)	(6 611)	232
Montant attribué aux charges d'exploitation recouvrables	(5 722)	(5 678)	(44)	(11 387)	(11 157)	(230)
<b>Charges générales et administratives</b>	<b>14 976 \$</b>	<b>17 200 \$</b>	<b>(2 224) \$</b>	<b>29 713 \$</b>	<b>31 838 \$</b>	<b>(2 125) \$</b>

i) La convention de services est décrite à la rubrique 9, « Transactions avec des parties liées ».

### Trimestre et semestre

Les charges générales et administratives ont diminué pour le trimestre et le semestre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en raison surtout de frais de restructuration liés à l'impartition d'une partie de la fonction de comptabilité, neutralisés en partie par la hausse des dépenses liées aux technologies de l'information.

## 6. ACTIVITÉS DE LOCATION

Les activités de location de Propriétés de Choix sont orientées vers la création de valeur en misant sur :

- l'exploitation de biens immobiliers et la prestation de services de qualité supérieure aux locataires;
- la gestion de biens immobiliers de façon à maintenir des taux d'occupation élevés;
- l'accroissement des taux de location lorsque les conditions du marché le permettent;
- l'ajout de locataires exerçant des activités complémentaires à celles des immeubles de commerce de détail dont les locataires piliers sont des magasins d'alimentation et des pharmacies Loblaw.

Le tableau qui suit présente le détail des variations du taux d'occupation par secteur d'exploitation en vigueur pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de pieds carrés, sauf indication contraire)	Immeubles de commerce de détail <sup>(i)</sup>				Immeubles industriels <sup>(i)</sup>				Immeubles à usage mixte et résidentiels <sup>(ii)</sup>			Total du portefeuille			
	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Taux <sup>(v)</sup>	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Taux <sup>(v)</sup>	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Taux <sup>(v)</sup>
31 mars 2025	44 489	43 490	97,8 %	17,14 \$	20 925	20 445	97,7 %	9,85 \$	1 158	1 099	94,9 %	66 572	65 034	97,7 %	14,96 \$
Nouvelles locations	—	78		24,47 \$	—	237		9,02 \$	—	6		—	321		12,35 \$
Locations nettes arrivées à échéance <sup>(v)</sup>	—	(86)		16,54 \$	—	(170)		6,65 \$	—	—		—	(256)		9,98 \$
Absorption	—	(8)			—	67			—	6		—	65		
Variations au sein du portefeuille <sup>(vi)</sup>	6	13			848	819			(2)	(2)		852	830		
<b>30 juin 2025</b>	<b>44 495</b>	<b>43 495</b>	<b>97,8 %</b>	<b>17,21 \$</b>	<b>21 773</b>	<b>21 331</b>	<b>98,0 %</b>	<b>10,08 \$</b>	<b>1 156</b>	<b>1 103</b>	<b>95,4 %</b>	<b>67 424</b>	<b>65 929</b>	<b>97,8 %</b>	<b>15,02 \$</b>
Renouvellements		251		22,56 \$		331		10,65 \$					582		15,79 \$
Écart des renouvellements à long terme <sup>(vii)</sup>				13,2 %				38,9 %							24,0 %
Taux de conservation				74,5 %				66,1 %							69,5 %

- Comprend 662 000 pieds carrés, soit la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers (662 000 pieds carrés au 31 mars 2025).
- Comprend 2 405 000 pieds carrés, soit la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers (2 112 000 pieds carrés au 31 mars 2025).
- Le taux d'occupation représente le volet « immeubles de commerce de détail et de bureaux » des immeubles à usage mixte; les unités résidentielles sont exclues.
- Le taux moyen pondéré par pied carré occupé ne rend pas compte des baux fonciers. Le total du portefeuille ne tient pas compte des immeubles à usage mixte et résidentiels.
- Les locations nettes arrivées à échéance rendent compte des locations arrivées naturellement à échéance et qui n'ont pas été renouvelées, ainsi que les résiliations anticipées.
- Les variations au sein du portefeuille représentent les variations relatives à la superficie des locaux occupés, en pieds carrés, qui découlent d'acquisitions, de sorties, d'activités de densification et de travaux d'agrandissement d'immeubles en voie d'aménagement ou de transferts depuis ceux-ci.
- L'écart des renouvellements à long terme est établi comme la différence entre le taux de location moyen du renouvellement et le taux de location à l'échéance. À titre comparatif, l'écart entre le taux de location pour la première année du renouvellement et le taux à l'échéance s'établissait à 19,8 % (immeubles de commerce de détail : 10,9 %, immeubles industriels : 32,0 %). Le total du portefeuille ne tient pas compte des immeubles à usage mixte et résidentiels.

### Trimestre

Le taux d'occupation s'est établi à 97,8 %, ce qui représente une hausse de 10 pdb par rapport à la période précédente.

Pour le secteur des immeubles de commerce de détail, le taux d'occupation est demeuré stable. Le taux de conservation s'est établi à 74,5 %, ce qui est inférieur à la normale en raison des baux stratégiquement arrivés à échéance, y compris un restaurant en Ontario et un détaillant spécialisé en Alberta, qui ont essentiellement été reloués à des loyers plus élevés à des locataires selon des clauses restrictives plus favorables, dont deux épiceriers, une pharmacie et un détaillant spécialisé.

Le taux d'occupation du secteur des immeubles industriels s'est amélioré de 30 pdb en raison des nouvelles locations dans les portefeuilles de l'Ontario et de l'Alberta. Le taux de conservation s'est établi à 66,1 %, ce qui est inférieur à la normale en raison de l'arrivée à échéance de baux visant des locaux de 124 000 pieds carrés, qui ont été reloués au cours du trimestre.

Le tableau qui suit présente le détail des variations du taux d'occupation par secteur d'exploitation en vigueur pour le semestre clos le 30 juin 2025.

(en milliers de pieds carrés, sauf indication contraire)	Immeubles de commerce de détail <sup>i)</sup>				Immeubles industriels <sup>ii)</sup>				Immeubles à usage mixte et résidentiels <sup>iii)</sup>			Total du portefeuille			
	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Taux <sup>iv)</sup>	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Taux <sup>iv)</sup>	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Superficie locative	Superficie occupée	Variation (en %)	Taux <sup>iv)</sup>
31 déc. 2024	44 479	43 404	97,6 %	17,13 \$	20 925	20 486	97,9 %	9,76 \$	1 158	1 090	94,1 %	66 562	64 980	97,6 %	14,92 \$
Nouvelles locations	—	243		22,11 \$	—	315		10,26 \$	—	16		—	574		14,87 \$
Locations nettes arrivées à échéance <sup>v)</sup>	—	(166)		19,95 \$	—	(289)		7,22 \$	—	(1)		—	(456)		11,69 \$
Absorption	—	77			—	26			—	15		—	118		
Variations au sein du portefeuille <sup>vi)</sup>	16	14			848	819			(2)	(2)		862	831		
<b>30 juin 2025</b>	<b>44 495</b>	<b>43 495</b>	<b>97,8 %</b>	<b>17,21 \$</b>	<b>21 773</b>	<b>21 331</b>	<b>98,0 %</b>	<b>10,08 \$</b>	<b>1 156</b>	<b>1 103</b>	<b>95,4 %</b>	<b>67 424</b>	<b>65 929</b>	<b>97,8 %</b>	<b>15,02 \$</b>
Renouvellements		886		18,21 \$		630		9,67 \$		—			1 516		14,66 \$
Écart des renouvellements à long terme <sup>vii)</sup>				11,2 %				29,0 %							16,5 %
Taux de conservation				84,2 %				68,6 %							76,9 %

- i) Comprend 662 000 pieds carrés, soit la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers (668 000 pieds carrés au 31 décembre 2024).
- ii) Comprend 2 405 000 pieds carrés, soit la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers (2 112 000 pieds carrés au 31 décembre 2024).
- iii) Le taux d'occupation représente le volet « immeubles de commerce de détail et de bureaux » des immeubles à usage mixte; les unités résidentielles sont exclues.
- iv) Le taux moyen pondéré par pied carré occupé ne rend pas compte des baux fonciers. Le total du portefeuille ne tient pas compte des immeubles à usage mixte et résidentiels.
- v) Les locations nettes arrivées à échéance rendent compte des locations arrivées naturellement à échéance et qui n'ont pas été renouvelées, ainsi que des résiliations anticipées.
- vi) Les variations au sein du portefeuille représentent les variations relatives à la superficie des locaux occupés, en pieds carrés, qui découlent d'acquisitions, de sorties, d'activités de densification et de travaux d'agrandissement d'immeubles en voie d'aménagement ou de transferts depuis ceux-ci.
- vii) L'écart des renouvellements à long terme est établi comme la différence entre le taux de location moyen du renouvellement et le taux de location à l'échéance. À titre comparatif, l'écart entre le taux de location pour la première année du renouvellement et le taux à l'échéance s'établissait à 13,4 % (immeubles de commerce de détail : 9,4 %, immeubles industriels : 22,9 %). Le total du portefeuille ne tient pas compte des immeubles à usage mixte et résidentiels.

## Semestre

Dans l'ensemble, le taux d'occupation s'est établi à 97,8 % au 30 juin 2025, contre 97,6 % au 31 décembre 2024.

Pour le secteur des immeubles de commerce de détail, le taux d'occupation a augmenté en raison d'une absorption positive de 77 000 pieds carrés principalement au sein des portefeuilles de l'Alberta et du Québec.

Le taux d'occupation s'est amélioré dans le secteur des immeubles industriels en raison d'une absorption positive de 26 000 pieds carrés principalement dans le portefeuille de l'Ontario, contrebalancée en grande partie par une absorption négative dans le portefeuille de la Nouvelle-Écosse. Le taux de conservation s'est établi à 68,6 %, ce qui est inférieur à la normale du fait de l'arrivée à échéance d'un bail visant des locaux de 124 000 pieds carrés qui ont été reloués au cours de la période.

Loblaw est le principal locataire de Propriétés de Choix, occupant 59,8 % du total de sa SLB (58,9 % au 31 décembre 2024). Après la clôture du trimestre, Propriétés de Choix et Loblaw ont renouvelé 39 des 41 baux venant à échéance en 2026, soit une superficie de 2,52 millions de pieds carrés sur 2,62 millions de pieds carrés, pour un écart moyen pondéré de 8,6 % et une durée de renouvellement moyenne pondérée de 5,0 ans.

(en millions de pieds carrés, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2025				Au 31 décembre 2024			
	SLB du portefeuille	SLB occupée	Taux d'occupation (%)	DMP <sup>i)</sup> jusqu'à échéance des baux (années)	SLB du portefeuille	SLB occupée	Taux d'occupation (%)	DMP <sup>i)</sup> jusqu'à échéance des baux (années)
Bannières appartenant à Loblaw <sup>ii)</sup>	40,3	40,3	100,0 %	6,3	39,2	39,2	100,0 %	6,6
Locataires indépendants <sup>iii)</sup>	27,1	25,6	94,5 %	5,4	27,4	25,8	94,2 %	5,3
<b>Total de la SLB utilisée à des fins commerciales</b>	<b>67,4</b>	<b>65,9</b>	<b>97,8 %</b>	<b>5,9</b>	<b>66,6</b>	<b>65,0</b>	<b>97,6 %</b>	<b>6,1</b>

i) Durée moyenne pondérée des baux.

ii) Les bannières appartenant à Loblaw comprennent une SLB de 1,9 million de pieds carrés liée à des baux fonciers (1,9 million de pieds carrés au 31 décembre 2024).

iii) Les locataires indépendants comprennent une SLB de 1,2 million de pieds carrés liée à des baux fonciers (0,9 million de pieds carrés au 31 décembre 2024).

Le tableau qui suit dresse le profil des échéances des baux des immeubles du portefeuille de Propriétés de Choix en date du 30 juin 2025 :

(en milliers de pieds carrés, sauf indication contraire)	SLB des locataires indépendants	SLB des bannières appartenant à Loblaw	SLB totale	SLB arrivant à échéance en pourcentage de la SLB totale	Loyers de base annualisés arrivant à échéance (en milliers de dollars)	Moyenne des loyers de base arrivant à échéance (par pied carré)
Location au mois	516	—	516	0,8 %	11 250 \$	22,17 \$
Reste de 2025	658	36	694	1,0 %	9 324	13,50
2026	3 031	2 673	5 704	8,5 %	86 620	15,25
2027	3 201	3 896	7 097	10,5 %	112 576	15,87
2028	3 332	4 895	8 227	12,2 %	131 552	15,97
2029	2 725	7 037	9 762	14,5 %	152 899	15,66
2030	3 292	7 064	10 356	15,4 %	161 069	15,56
2031 et par la suite	7 631	12 875	20 506	30,4 %	354 991	17,10
SLB occupée	24 386	38 476	62 862	93,3 %	1 020 281	16,23
SLB se rapportant aux baux fonciers <sup>i)</sup>	1 215	1 852	3 067	4,5 %	45 905	14,97
SLB inoccupée	1 495	—	1 495	2,2 %	—	—
<b>Total</b>	<b>27 096</b>	<b>40 328</b>	<b>67 424</b>	<b>100,0 %</b>	<b>1 066 186 \$</b>	<b>16,17 \$</b>

i) Correspond à la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers.

### Profil des locataires des immeubles de commerce de détail

Propriétés de Choix considère son portefeuille d'immeubles de commerce de détail comme la fondation lui permettant de maintenir la stabilité et la croissance des flux de trésorerie. Ces immeubles sont principalement loués à des magasins d'alimentation, à des pharmacies et à d'autres détaillants de biens de première nécessité. De plus, la Fiducie compte 176 postes d'essence dans son secteur des immeubles de commerce de détail (177 au 31 décembre 2024), qui ont été exclus des tableaux du taux d'occupation présentés. La stabilité de ce portefeuille repose sur le maintien d'une relation stratégique et la conclusion de baux à long terme avec Loblaw.

Au 30 juin 2025, les dix principaux locataires des immeubles de commerce de détail de la Fiducie comptaient pour environ 55,6 % du total des produits locatifs bruts annualisés et 74,0 % des produits locatifs bruts annualisés des immeubles de commerce de détail, calculés selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>. Les noms indiqués ci-dessous sont parfois ceux des entités mères et ne sont pas nécessairement ceux qui apparaissent sur les baux.

Locataires des immeubles de commerce de détail		Pourcentage des produits locatifs bruts annualisés des immeubles de commerce de détail	SLB (en milliers de pieds carrés)
1.	Loblaw	64,7 %	31 046
2.	Canadian Tire	1,8 %	904
3.	Dollarama	1,6 %	598
4.	TJX Companies	1,5 %	663
5.	Goodlife	1,2 %	496
6.	Régie des alcools de l'Ontario (LCBO)	0,7 %	185
7.	TD Canada Trust	0,7 %	125
8.	Walmart	0,6 %	544
9.	Sobeys	0,6 %	266
10.	Staples/Bureau en gros	0,6 %	283
<b>Total</b>		<b>74,0 %</b>	<b>35 110</b>

Le tableau qui suit précise le secteur d'activité des locataires des immeubles de commerce de détail de la Fiducie au 30 juin 2025 :

Catégorie de commerce de détail	Pourcentage des produits locatifs bruts annualisés des immeubles de commerce de détail	SLB (en milliers de pieds carrés)
Épiceries et pharmacies	68,4 %	32 872
Commerces essentiels	14,4 %	4 322
Mise en forme et services aux particuliers	5,2 %	1 819
Détaillants spécialisés et à bas prix	4,9 %	2 039
Restaurants plein service	2,9 %	685
Magasins de meubles et d'accessoires de maison	2,5 %	1 177
Autres	1,7 %	581
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>43 495</b>

Le tableau qui suit dresse le profil des échéances des baux du portefeuille d'immeubles de commerce de détail de Propriétés de Choix en date du 30 juin 2025 :

(en milliers de pieds carrés, sauf indication contraire)	SLB des locataires indépendants	SLB des bannières appartenant à Loblaw	SLB totale	SLB arrivant à échéance en pourcentage de la SLB totale	Loyers de base annualisés arrivant à échéance (en milliers de dollars)	Moyenne des loyers de base arrivant à échéance (par pied carré)
Location au mois	502	—	502	1,1 %	11 126 \$	22,56 \$
Reste de 2025 <sup>i)</sup>	377	36	413	0,9 %	6 922	16,89
2026	1 704	2 673	4 377	9,8 %	72 580	16,69
2027	1 826	3 896	5 722	12,9 %	98 810	17,27
2028	1 626	4 095	5 721	12,9 %	102 289	17,88
2029	1 439	6 367	7 806	17,5 %	128 633	16,48
2030	1 094	6 461	7 555	17,0 %	127 604	16,90
2031 et par la suite	3 219	7 518	10 737	24,2 %	227 781	20,83
SLB occupée	11 787	31 046	42 833	96,3 %	775 745	18,11
SLB se rapportant aux baux fonciers <sup>ii)</sup>	662	—	662	1,5 %	6 834	10,32
SLB inoccupée	1 000	—	1 000	2,2 %	—	—
<b>Total</b>	<b>13 449</b>	<b>31 046</b>	<b>44 495</b>	<b>100,0 %</b>	<b>782 579 \$</b>	<b>17,99 \$</b>

i) La SLB de 413 000 pieds carrés dont les baux arrivent à échéance en 2025 se trouve sur les marchés suivants : 26,3 % dans la région du Grand Toronto, 6,2 % dans la région du Grand Montréal, 11,0 % à Vancouver, 9,6 % à Edmonton, 6,1 % à Ottawa, 0,9 % à Calgary et 39,9 % sur d'autres marchés.

ii) Correspond à la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers.

## Profil des locataires des immeubles industriels

Le portefeuille d'immeubles industriels de Propriétés de Choix est axé sur de grandes installations construites aux fins de la distribution pour Loblaw et sur des actifs industriels génériques de grande qualité pouvant s'adapter facilement aux différents besoins d'un large éventail de locataires. Le terme « générique » désigne des produits qui sont susceptibles de plaire à une vaste gamme d'utilisateurs potentiels de sorte que les délais de location ou de renouvellement sont réduits.

Les dix principaux locataires des immeubles industriels de la Fiducie au 30 juin 2025 comptaient pour environ 13,6 % du total des produits locatifs bruts annualisés et 62,6 % des produits locatifs bruts annualisés des immeubles industriels, calculés selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>. Les noms indiqués ci-dessous sont parfois ceux des entités mères et ne sont pas nécessairement ceux qui apparaissent sur les baux.

Locataires des immeubles industriels		Pourcentage des produits locatifs bruts annualisés des immeubles industriels	SLB (en milliers de pieds carrés)
1.	Loblaw	35,9 %	8 541
2.	Canada Cartage	4,6 %	796
3.	Amazon	4,3 %	1 020
4.	Wonderbrands, Inc.	3,3 %	1 050
5.	Pet Valu	3,3 %	353
6.	TEN Canada Ltd.	3,2 %	293
7.	NFI IPD	2,4 %	354
8.	Uline Canada Corporation	2,0 %	635
9.	Alberta Gaming, Liquor and Cannabis	1,8 %	424
10.	Kimberly-Clark	1,8 %	514
<b>Total</b>		<b>62,6 %</b>	<b>13 980</b>

Le tableau qui suit précise le secteur d'activité des locataires des immeubles industriels de la Fiducie au 30 juin 2025 :

Type de bâtiment/usage	Pourcentage des produits locatifs bruts annualisés des immeubles industriels	SLB (en milliers de pieds carrés) <sup>i)</sup>	SLB occupée (en milliers de pieds carrés)	Taux d'occupation
Centres de distribution	52,6 %	11 064	10 787	97,5 %
Centre de distribution de Large Bay-Loblaw	35,9 %	8 541	8 541	100,0 %
Entrepôts <sup>ii)</sup>	11,5 %	2 168	2 003	92,4 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>21 773</b>	<b>21 331</b>	<b>98,0 %</b>

i) Comprend 1 852 000 pieds carrés au centre de distribution de Large Bay-Loblaw et 553 000 pieds carrés aux centres de distribution représentant la superficie des bâtiments dans le cas des immeubles pour lesquels la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers.

ii) Les entrepôts comprennent certains petits entrepôts.

Le tableau qui suit dresse le profil des échéances des baux du portefeuille d'immeubles industriels de Propriétés de Choix en date du 30 juin 2025 :

(en milliers de pieds carrés, sauf indication contraire)	SLB des locataires indépendants	SLB des bannières appartenant à Loblaw	SLB totale	SLB arrivant à échéance en pourcentage de la SLB totale	Loyers de base annualisés arrivant à échéance (en milliers de dollars)	Moyenne des loyers de base arrivant à échéance (par pied carré)
Location au mois	14	—	14	0,1 %	124 \$	8,75 \$
Reste de 2025 <sup>i)</sup>	281	—	281	1,3 %	2 401	8,55
2026	1 221	—	1 221	5,6 %	11 542	9,39
2027	1 319	—	1 319	6,1 %	12 214	9,26
2028	1 693	772	2 465	11,3 %	28 083	11,30
2029	1 230	670	1 900	8,7 %	22 685	11,94
2030	2 180	596	2 776	12,7 %	32 520	11,72
2031 et par la suite	4 299	4 651	8 950	41,2 %	108 335	12,10
SLB occupée <sup>ii)</sup>	12 237	6 689	18 926	87,0 %	217 904	11,51
SLB se rapportant aux baux fonciers <sup>iii)</sup>	553	1 852	2 405	11,0 %	39 070	16,25
SLB inoccupée	442	—	442	2,0 %	—	—
<b>Total</b>	<b>13 232</b>	<b>8 541</b>	<b>21 773</b>	<b>100,0 %</b>	<b>256 974 \$</b>	<b>12,05 \$</b>

i) La SLB de 281 000 pieds carrés dont les baux arrivent à échéance en 2025 se trouve sur les marchés suivants : 34,5 % à Calgary, 26,1 % à Edmonton, 17,2 % dans la région du Grand Toronto et 22,2 % sur d'autres marchés.

ii) Loyers de base moyens en vigueur par pied carré sur les principaux marchés (exclusion faite des baux fonciers) : 14,07 \$ à Vancouver, 9,15 \$ à Edmonton, 8,48 \$ à Calgary, 10,56 \$ dans la région du Grand Toronto, 10,12 \$ dans la région du Grand Montréal et 9,69 \$ dans d'autres marchés.

iii) Correspond à la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers.

## 7. RÉSULTATS D'EXPLOITATION – INFORMATIONS SECTORIELLES

### 7.1 Résultat net et rapprochement du REN par secteur

Propriétés de Choix exerce ses activités dans trois secteurs à présenter : immeubles de commerce de détail, immeubles industriels, et immeubles à usage mixte et résidentiels. La direction évalue et calcule la performance de la Fiducie en fonction du résultat d'exploitation net, lequel est présenté dans le tableau qui suit par secteur selon la quote-part des produits et des charges connexes de ces immeubles, les autres éléments du résultat net étant évalués sur une base consolidée conformément aux PCGR.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de la perte nette présentée selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> à la perte nette établie selon les PCGR pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars)	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles à usage mixte et résidentiels	Selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>	Ajustement selon les PCGR <sup>1)</sup>	Selon les PCGR
Produits locatifs, compte non tenu des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire et des paiements pour cession de bail reçus	278 585 \$	77 475 \$	19 176 \$	375 236 \$	(23 961) \$	351 275 \$
Charges d'exploitation liées aux immeubles	(80 018)	(19 036)	(7 783)	(106 837)	7 614	(99 223)
<b>Résultat d'exploitation net, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>1)</sup></b>	<b>198 567</b>	<b>58 439</b>	<b>11 393</b>	<b>268 399</b>	<b>(16 347)</b>	<b>252 052</b>
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(1 996)	2 673	288	965	(1 535)	(570)
Paiements pour cession de bail reçus	74	—	—	74	—	74
<b>Résultat d'exploitation net, selon le référentiel comptable<sup>1)</sup></b>	<b>196 645</b>	<b>61 112</b>	<b>11 681</b>	<b>269 438</b>	<b>(17 882)</b>	<b>251 556</b>
<b>Autres produits et charges</b>						
Produits d'intérêts				6 135	2 893	9 028
Revenu de placement				5 315	—	5 315
Produits de commissions				738	—	738
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				(155 775)	6 818	(148 957)
Charges générales et administratives				(14 976)	—	(14 976)
Quote-part du bénéfice des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence				—	5 720	5 720
Amortissement des immobilisations incorporelles				(250)	—	(250)
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts				(875)	—	(875)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables				(364 124)	—	(364 124)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement				91 035	2 451	93 486
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers				9 093	—	9 093
<b>Perte avant impôt sur le résultat</b>				<b>(154 246)</b>	<b>—</b>	<b>(154 246)</b>
Charge d'impôt sur le résultat				(1)	—	(1)
<b>Perte nette</b>				<b>(154 247) \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(154 247) \$</b>

i) Les éléments de rapprochement ajustent la quote-part revenant à Propriétés de Choix des coentreprises et des actifs immobiliers financiers afin de tenir compte de la méthode de la mise en équivalence et du traitement comptable des instruments financiers, respectivement, conformément aux PCGR.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de la perte nette présentée selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> à la perte nette établie selon les PCGR pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars)	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles à usage mixte et résidentiels	Selon une base proportion- nelle <sup>1)</sup>	Ajustement selon les PCGR <sup>1)</sup>	Selon les PCGR
Produits locatifs, compte non tenu des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire et des paiements pour cession de bail reçus	559 263 \$	148 919 \$	38 017 \$	746 199 \$	(47 729) \$	698 470 \$
Charges d'exploitation liées aux immeubles	(164 336)	(37 299)	(14 095)	(215 730)	15 444	(200 286)
<b>Résultat d'exploitation net, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie<sup>1)</sup></b>	<b>394 927</b>	<b>111 620</b>	<b>23 922</b>	<b>530 469</b>	(32 285)	<b>498 184</b>
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(3 594)	4 947	611	1 964	(2 901)	(937)
Paiements pour cession de bail reçus	158	—	—	158	—	158
<b>Résultat d'exploitation net, selon le référentiel comptable<sup>1)</sup></b>	<b>391 491</b>	<b>116 567</b>	<b>24 533</b>	<b>532 591</b>	(35 186)	<b>497 405</b>
<b>Autres produits et charges</b>						
Produits d'intérêts				13 486	7 203	20 689
Revenu de placement				10 630	—	10 630
Produits de commissions				3 208	—	3 208
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				(308 823)	13 677	(295 146)
Charges générales et administratives				(29 713)	—	(29 713)
Quote-part du bénéfice des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence				—	21 875	21 875
Amortissement des immobilisations incorporelles				(500)	—	(500)
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts				(893)	—	(893)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables				(601 596)	—	(601 596)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement				131 013	(7 569)	123 444
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers				119	—	119
<b>Perte avant impôt sur le résultat</b>				<b>(250 478)</b>	—	<b>(250 478)</b>
Charge d'impôt sur le résultat				(2)	—	(2)
<b>Perte nette</b>				<b>(250 480) \$</b>	— \$	<b>(250 480) \$</b>

i) Les éléments de rapprochement ajustent la quote-part revenant à Propriétés de Choix des coentreprises et des actifs immobiliers financiers afin de tenir compte de la méthode de la mise en équivalence et du traitement comptable des instruments financiers, respectivement, conformément aux PCGR.

## 7.2 Sommaire du résultat d'exploitation net<sup>1)</sup>

Le REN<sup>1)</sup> est une mesure supplémentaire de la performance sur le plan de l'exploitation couramment utilisée dans le domaine de l'immobilier. Il n'existe aucune définition du REN<sup>1)</sup> au sein du secteur. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14.1, « Résultat d'exploitation net », du présent rapport de gestion pour obtenir une définition du REN<sup>1)</sup> et son rapprochement (à la perte nette) au bénéfice net établi selon les PCGR.

La direction évalue également la performance des secteurs d'exploitation au moyen du REN<sup>1)</sup> calculé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup>, notamment au moyen du REN des actifs comparables, ce qui permet à la direction de mettre en évidence plus facilement certains facteurs clés liés à la performance. Les « actifs comparables » correspondent aux biens qui étaient détenus et exploités par Propriétés de Choix durant toute la période de 18 mois close le 30 juin 2025 et qui n'avaient pas subi de variations du résultat en raison d'acquisitions, de sorties, de nouveaux aménagements, de projets de réaménagement, d'activités de densification, de travaux d'agrandissement, de démolitions ou de transferts (collectivement, les « transactions »). Le REN attribuable à des transactions pour la période est présenté séparément des résultats financiers des actifs comparables.

Le tableau qui suit présente un sommaire du REN<sup>1)</sup> de Propriétés de Choix, calculé selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> afin de rendre compte des participations de la Fiducie dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et des actifs immobiliers financiers comme s'ils étaient détenus directement, pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 :

### Sommaire – selon le référentiel comptable

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres				Semestres			
	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits locatifs	351 379 \$	342 458 \$	8 921 \$	2,6 %	704 310 \$	685 587 \$	18 723 \$	2,7 %
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(1 244)	(1 064)	(180)	16,9 %	(2 364)	(488)	(1 876)	384,4 %
Charges d'exploitation liées aux immeubles, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	(102 095)	(98 031)	(4 064)	4,1 %	(206 707)	(199 688)	(7 019)	3,5 %
REN des actifs comparables, selon le référentiel comptable, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	248 040	243 363	4 677	1,9 %	495 239	485 411	9 828	2,0 %
Recouvrement (charge) au titre des créances douteuses	30	1 462	(1 432)	s. o.	(82)	1 493	(1 575)	s. o.
REN des actifs comparables, selon le référentiel comptable	248 070	244 825	3 245	1,3 %	495 157	486 904	8 253	1,7 %
REN lié aux transactions, y compris les produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	21 387	10 750	10 637		37 373	21 352	16 021	
(Charge) recouvrement au titre des créances douteuses	(93)	217	(310)		(97)	44	(141)	
REN lié aux transactions, selon le référentiel comptable	21 294	10 967	10 327		37 276	21 396	15 880	
Paiements pour cession de bail reçus	74	1 224	(1 150)		158	3 773	(3 615)	
<b>REN total, selon le référentiel comptable</b>	<b>269 438 \$</b>	<b>257 016 \$</b>	<b>12 422 \$</b>		<b>532 591 \$</b>	<b>512 073 \$</b>	<b>20 518 \$</b>	

## Sommaire – selon la méthode de la comptabilité de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres				Semestres			
	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits locatifs	351 379 \$	342 458 \$	8 921 \$	2,6 %	704 310 \$	685 587 \$	18 723 \$	2,7 %
Charges d'exploitation liées aux immeubles, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	(102 095)	(98 031)	(4 064)	4,1 %	(206 707)	(199 688)	(7 019)	3,5 %
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	249 284	244 427	4 857	2,0 %	497 603	485 899	11 704	2,4 %
Recouvrement (charge) au titre des créances douteuses	30	1 462	(1 432)	s. o.	(82)	1 493	(1 575)	s. o.
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	249 314	245 889	3 425	1,4 %	497 521	487 392	10 129	2,1 %
REN lié aux transactions, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	19 178	10 462	8 716		33 045	20 765	12 280	
(Charge) recouvrement au titre des créances douteuses	(93)	217	(310)		(97)	44	(141)	
REN lié aux transactions, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	19 085	10 679	8 406		32 948	20 809	12 139	
<b>REN total, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie</b>	<b>268 399 \$</b>	<b>256 568 \$</b>	<b>11 831 \$</b>		<b>530 469 \$</b>	<b>508 201 \$</b>	<b>22 268 \$</b>	

### Trimestre et semestre

L'augmentation respective de 1,4 % et de 2,1 % du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, enregistrée pour le trimestre et le semestre reflète en grande partie la hausse des produits attribuable aux loyers plus élevés lors des renouvellements, aux nouvelles locations et aux majorations de loyer contractuelles, en particulier dans les portefeuilles d'immeubles industriels et d'immeubles de commerce de détail. La hausse a été neutralisée en partie par l'incidence de la reprise d'une provision pour créances douteuses lors de l'exercice précédent dans le portefeuille d'immeubles industriels suivant la résolution d'un différend avec un locataire.

L'augmentation enregistrée pour le semestre rend également compte d'un incitatif lié à l'impôt foncier comptabilisé dans le portefeuille d'immeubles à usage mixte et résidentiels au premier trimestre de 2025.

L'augmentation du REN lié aux transactions pour le trimestre et le semestre découle principalement de l'apport des acquisitions et des transferts hors des projets d'aménagement, contrebalancé en partie par le manque à gagner sur le bénéfice attribuable aux sorties.

## Secteur des immeubles de commerce de détail

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres				Semestres			
	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits locatifs	268 351 \$	263 415 \$	4 936 \$	1,9 %	539 254 \$	528 786 \$	10 468 \$	2,0 %
Charges d'exploitation liées aux immeubles, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	(77 953)	(75 758)	(2 195)	2,9 %	(159 948)	(154 797)	(5 151)	3,3 %
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	190 398	187 657	2 741	1,5 %	379 306	373 989	5 317	1,4 %
Recouvrement (charge) au titre des créances douteuses	248	(190)	438	s. o.	422	(60)	482	s. o.
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	190 646	187 467	3 179	1,7 %	379 728	373 929	5 799	1,6 %
REN lié aux transactions, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	8 007	8 342	(335)		15 269	16 768	(1 499)	
(Charge) recouvrement au titre des créances douteuses	(86)	276	(362)		(70)	245	(315)	
REN lié aux transactions, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	7 921	8 618	(697)		15 199	17 013	(1 814)	
<b>REN total, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie</b>	<b>198 567 \$</b>	<b>196 085 \$</b>	<b>2 482 \$</b>		<b>394 927 \$</b>	<b>390 942 \$</b>	<b>3 985 \$</b>	

### Trimestre et semestre

L'augmentation respective de 1,7 % et de 1,6 % du REN des actifs comparables du secteur des immeubles de commerce de détail, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, enregistrée pour le trimestre et le semestre reflète en grande partie la hausse des produits locatifs attribuable aux loyers plus élevés lors des renouvellements, aux nouvelles locations et aux majorations de loyer contractuelles. Pour les immeubles de commerce de détail, la croissance du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, a subi l'incidence de la baisse des taux d'intérêt sur les recouvrements de dépenses d'investissement.

La diminution du REN lié aux transactions du secteur des immeubles de commerce de détail pour le trimestre et le semestre est principalement attribuable au manque à gagner sur le bénéfice découlant des sorties effectuées, contrebalancé en partie par l'apport des acquisitions et des transferts hors des projets d'aménagement.

## Secteur des immeubles industriels

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres				Semestres			
	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits locatifs	66 005 \$	63 001 \$	3 004 \$	4,8 %	131 299 \$	124 552 \$	6 747 \$	5,4 %
Charges d'exploitation liées aux immeubles, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	(17 295)	(16 248)	(1 047)	6,4 %	(34 511)	(32 445)	(2 066)	6,4 %
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	48 710	46 753	1 957	4,2 %	96 788	92 107	4 681	5,1 %
(Charge) recouvrement au titre des créances douteuses	(103)	1 767	(1 870)	s. o.	(222)	1 767	(1 989)	s. o.
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	48 607	48 520	87	0,2 %	96 566	93 874	2 692	2,9 %
REN lié aux transactions, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	9 834	1 186	8 648		15 061	2 527	12 534	
Charge au titre des créances douteuses	(2)	(57)	55		(7)	(216)	209	
REN lié aux transactions, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	9 832	1 129	8 703		15 054	2 311	12 743	
<b>REN total, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie</b>	<b>58 439 \$</b>	<b>49 649 \$</b>	<b>8 790 \$</b>		<b>111 620 \$</b>	<b>96 185 \$</b>	<b>15 435 \$</b>	

### Trimestre et semestre

L'augmentation respective de 0,2 % et de 2,9 % du REN des actifs comparables du secteur des immeubles industriels, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, enregistrée pour le trimestre et le semestre reflète en grande partie la hausse des produits locatifs attribuable aux loyers plus élevés lors des renouvellements, aux nouvelles locations aux taux du marché et aux majorations de loyer contractuelles.

La hausse a été neutralisée en partie par la reprise d'une provision pour créances douteuses lors de l'exercice précédent suivant la résolution d'un différend avec un locataire. Compte non tenu de la charge au titre des créances douteuses, le REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, a respectivement augmenté de 4,2 % et de 5,1 % pour le trimestre et le semestre.

L'augmentation du REN lié aux transactions dans le secteur des immeubles industriels pour le trimestre et le semestre découle principalement de l'apport des acquisitions et des transferts hors des projets d'aménagement, facteur contrebalancé en partie par le manque à gagner sur le bénéfice attribuable aux sorties effectuées.

## Secteur des immeubles à usage mixte et résidentiels

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres				Semestres			
	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)	2025	2024	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits locatifs	17 023 \$	16 042 \$	981 \$	6,1 %	33 757 \$	32 249 \$	1 508 \$	4,7 %
Charges d'exploitation liées aux immeubles, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	(6 847)	(6 025)	(822)	13,6 %	(12 248)	(12 446)	198	(1,6) %
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	10 176	10 017	159	1,6 %	21 509	19 803	1 706	8,6 %
Charge au titre des créances douteuses	(115)	(115)	—	s. o.	(282)	(214)	(68)	s. o.
REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	10 061	9 902	159	1,6 %	21 227	19 589	1 638	8,4 %
REN lié aux transactions, exclusion faite de la charge au titre des créances douteuses	1 337	934	403		2 715	1 470	1 245	
(Charge) recouvrement au titre des créances douteuses	(5)	(2)	(3)		(20)	15	(35)	
REN lié aux transactions, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	1 332	932	400		2 695	1 485	1 210	
<b>REN total, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie</b>	<b>11 393 \$</b>	<b>10 834 \$</b>	<b>559 \$</b>		<b>23 922 \$</b>	<b>21 074 \$</b>	<b>2 848 \$</b>	

### Trimestre et semestre

Le REN des actifs comparables du secteur des immeubles à usage mixte et résidentiels, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, a augmenté respectivement de 1,6 % et de 8,4 % pour le trimestre et le semestre en raison surtout de la hausse des produits et du recul des charges de certains immeubles résidentiels. L'augmentation pour le semestre rend également compte d'un incitatif lié à l'impôt foncier comptabilisé au premier trimestre de 2025.

Le REN lié aux transactions dans le secteur des immeubles à usage mixte et résidentiels a augmenté pour le trimestre et le semestre en raison principalement de l'apport des transferts hors des projets d'aménagement.

### 7.3 Autres indicateurs de performance clés

Les FPAE<sup>1)</sup> et le montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> font partie des principaux indicateurs de performance clés de la Fiducie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour obtenir des précisions sur la manière dont ces mesures sont définies, calculées et rapprochées aux mesures financières conformes aux PCGR et sur la raison pour laquelle la direction utilise ces mesures. Le tableau qui suit présente un sommaire des FPAE<sup>1)</sup> et du montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	191 567 \$	184 714 \$	6 853 \$	382 506 \$	371 903 \$	10 603 \$
FPAE <sup>1)</sup> par part – de base	0,265 \$	0,255 \$	0,010 \$	0,528 \$	0,514 \$	0,014 \$
FPAE <sup>1)</sup> par part – après dilution	0,265 \$	0,255 \$	0,010 \$	0,528 \$	0,514 \$	0,014 \$
Ratio de distribution des FPAE <sup>1)</sup> – après dilution	72,7 %	74,4 %	(1,7) %	72,5 %	73,6 %	(1,1) %
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	166 945 \$	176 600 \$	(9 655) \$	347 210 \$	349 746 \$	(2 536) \$
Montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup> par part – de base	0,231 \$	0,244 \$	(0,013) \$	0,480 \$	0,483 \$	(0,003) \$
Montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup> par part – après dilution	0,231 \$	0,244 \$	(0,013) \$	0,480 \$	0,483 \$	(0,003) \$
Ratio de distribution du montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup> – après dilution	83,5 %	77,9 %	5,6 %	79,9 %	78,3 %	1,6 %
Distribution déclarée par part	0,193 \$	0,190 \$	0,003 \$	0,384 \$	0,378 \$	0,006 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – de base <sup>1)</sup>	723 810 797	723 646 497	164 300	723 790 848	723 646 497	144 351
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>1)</sup>	723 810 797	723 659 539	151 258	723 790 848	723 664 669	126 179
Nombre de parts en circulation à la clôture de la période <sup>1)</sup>	723 810 797	723 646 497	164 300	723 810 797	723 646 497	164 300

i) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.

#### Fonds provenant des activités d'exploitation (« FPAE »)<sup>1)</sup>

Les FPAE<sup>1)</sup> sont calculés conformément à la publication de janvier 2022 de l'Association des biens immobiliers du Canada portant sur les fonds provenant des activités d'exploitation et sur le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation selon les IFRS. À l'occasion, la Fiducie peut conclure des transactions dont l'incidence sur le calcul des FPAE<sup>1)</sup> est significative; le cas échéant, elle n'en tient pas compte dans son calcul de l'incidence de ces éléments pour les besoins de la direction. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14.2, « Fonds provenant des activités d'exploitation », pour obtenir un rapprochement des FPAE<sup>1)</sup> au résultat net établi selon les PCGR.

#### Trimestre et semestre

L'augmentation des FPAE<sup>1)</sup> pour le trimestre et le semestre s'explique principalement par une hausse du résultat d'exploitation net et par un recul des charges générales et administratives. L'augmentation a été contrebalancée en partie par une augmentation des charges d'intérêts et par une baisse des produits d'intérêts.

#### Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation (« montant ajusté des FPAE »)<sup>1)</sup>

Le montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> est calculé conformément à la publication de janvier 2022 de l'Association des biens immobiliers du Canada portant sur les fonds provenant des activités d'exploitation et sur le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation selon les IFRS. À l'occasion, la Fiducie peut conclure des transactions dont l'incidence sur le calcul des montants ajustés des FPAE<sup>1)</sup> est significative; le cas échéant, elle n'en tient pas compte dans son calcul de l'incidence de ces éléments pour les besoins de la direction. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14.3, « Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation », pour obtenir un rapprochement du montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> au résultat net établi selon les PCGR.

#### Trimestre et semestre

Le montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> a diminué pour le trimestre et le semestre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement du fait du devancement des dépenses d'investissement affectées à l'entretien pour l'exercice considéré, neutralisé en partie par la hausse des FPAE<sup>1)</sup> dont il est question plus haut. Le caractère saisonnier des dépenses d'investissement a une incidence sur le montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup>.

## Dépenses d'investissement liées aux immeubles et charges de location

Propriétés de Choix s'efforce de financer les besoins au titre des dépenses d'investissement liées à l'exploitation au moyen des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Dépenses d'investissement liées aux immeubles	12 940 \$	2 585 \$	10 355 \$	14 332 \$	7 038 \$	7 294 \$
Frais directs de location	2 373	2 120	253	3 984	3 807	177
Améliorations locatives	6 181	1 606	4 575	10 443	6 146	4 297
<b>Total des dépenses d'investissement liées aux immeubles et des charges de location, selon une base proportionnelle<sup>1)</sup></b>	<b>21 494 \$</b>	<b>6 311 \$</b>	<b>15 183 \$</b>	<b>28 759 \$</b>	<b>16 991 \$</b>	<b>11 768 \$</b>

Les dépenses d'investissement liées aux immeubles engagées pour maintenir la SLB existante des immeubles de placement sont considérées comme étant liées à l'exploitation et sont déduites du calcul du montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> et des FTLAE<sup>1)</sup>. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a engagé des dépenses d'investissement liées aux immeubles de 12 940 \$ et 14 332 \$, respectivement, lesquelles peuvent être recouvrables auprès des locataires en vertu des modalités de leurs baux sur la durée d'utilité des améliorations (2 585 \$ et 7 038 \$, respectivement, au 30 juin 2024). Les améliorations des immobilisations recouvrables peuvent comprendre des éléments comme la réfection de la chaussée du stationnement ou les remplacements de toiture. Ces éléments sont comptabilisés comme faisant partie des immeubles de placement et les sommes recouvrées des locataires sont comptabilisées à titre de produits.

Les dépenses d'investissement liées à la location, telles que les frais directs de location ou les commissions de location et les allocations pour améliorations locatives, sont considérées comme étant liées à l'exploitation et sont déduites du calcul du montant ajusté des FPAE<sup>1)</sup> et des FTLAE<sup>1)</sup>. Les dépenses d'investissement liées à la location varient selon les demandes des locataires et selon la proportion de nouveaux baux et de baux renouvelés étant donné que les dépenses d'investissement engagées pour attirer de nouveaux locataires sont généralement plus élevées que les charges liées au renouvellement des baux des locataires existants.

## 8. RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

Le tableau qui suit présente un sommaire des principales informations financières consolidées pour les huit derniers trimestres :

### Principales informations trimestrielles

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre de 2025	Premier trimestre de 2025	Quatrième trimestre de 2024	Troisième trimestre de 2024	Deuxième trimestre de 2024	Premier trimestre de 2024	Quatrième trimestre de 2023	Troisième trimestre de 2023
Nombre d'immeubles à revenu	703	704	705	705	702	705	705	706
Superficie locative brute (en millions de pieds carrés) <sup>i)</sup>	68,1	67,2	67,2	66,2	65,9	66,1	66,1	65,2
Taux d'occupation	97,8 %	97,7 %	97,6 %	97,7 %	98,0 %	97,9 %	98,0 %	97,7 %
Produits locatifs (PCGR)	350 779 \$	346 912 \$	344 861 \$	339 898 \$	335 388 \$	337 958 \$	329 109 \$	325 077 \$
(Perte nette) bénéfice net	(154 247) \$	(96 233) \$	791 916 \$	(662 989) \$	513 231 \$	142 279 \$	(445 684) \$	435 903 \$
(Perte nette) bénéfice net par part	(0,213) \$	(0,133) \$	1,094 \$	(0,916) \$	0,709 \$	0,197 \$	(0,616) \$	0,602 \$
(Perte nette) bénéfice net par part – après dilution	(0,213) \$	(0,133) \$	1,094 \$	(0,916) \$	0,709 \$	0,197 \$	(0,616) \$	0,602 \$
Résultat d'exploitation net, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie <sup>1)</sup>	268 399 \$	262 070 \$	259 966 \$	255 952 \$	256 568 \$	251 633 \$	247 037 \$	244 886 \$
FPAE <sup>1)</sup>	191 567 \$	190 939 \$	188 220 \$	186 647 \$	184 714 \$	187 189 \$	184 640 \$	181 013 \$
FPAE <sup>1)</sup> par part – après dilution	0,265 \$	0,264 \$	0,260 \$	0,258 \$	0,255 \$	0,259 \$	0,255 \$	0,250 \$
Montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup>	166 945 \$	180 265 \$	109 326 \$	165 876 \$	176 600 \$	173 146 \$	127 095 \$	136 558 \$
Montant ajusté des FPAE <sup>1)</sup> par part – après dilution	0,231 \$	0,249 \$	0,151 \$	0,229 \$	0,244 \$	0,239 \$	0,176 \$	0,189 \$
Distribution déclarée par part	0,193 \$	0,191 \$	0,190 \$	0,190 \$	0,190 \$	0,188 \$	0,188 \$	0,188 \$
Valeur liquidative <sup>1)</sup> par part	14,38 \$	14,17 \$	14,07 \$	14,04 \$	13,79 \$	13,69 \$	13,67 \$	13,69 \$
Prix de marché des parts à la clôture	14,87 \$	13,95 \$	13,35 \$	15,13 \$	12,84 \$	13,78 \$	13,95 \$	12,68 \$
Parts en circulation à la clôture de la période	723 810 797	723 810 797	723 710 497	723 710 497	723 646 497	723 646 497	723 646 497	723 646 497
Ratio de la dette ajustée sur le total des actifs <sup>1), ii)</sup>	40,8 %	40,6 %	40,0 %	40,0 %	42,2 %	40,3 %	40,4 %	40,6 %
Ratio de couverture du service de la dette <sup>1), ii)</sup>	3,0 x	3,0 x	3,0 x	2,9 x	3,0 x	3,1 x	3,0 x	3,0 x

- i) Comprend la SLB qui correspond à la superficie des immeubles où la Fiducie a loué les sites sous-jacents aux locataires aux termes de baux fonciers et la SLB associée aux unités résidentielles de Propriétés de Choix.
- ii) Les parts échangeables sont exclues du calcul des ratios liés à la dette. Les ratios sont des mesures financières non conformes aux PCGR et sont calculés conformément aux actes de fiducie, dans leur version complétée.

Les activités d'acquisition et de sorties ainsi que l'aménagement de SLB supplémentaire ont une incidence sur les résultats trimestriels de Propriétés de Choix. En outre, (la perte nette) le bénéfice net subit l'incidence des fluctuations des ajustements de la juste valeur des parts échangeables, des immeubles de placement, des placements dans des titres immobiliers et de la rémunération fondée sur des parts et n'est donc souvent pas comparable d'un trimestre à l'autre.

## 9. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix est GWL, qui, au 30 juin 2025, détenait, directement ou indirectement, une participation véritable de 61,7 % dans la Fiducie par le truchement des 50 661 415 parts et de la totalité des parts échangeables qu'elle détenait, dont la valeur économique est équivalente à celle des parts et qui sont échangeables contre des parts. La société mère ultime de Propriétés de Choix est Wittington, actionnaire détenant le contrôle de GWL. Galen G. Weston est le propriétaire d'environ 59,0 % des actions ordinaires en circulation de GWL ou en détient le contrôle, directement ou indirectement, y compris par l'intermédiaire de Wittington. Galen G. Weston est également le propriétaire de 1 518 850 parts de la Fiducie.

GWL est également l'actionnaire détenant le contrôle de Loblaw; au 30 juin 2025, elle détenait 52,6 % des actions ordinaires en circulation (52,6 % au 31 décembre 2024). Par conséquent, Propriétés de Choix est une partie liée de Loblaw en raison du contrôle commun.

Loblaw comptait pour environ 57,5 % des produits locatifs trimestriels de Propriétés de Choix selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> et pour 59,8 % de sa SLB utilisée à des fins commerciales au 30 juin 2025 (respectivement 57,4 % et 58,9 % au 31 décembre 2024).

### Baux

Après la clôture du trimestre, Propriétés de Choix et Loblaw ont renouvelé 39 des 41 baux venant à échéance en 2026, soit une superficie de 2,52 millions de pieds carrés sur 2,62 millions de pieds carrés, pour un écart moyen pondéré de 8,6 % et une durée de renouvellement moyenne pondérée de 5,0 ans.

### Acquisitions

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a acquis auprès de Loblaw un immeuble de commerce de détail à Brampton, en Ontario, pour un prix d'achat de 33 200 \$ ainsi qu'un centre de distribution industriel à Ajax, en Ontario, pour un prix d'achat de 182 290 \$.

Dans chaque cas, le prix d'acquisition ne rend pas compte des coûts de transaction. Parallèlement à ces transactions, les immeubles ont été reloués à Loblaw.

### Paiements pour cession de bail reçus

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix n'a comptabilisé aucun paiement pour cession de bail reçu de Loblaw (401 \$ et 2 912 \$, respectivement, pour les périodes closes le 30 juin 2024).

### Convention de services

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, GWL a fourni à Propriétés de Choix des services généraux, administratifs et d'autres services de soutien pour un coût annualisé de 4 988 \$ (4 988 \$ au 31 décembre 2024).

### Accord d'alliance stratégique

L'accord d'alliance stratégique crée une série de droits et d'obligations entre Propriétés de Choix et Loblaw en vue d'établir une relation commerciale et d'exploitation privilégiée et mutuellement profitable. Selon la durée initiale, l'accord d'alliance stratégique a expiré le 5 juillet 2023. À l'expiration de la durée initiale, l'accord d'alliance stratégique a été renouvelé jusqu'au 5 juillet 2033 ou jusqu'à la date à laquelle GWL et ses sociétés affiliées détiennent moins de 50 % de la Fiducie après dilution. L'accord d'alliance stratégique confère à Propriétés de Choix des droits importants qui devraient contribuer considérablement à la croissance de la Fiducie. Sous réserve de certaines exceptions, les droits comprennent ce qui suit :

- Propriétés de Choix a le droit de première offre lui permettant d'acheter tout immeuble au Canada que Loblaw souhaite vendre;
- Loblaw est, en règle générale, tenue de présenter à Propriétés de Choix des occasions d'acquisition d'immeubles dans des centres commerciaux au Canada afin de permettre à la Fiducie d'avoir un droit de priorité relativement à l'acquisition de l'immeuble;
- Propriétés de Choix a le droit de participer à l'aménagement de futurs centres commerciaux qui concernent Loblaw.

Certains immeubles de placement acquis auprès de Loblaw comprennent des terrains excédentaires présentant un potentiel d'aménagement. Conformément à l'accord d'alliance stratégique, au fil du temps, Propriétés de Choix versera à Loblaw un montant sous forme de paiements de densification, à mesure que Propriétés de Choix poursuivra l'aménagement, la densification ou le réaménagement de ces terrains excédentaires. Les paiements à verser à Loblaw sont calculés conformément à une grille tarifaire qui tient compte de la région, du classement sur le marché et du type d'utilisation des biens concernés.

### Conventions de gestion

Propriétés de Choix fournit à Wittington des services de gestion d'immeubles en ce qui a trait à certains immeubles assortis de baux de tiers et des services de consultation en aménagement selon le principe de la rémunération des services rendus.

### Paiements de densification des sites

Propriétés de Choix a versé 3 215 \$ à Loblaw sous forme de paiements de densification relativement à la superficie locative brute de projets achevés dont les locataires ont pris possession au cours du semestre clos le 30 juin 2025 (1 242 \$ au 30 juin 2024).

### **Distributions sur les parts échangeables**

GWL détient, directement ou indirectement, toutes les parts échangeables émises par Choice Properties Limited Partnership, une filiale de Propriétés de Choix. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, les distributions déclarées sur les parts échangeables ont totalisé 76 189 \$ et 151 718 \$, respectivement (75 199 \$ et 149 739 \$, respectivement, pour les périodes closes le 30 juin 2024).

Au 30 juin 2025, les distributions à payer à GWL sur les parts échangeables de Propriétés de Choix se chiffraient à 176 785 \$ (324 873 \$ au 31 décembre 2024).

### **Billets à recevoir**

Les porteurs de parts échangeables peuvent, au lieu de recevoir la totalité ou une partie de leurs distributions, choisir de se faire prêter un montant par Choice Properties Limited Partnership et de se faire verser leurs distributions le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel ces distributions leur auraient autrement été versées. De tels prêts ne portent pas intérêt et sont exigibles et remboursables en totalité le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel les prêts ont été consentis. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, GWL a choisi de recevoir les distributions de Choice Properties Limited Partnership sous forme de prêts. Ainsi, des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 151 388 \$ ont été émis à l'intention de GWL. Des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 299 807 \$ au titre des prêts que la Fiducie avait reçus au cours de l'exercice 2024 ont été réglés au titre des distributions payables par la Fiducie à GWL en janvier 2025.

### **Distributions sur les parts de fiducie**

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a déclaré des distributions en trésorerie de 9 752 \$ et 19 420 \$, respectivement, sur les parts détenues par GWL (9 626 \$ et 19 167 \$, respectivement, pour les périodes closes le 30 juin 2024). Du total des distributions déclarées sur les parts de fiducie, un montant de 3 251 \$ était à payer à GWL au 30 juin 2025 (3 209 \$ au 31 décembre 2024).

## **10. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à donner une assurance raisonnable que toute information significative concernant la Fiducie est recueillie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation de rapports financiers à des fins externes conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

### **Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2025 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Fiducie.

## **11. RISQUES D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES**

Une liste complète et détaillée des risques liés aux activités de Propriétés de Choix est présentée dans la notice annuelle de la Fiducie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et dans le rapport de gestion inclus dans son rapport annuel de 2024, lesquels sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le rapport annuel et la notice annuelle de 2024 de la Fiducie sont accessibles à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les risques et les stratégies de gestion des risques qui y sont présentés demeurent inchangés.

## 12. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Les préoccupations en matière d'ESG sont intégrées aux activités quotidiennes de la Fiducie, et elles s'inscrivent dans sa mission consistant à créer une valeur durable grâce à des endroits où les gens peuvent prospérer. Les principes ESG sont étroitement liés à la stratégie de la Fiducie, qui priorise le maintien d'un portefeuille de premier ordre, la poursuite de l'excellence opérationnelle et la concrétisation de son portefeuille de projets d'aménagement.

Le conseil chapeaute le programme ESG de la Fiducie, le président et chef de la direction étant le parrain-cadre.

### **Communication de l'information**

Dans le cadre de ses efforts soutenus afin d'améliorer sa communication avec toutes ses parties prenantes, la Fiducie publie un rapport annuel sur la responsabilité ESG, qui peut être consulté sur son site Web, à l'adresse [www.choicereit.ca/fr](http://www.choicereit.ca/fr). Le rapport sur la responsabilité ESG est supervisé par le conseil, et les contrôles applicables à la présentation d'informations sur les questions ESG de la Fiducie sont revus par le comité d'audit. La Fiducie retient également les services d'un tiers pour fournir une assurance limitée quant aux déclarations en matière d'énergie, d'eau, de déchets et d'émissions de GES dans le rapport sur la responsabilité ESG. Le rapport ESG n'est pas intégré par renvoi au rapport de gestion.

La Fiducie a mis en place un solide cadre de gouvernance, dont les éléments sont abordés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction, en particulier à la section intitulée « Énoncé des pratiques de gouvernance », disponible sur le site Web de la Fiducie à l'adresse [www.choicereit.ca/fr](http://www.choicereit.ca/fr).

### 13. PERSPECTIVES<sup>2)</sup>

Nous visons à préserver notre capital, à générer des flux de trésorerie stables et croissants et à accroître la valeur liquidative. Notre portefeuille de grande qualité est principalement loué à des détaillants de biens de première nécessité et à des fournisseurs de services logistiques, qui sont moins sensibles à la volatilité économique, ce qui procure une stabilité à notre portefeuille dans son ensemble. Nous continuerons de faire progresser notre programme d'aménagement, en particulier les projets d'aménagement d'immeubles commerciaux, qui constitue pour nous le meilleur moyen d'ajouter à notre portefeuille des biens immobiliers de grande qualité à un coût raisonnable et d'accroître la valeur liquidative au fil du temps.

Nous sommes convaincus que notre modèle économique, la stabilité de nos locataires, notre solide bilan et notre approche disciplinée en matière de gestion financière continueront à nous être avantageux. En 2025, Propriétés de Choix s'est fixé les objectifs suivants :

- un taux d'occupation stable dans l'ensemble du portefeuille, se traduisant par une croissance d'environ 2 % à 3 % en cumul annuel du REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie;
- un montant annuel des FPAE par part après dilution dans une fourchette de 1,05 \$ à 1,06 \$, reflétant une croissance entre environ 2 % et 3 % en cumul annuel;
- des ratios de levier solides, dont un ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV inférieur à 7,5 x.

#### 14. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les états financiers de Propriétés de Choix sont établis selon les PCGR. Toutefois, le présent rapport de gestion fait référence à plusieurs mesures qui n'ont pas de définition normalisée aux termes des PCGR. Ces mesures ainsi que les montants par part connexes ne devraient donc pas être considérés comme des mesures de substitution au résultat net ou aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation établis selon les PCGR et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres fiducies de placement immobilier ou d'autres entreprises immobilières. Ces termes sont définis ci-dessous et renvoient, le cas échéant, à un rapprochement à la mesure conforme aux PCGR la plus comparable ailleurs dans le présent rapport de gestion. Propriétés de Choix estime que ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Fiducie, pour les raisons indiquées ci-dessous :

Mesures non conformes aux PCGR	Description	Rapprochement
Base proportionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'entend de l'information financière ajustée pour tenir compte des coentreprises de la Fiducie comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des actifs immobiliers financiers et de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux actifs immobiliers financiers revenant à la Fiducie selon une base proportionnelle consolidée en fonction du pourcentage de participation de la Fiducie dans le placement connexe.</li> <li>La direction croit que cette méthode est appropriée pour démontrer la capacité de la Fiducie à gérer les aspects économiques sous-jacents des placements connexes, y compris la performance financière et les flux de trésorerie et qu'elle illustre également dans quelle mesure les actifs sous-jacents sont financés par emprunt, ce qui constitue une composante importante de la gestion du risque.</li> </ul>	<p>Rubrique 2, « Bilan »</p> <p>Rubrique 7.1, « Résultat net et rapprochement du REN par secteur »</p>
Résultat d'exploitation net (« REN »), selon le référentiel comptable	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'entend des produits locatifs, compte tenu des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire, du remboursement de produits tirés de baux et des paiements pour cession de bail reçus, diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles directes et des impôts fonciers et excluant certaines charges telles que les charges d'intérêts et les charges d'exploitation indirectes afin de fournir des résultats qui reflètent les activités d'exploitation d'un immeuble compte non tenu de son financement ou des coûts d'exploitation de l'entité qui le détient.</li> <li>La direction est d'avis que le REN est une mesure importante de la performance sur le plan de l'exploitation pour les actifs immobiliers commerciaux de la Fiducie qui est utilisée par les analystes du secteur immobilier, les investisseurs et la direction et qu'il constitue également une donnée clé pour déterminer la juste valeur du portefeuille de Propriétés de Choix.</li> </ul>	<p>Rubrique 7.1, « Résultat net et rapprochement du REN par secteur »</p>
REN, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'entend des produits locatifs et du remboursement de produits tirés de baux compte non tenu des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire et des paiements pour cession de bail reçus, moins les charges d'exploitation liées aux immeubles directes et des impôts fonciers, et ne tient pas compte de certaines charges comme les charges d'intérêts et les charges d'exploitation indirectes pour fournir des résultats qui reflètent l'exploitation d'un immeuble compte non tenu de son financement ou des coûts d'exploitation de l'entité qui le détient.</li> <li>La direction est d'avis que le REN selon la méthode de la comptabilité de trésorerie est une mesure utile pour comprendre les variations d'une période à l'autre du résultat d'exploitation attribuables aux taux d'occupation, aux loyers, aux charges d'exploitation et aux impôts fonciers.</li> </ul>	<p>Rubrique 7.1, « Résultat net et rapprochement du REN par secteur »</p> <p>Rubrique 14.1, « Résultat d'exploitation net »</p>

<p>REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie</p> <p>et</p> <p>REN des actifs comparables, selon le référentiel comptable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le REN des actifs comparables est utilisé à des fins d'évaluation de la performance, d'une période à l'autre, des immeubles commerciaux et des immeubles résidentiels stabilisés, détenus et exploités par Propriétés de Choix depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, inclusivement.</li> <li>• Le REN des biens qui i) ont été acquis, ii) ont été sortis, iii) ont été modifiés considérablement en raison de nouveaux aménagements, de projets de réaménagement, de travaux d'agrandissement ou de démolitions ou iv) sont des immeubles résidentiels non encore stabilisés (collectivement, les « transactions ») n'est pas pris en compte dans l'établissement du REN des actifs comparables.</li> <li>• Le REN des actifs comparables, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, est utile pour évaluer la réalisation des variations des loyers contractuels prévues aux baux ou la fin des périodes de location gratuite. Il s'agit aussi d'une mesure utile à la compréhension des variations, d'une période à l'autre, du REN attribuables aux taux d'occupation, aux loyers, aux charges d'exploitation et aux impôts fonciers, compte non tenu des variations du REN qui peuvent être imputables aux transactions et aux activités d'aménagement.</li> </ul>	<p>Rubrique 7.2, « Sommaire du résultat d'exploitation net »</p>
<p>Fonds provenant des activités d'exploitation (« FPAE »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculés conformément au document de l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») portant sur les fonds provenant des activités d'exploitation (« FPAE ») et sur le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation (« montant ajusté des FPAE ») selon les IFRS publié en janvier 2022.</li> <li>• La direction considère les FPAE comme étant une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation puisqu'elle tient compte d'éléments inclus dans le bénéfice net (ou la perte nette) qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou ne donnent pas nécessairement une représentation fidèle de la performance passée ou récurrente de la Fiducie, tels que les ajustements de la juste valeur des parts échangeables, des immeubles de placement, des placements dans des titres immobiliers et de la rémunération fondée sur des parts. À l'occasion, la Fiducie peut conclure des transactions dont l'incidence sur le calcul de cette mesure est considérable; le cas échéant, elle n'en tient pas compte dans son calcul de ce montant établi pour les besoins de la direction.</li> <li>• La direction utilise les FPAE et estime qu'ils constituent une mesure utile de la performance de la Fiducie qui, au moyen d'une comparaison d'une période à l'autre, reflète l'incidence sur les activités d'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de loyers, de charges d'exploitation, d'impôts fonciers, d'activités d'acquisition et de charges d'intérêts.</li> </ul>	<p>Rubrique 14.2, « Fonds provenant des activités d'exploitation »</p> <p>Rubrique 14.7, « Principales informations fournies à des fins comparatives »</p>

<p>Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation (« montant ajusté des FPAE »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculé conformément au document de REALPAC portant sur les fonds provenant des activités d'exploitation (« FPAE ») et sur le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation (« montant ajusté des FPAE ») selon les IFRS publié en janvier 2022.</li> <li>• La direction considère le montant ajusté des FPAE comme étant une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation puisqu'elle ajuste davantage les FPAE pour tenir compte des dépenses d'investissement engagées pour maintenir la capacité productive des immeubles à revenu et élimine l'incidence des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire. Le caractère saisonnier des dépenses d'investissement liées aux immeubles a une incidence sur le montant ajusté des FPAE.</li> <li>• Lors du calcul du montant ajusté des FPAE, les FPAE sont ajustés en excluant les produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire et en déduisant les dépenses engagées au titre des activités de location internes et des dépenses d'investissement liées aux immeubles. Les variations du fonds de roulement, considérées comme des besoins en trésorerie à court terme ou des surplus, sont réputées être des activités de financement selon la méthodologie et ne sont pas prises en compte lors du calcul du montant ajusté des FPAE.</li> <li>• Les dépenses d'investissement qui ne sont pas déduites du calcul du montant ajusté des FPAE comprennent les dépenses qui génèrent de nouveaux flux d'investissement, comme la construction d'un nouvel ensemble de commerces de détail au cours d'un projet d'agrandissement ou de densification, les activités d'aménagement ou les activités d'acquisition.</li> <li>• Par conséquent, le montant ajusté des FPAE diffère des FPAE puisqu'il ne tient pas compte dans sa définition de certains produits et charges hors trésorerie comptabilisés selon les PCGR, notamment les produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire, mais qu'il tient compte des dépenses d'investissement et des frais de location engagés au cours de la période qui sont inscrits à l'actif aux fins des PCGR. À l'occasion, la Fiducie peut conclure des transactions dont l'incidence sur le calcul de cette mesure est considérable; le cas échéant, elle n'en tient pas compte dans son calcul de ce montant établi pour les besoins de la direction.</li> </ul>	<p>Rubrique 14.3, « Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation »</p> <p>Rubrique 14.7, « Principales informations fournies à des fins comparatives »</p>
<p>Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (« FTLAE »)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculé conformément au document de REALPAC publié en janvier 2023 portant sur le montant ajusté des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (« FTLAE ») selon les IFRS.</li> <li>• La direction estime que le montant ajusté des FTLAE est une mesure utile des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation après prise en compte des besoins au titre du fonds de roulement d'exploitation et une mesure utile pour évaluer la capacité de Propriétés de Choix à assurer des distributions aux porteurs de parts. Le montant ajusté des FTLAE est obtenu en apportant plusieurs ajustements aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation établis selon les PCGR, notamment en faisant abstraction de l'incidence des distributions sur les parts échangeables, en déduisant des montants au titre des dépenses d'investissement liées aux immeubles engagées pour maintenir la SLB existante et au titre des dépenses d'investissement liées à la location.</li> <li>• Le montant ajusté des FTLAE obtenu au terme de ces ajustements tiendra compte de l'incidence du caractère saisonnier des dépenses d'investissement liées aux immeubles et de l'incidence des variations du fonds de roulement d'exploitation normal, comme les variations du montant net à recevoir de locataires au titre des loyers, des dettes fournisseurs et des charges à payer.</li> <li>• À l'occasion, la Fiducie peut conclure des transactions dont l'incidence sur le calcul de cette mesure est considérable; le cas échéant, elle n'en tient pas compte dans son calcul de ce montant établi pour les besoins de la direction.</li> </ul>	<p>Rubrique 14.4, « Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation »</p>

Ratios de distribution des FPAE, du montant ajusté des FPAE et du montant ajusté des FTLAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ratios de distribution des FPAE, du montant ajusté des FPAE et du montant ajusté des FTLAE sont des mesures supplémentaires utilisées par la direction pour évaluer le caractère durable des paiements de distribution de la Fiducie.</li> <li>Les ratios sont calculés en divisant les distributions en trésorerie déclarées par les FPAE, le montant ajusté des FPAE ou le montant ajusté des FTLAE, selon le cas.</li> </ul>	Rubrique 7.3, « Autres indicateurs de performance clés »
Bénéfice avant les intérêts, l'impôt, les amortissements et la juste valeur (« BAIIAJV »)	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux porteurs de parts déduction faite, au besoin, de l'impôt, des charges d'intérêts, des charges d'amortissement, des ajustements de la juste valeur et des autres ajustements permis aux termes des actes de fiducie, dans leur version complétée.</li> <li>La direction estime que le BAIIAJV représente une mesure utile pour évaluer la capacité de la Fiducie à assurer le service de sa dette, à financer ses dépenses d'investissement et à verser des distributions à ses porteurs de parts.</li> </ul>	Rubrique 14.6, « Bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements et juste valeur »
Trésorerie conservée après les distributions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Correspond aux FTLAE, moins les distributions en trésorerie déclarées.</li> <li>Représente la tranche du montant ajusté des FTLAE conservée par Propriétés de Choix et qui peut être utilisée pour investir dans de nouvelles acquisitions, dans des biens en voie d'aménagement ou dans des activités donnant lieu à des dépenses en capital.</li> </ul>	Rubrique 4.4, « Analyse de l'excédent (insuffisance) au titre des distributions »
Total de la dette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'entend des emprunts à taux variables (les emprunts à la construction, les emprunts hypothécaires et la facilité de crédit) et des emprunts à taux fixes (les débetures non garanties de premier rang, les emprunts à la construction et les emprunts hypothécaires), évalués selon une base proportionnelle, et ne tient pas compte des parts échangeables qui sont prises en compte dans les capitaux sous forme de parts du fait que les parts échangeables représentent un équivalent économique et procurent des distributions équivalentes aux parts de fiducie.</li> <li>Le total de la dette ajustée est présenté sur une base nette pour tenir compte de l'incidence des autres charges financières comme les frais de placement de titres d'emprunt et les escomptes ou les primes, les paiements visant le désendettement et les autres remboursements anticipés de la dette.</li> </ul>	Rubrique 4.5, « Composantes du total de la dette ajustée »
Valeur liquidative	<ul style="list-style-type: none"> <li>La valeur liquidative est une mesure alternative des capitaux propres. Elle est établie en additionnant les capitaux propres des porteurs de parts et la juste valeur des parts échangeables de la Fiducie. Selon les PCGR, les parts échangeables sont considérées comme des titres d'emprunt. Les parts échangeables n'ont pas à être remboursées et le porteur a le droit de les convertir en parts. La direction considère donc que les parts échangeables sont l'équivalent de capitaux propres.</li> <li>La valeur liquidative est une mesure utile, car elle reflète le point de vue de la direction quant à la valeur intrinsèque de la Fiducie. La valeur liquidative par part permet à la direction de déterminer si les parts de la Fiducie se négocient à escompte ou à prime par rapport à leur valeur intrinsèque.</li> </ul>	Rubrique 4.9, « Valeur liquidative »
Ratio de la dette ajustée sur le total des actifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminé en divisant le total de la dette ajustée (tel qu'il est défini précédemment) par le total des actifs présentés selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> et pouvant être interprété comme étant la proportion des actifs de la Fiducie qui sont financés par emprunt.</li> <li>La direction estime que ce ratio est utile pour évaluer la souplesse de la Fiducie au chapitre de son levier financier.</li> </ul>	Rubrique 4.6, « Situation financière » Rubrique 14.7, « Principales informations fournies à des fins comparatives »
Ratio de couverture du service de la dette	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calculé en divisant le BAIIAJV par les charges d'intérêts sur le total de la dette ajustée et de tous les paiements de capital réguliers et prévus versés à l'égard de la dette au cours de cette période (sauf les paiements de capital libératoire, remboursements in fine ou remboursements de capital semblables à l'échéance ou les paiements qui remboursent cette dette en entier). Ce ratio est calculé conformément aux actes de fiducie, dans leur version complétée.</li> <li>Le ratio de couverture du service de la dette est utilisé pour déterminer la capacité de Propriétés de Choix à respecter ses obligations en matière d'intérêts et de capital liés à l'encours de sa dette.</li> </ul>	Rubrique 4.6, « Situation financière » Rubrique 14.7, « Principales informations fournies à des fins comparatives »

<p>Ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV</p> <p>et</p> <p>Ratio de la dette ajustée sur le BAIIAJV, déduction faite de la trésorerie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculés en divisant le total de la dette ajustée par le BAIIAJV.</li> <li>• Utilisés pour évaluer le niveau d'endettement de Propriétés de Choix, pour évaluer sa capacité à respecter ses obligations financières et pour fournir un instantané de la solidité de son bilan.</li> <li>• La direction présente également ce ratio en fonction d'un total de la dette ajustée calculé déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie à la date d'évaluation.</li> </ul>	<p>Rubrique 4.6, « Situation financière »</p>
<p>Ratio de couverture des intérêts</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calculé en divisant le BAIIAJV par les charges d'intérêts sur le total de la dette ajustée engagée par Propriétés de Choix pour la période.</li> <li>• Le ratio de couverture des intérêts est utilisé pour déterminer la capacité de Propriétés de Choix à respecter ses obligations en matière d'intérêts liés à l'encours de sa dette.</li> </ul>	<p>Rubrique 4.6, « Situation financière »</p>
<p>Liquidités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Correspondent à la somme du total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la portion inutilisée de la ligne de crédit d'exploitation renouvelable non garantie.</li> </ul>	<p>Rubrique 4, « Situation de trésorerie et sources de financement »</p> <p>Rubrique 4.1, « Sources de liquidité et structure du capital »</p>

## 14.1 Résultat d'exploitation net

Le tableau qui suit présente un rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net établi selon les PCGR au résultat d'exploitation net présenté selon la méthode de la comptabilité de trésorerie pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 7, « Résultats d'exploitation – informations sectorielles », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	(667 478) \$	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$	(905 990) \$
Bénéfice des stocks de projets résidentiels	—	—	—	—	(2 034)	2 034
Produits d'intérêts	(9 028)	(15 275)	6 247	(20 689)	(25 034)	4 345
Revenu de placement	(5 315)	(5 315)	—	(10 630)	(10 630)	—
Produits de commissions	(738)	(625)	(113)	(3 208)	(1 326)	(1 882)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	148 957	146 204	2 753	295 146	288 488	6 658
Charges générales et administratives	14 976	17 200	(2 224)	29 713	31 838	(2 125)
Quote-part du bénéfice des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(5 720)	(1 370)	(4 350)	(21 875)	(6 088)	(15 787)
Amortissement des immobilisations incorporelles	250	250	—	500	500	—
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	(38 615)	38 615	—	(38 615)	38 615
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	875	(1 288)	2 163	893	(2 069)	2 962
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	364 124	(372 039)	736 163	601 596	(439 323)	1 040 919
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(93 486)	(28 035)	(65 451)	(123 444)	(26 670)	(96 774)
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers	(9 093)	27 870	(36 963)	(119)	57 511	(57 630)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	1	—	1	2	(12)	14
<b>Résultat d'exploitation net, selon le référentiel comptable – selon les PCGR</b>	<b>251 556</b>	242 193	9 363	<b>497 405</b>	482 046	15 359
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	570	1 434	(864)	937	1 173	(236)
Paiements pour cession de bail reçus	(74)	(1 224)	1 150	(158)	(3 773)	3 615
<b>Résultat d'exploitation net, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie – selon les PCGR</b>	<b>252 052</b>	242 403	9 649	<b>498 184</b>	479 446	18 738
Ajustement pour tenir compte des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et des actifs immobiliers financiers	16 347	14 165	2 182	32 285	28 755	3 530
<b>Résultat d'exploitation net, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie – selon une base proportionnelle</b>	<b>268 399 \$</b>	256 568 \$	11 831 \$	<b>530 469 \$</b>	508 201 \$	22 268 \$

## 14.2 Fonds provenant des activités d'exploitation

Le tableau qui suit présente un rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net établi selon les PCGR aux fonds provenant des activités d'exploitation pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 7, « Résultats d'exploitation – informations sectorielles », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	(667 478) \$	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$	(905 990) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles	250	250	—	500	500	—
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	(38 615)	38 615	—	(38 615)	38 615
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	875	(1 288)	2 163	893	(2 069)	2 962
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	364 124	(372 039)	736 163	601 596	(439 323)	1 040 919
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(93 486)	(28 035)	(65 451)	(123 444)	(26 670)	(96 774)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle	2 451	2 493	(42)	(7 569)	4 688	(12 257)
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers	(9 093)	27 870	(36 963)	(119)	57 511	(57 630)
Intérêts au titre de l'aménagement autrement inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 340	3 069	(729)	4 836	5 577	(741)
Distributions sur les parts échangeables <sup>i)</sup>	76 189	75 199	990	151 718	149 739	1 979
Frais de location internes	2 163	2 579	(416)	4 573	5 067	(494)
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	1	—	1	2	(12)	14
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>191 567 \$</b>	184 714 \$	6 853 \$	<b>382 506 \$</b>	371 903 \$	10 603 \$
FPAE par part – après dilution	0,265 \$	0,255 \$	0,010 \$	0,528 \$	0,514 \$	0,014 \$
Ratio de distribution des FPAE – après dilution <sup>ii)</sup>	72,7 %	74,4 %	(1,7) %	72,5 %	73,6 %	(1,1) %
Distribution déclarée par part	0,193 \$	0,190 \$	0,003 \$	0,384 \$	0,378 \$	0,006 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>iii)</sup>	723 810 797	723 659 539	151 258	723 790 848	723 664 669	126 179

i) Représente les intérêts sur la dette envers GWL.

ii) Le ratio de distribution des FPAE correspond au montant des distributions en trésorerie déclarées divisé par le montant des FPAE.

iii) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.

FPAE calculés selon une base proportionnelle :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
<b>Résultat d'exploitation net, selon la méthode de la comptabilité de trésorerie</b>	<b>268 399 \$</b>	256 568 \$	11 831 \$	<b>530 469 \$</b>	508 201 \$	22 268 \$
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	965	(776)	1 741	1 964	99	1 865
Paiements pour cession de bail reçus	74	1 224	(1 150)	158	3 773	(3 615)
<b>Résultat d'exploitation net, selon le référentiel comptable</b>	<b>269 438</b>	257 016	12 422	<b>532 591</b>	512 073	20 518
Bénéfice des stocks de projets résidentiels	—	—	—	—	2 034	(2 034)
Produits d'intérêts	6 135	9 128	(2 993)	13 486	16 959	(3 473)
Revenu de placement	5 315	5 315	—	10 630	10 630	—
Produits de commissions	738	625	113	3 208	1 326	1 882
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(155 775)	(151 017)	(4 758)	(308 823)	(299 664)	(9 159)
Distributions sur les parts échangeables <sup>i)</sup>	76 189	75 199	990	151 718	149 739	1 979
Intérêts au titre de l'aménagement autrement inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 340	3 069	(729)	4 836	5 577	(741)
Charges générales et administratives	(14 976)	(17 200)	2 224	(29 713)	(31 838)	2 125
Frais de location internes	2 163	2 579	(416)	4 573	5 067	(494)
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>191 567 \$</b>	184 714 \$	6 853 \$	<b>382 506 \$</b>	371 903 \$	10 603 \$
FPAE par part – après dilution	0,265 \$	0,255 \$	0,010 \$	0,528 \$	0,514 \$	0,014 \$
Ratio de distribution des FPAE – après dilution <sup>ii)</sup>	72,7 %	74,4 %	(1,7) %	72,5 %	73,6 %	(1,1) %
Distribution déclarée par part	0,193 \$	0,190 \$	0,003 \$	0,384 \$	0,378 \$	0,006 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>iii)</sup>	723 810 797	723 659 539	151 258	723 790 848	723 664 669	126 179

i) Représente les intérêts sur la dette envers GWL.

ii) Le ratio de distribution des FPAE correspond au montant des distributions en trésorerie déclarées divisé par le montant des FPAE.

iii) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.

### 14.3 Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation

Le tableau qui suit présente un rapprochement des FPAE au montant ajusté des FPAE pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 7, « Résultats d'exploitation – informations sectorielles », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>191 567 \$</b>	184 714 \$	6 853 \$	<b>382 506 \$</b>	371 903 \$	10 603 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Frais de location internes	(2 163)	(2 579)	416	(4 573)	(5 067)	494
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	570	1 434	(864)	937	1 173	(236)
Ajustement des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle	(1 535)	(658)	(877)	(2 901)	(1 272)	(1 629)
Dépenses d'investissement liées aux immeubles	(12 171)	(2 606)	(9 565)	(12 600)	(7 000)	(5 600)
Frais directs de location	(2 316)	(2 024)	(292)	(3 775)	(3 196)	(579)
Améliorations locatives	(5 487)	(1 369)	(4 118)	(8 814)	(4 395)	(4 419)
Ajustement des dépenses d'investissement liées à l'exploitation aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle	(1 520)	(312)	(1 208)	(3 570)	(2 400)	(1 170)
<b>Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>166 945 \$</b>	176 600 \$	(9 655) \$	<b>347 210 \$</b>	349 746 \$	(2 536) \$
Montant ajusté des FPAE par part – après dilution	0,231 \$	0,244 \$	(0,013) \$	0,480 \$	0,483 \$	(0,003) \$
Ratio de distribution du montant ajusté des FPAE – après dilution <sup>i)</sup>	83,5 %	77,9 %	5,6 %	79,9 %	78,3 %	1,6 %
Distribution déclarée par part	0,193 \$	0,190 \$	0,003 \$	0,384 \$	0,378 \$	0,006 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>ii)</sup>	723 810 797	723 659 539	151 258	723 790 848	723 664 669	126 179

i) Le ratio de distribution du montant ajusté des FPAE correspond au montant des distributions en trésorerie déclarées divisé par le montant ajusté des FPAE.

ii) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.

#### 14.4 Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Le tableau qui suit présente un rapprochement des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation établies selon les PCGR au montant ajusté des FTLAE pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 4.3, « Montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>160 037 \$</b>	136 282 \$	23 755 \$	<b>299 398 \$</b>	277 874 \$	21 524 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Excédent des charges d'intérêts nettes et autres charges financières par rapport aux intérêts payés <sup>i)</sup>	(90 112)	(90 190)	78	(152 967)	(148 586)	(4 381)
Distributions sur les parts échangeables incluses dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	76 189	75 199	990	151 718	149 739	1 979
Excédent des produits d'intérêts et autres produits par rapport aux intérêts reçus <sup>i)</sup>	673	3 553	(2 880)	(16 620)	4 860	(21 480)
Intérêts au titre de l'aménagement autrement inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 340	3 069	(729)	4 836	5 577	(741)
Partie des frais de location internes relative aux activités d'aménagement	1 082	1 290	(208)	2 287	2 534	(247)
Ajustement pour tenir compte des dépenses d'investissement liées aux immeubles, selon une base proportionnelle	(12 940)	(2 585)	(10 355)	(14 332)	(7 038)	(7 294)
Ajustement pour tenir compte des dépenses d'investissement liées à la location, selon une base proportionnelle	(751)	(333)	(418)	(1 838)	(2 362)	524
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	(38 615)	38 615	—	(38 615)	38 615
Ajustement pour tenir compte de la quote-part du bénéfice d'exploitation des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence <sup>ii)</sup>	8 171	3 863	4 308	14 306	10 776	3 530
Ajustement pour tenir compte des distributions provenant des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2 244)	(9 247)	7 003	(9 374)	(17 856)	8 482
Ajustement pour tenir compte des entrées de stocks pour les immeubles résidentiels	—	—	—	—	2 544	(2 544)
Ajustement au titre des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement non révélatrices d'entrées nettes de trésorerie durables liées aux activités d'exploitation <sup>iii)</sup>	33 009	112 289	(79 280)	74 220	129 033	(54 813)
<b>Montant ajusté des FTLAE</b>	<b>175 454</b>	194 575	(19 121)	<b>351 634</b>	368 480	(16 846)
Distributions en trésorerie déclarées	139 334	137 492	1 842	277 455	273 779	3 676
<b>Trésorerie conservée après les distributions</b>	<b>36 120 \$</b>	57 083 \$	(20 963) \$	<b>74 179 \$</b>	94 701 \$	(20 522) \$
<b>Ratio de distribution des FTLAE<sup>iv)</sup></b>	<b>79,4 %</b>	70,7 %	8,7 %	<b>78,9 %</b>	74,3 %	4,6 %

- i) Le calendrier de la comptabilisation des charges d'intérêts et des produits d'intérêts diffère du moment où les paiements en trésorerie et les recouvrements sont effectués.
- ii) Ne tient pas compte de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus par l'intermédiaire de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
- iii) Le montant ajusté des FTLAE est ajusté trimestriellement au titre des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement en raison du calendrier des impôts fonciers payés d'avance ou à payer, ainsi que des frais d'assurance payés d'avance. Les paiements liés à ces charges d'exploitation tendent à présenter des variations trimestrielles saisonnières qui s'équilibrent sur douze mois. Le montant ajusté des FTLAE est également ajusté chaque trimestre afin d'annuler l'incidence des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, qui ne sont pas liées aux activités d'exploitation durables.
- iv) Le ratio de distribution du montant ajusté des FTLAE correspond au montant des distributions en trésorerie déclarées divisé par le montant ajusté des FTLAE.

Conformément au document, publié en janvier 2023, de l'Association des biens immobiliers du Canada portant sur le montant ajusté des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation selon les IFRS, Propriétés de Choix ajuste le montant ajusté des FTLAE pour réintégrer les montants pris en compte dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, qui constitue une composante des entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, afin d'éliminer les variations qui ne sont pas révélatrices du montant durable de la trésorerie disponible en vue de sa distribution. L'incidence résiduelle des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sur le montant ajusté des FTLAE est présentée ci-dessous :

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement <sup>1)</sup>	(28 579) \$	(97 939) \$	69 360 \$	(76 191) \$	(114 719) \$	38 528 \$
Ajustement au titre des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement non révélatrices d'entrées nettes de trésorerie durables liées aux activités d'exploitation	33 009	112 289	(79 280)	74 220	129 033	(54 813)
<b>Montant net de la diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement inclus dans le montant ajusté des FTLAE</b>	<b>4 430 \$</b>	<b>14 350 \$</b>	<b>(9 920) \$</b>	<b>(1 971) \$</b>	<b>14 314 \$</b>	<b>(16 285) \$</b>

i) Calculée et présentée dans les états financiers consolidés résumés de la Fiducie.

## 14.5 Rapprochement des charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies selon les PCGR aux charges d'intérêts nettes et autres charges financières présentées selon une base proportionnelle<sup>1)</sup> pour les périodes indiquées :

Pour les trimestres clos les 30 juin (en milliers de dollars)	2025			2024		
	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
Intérêt sur les débiteures non garanties de premier rang	56 714 \$	— \$	56 714 \$	57 732 \$	— \$	57 732 \$
Intérêt sur les emprunts hypothécaires et les emprunts à la construction	13 202	7 620	20 822	11 528	5 126	16 654
Intérêt sur la facilité de crédit	2 649	—	2 649	1 160	—	1 160
<b>Total partiel (aux fins du calcul du ratio de couverture du service de la dette<sup>1)</sup>)</b>	<b>72 565</b>	<b>7 620</b>	<b>80 185</b>	<b>70 420</b>	<b>5 126</b>	<b>75 546</b>
Distributions sur les parts échangeables <sup>1)</sup>	76 189	—	76 189	75 199	—	75 199
<b>Total partiel (aux fins du calcul du BAIIAJV<sup>1)</sup>)</b>	<b>148 754</b>	<b>7 620</b>	<b>156 374</b>	<b>145 619</b>	<b>5 126</b>	<b>150 745</b>
Intérêt sur les obligations locatives au titre de droits d'utilisation	10	—	10	12	—	12
Amortissement des escomptes et des primes sur la dette	128	49	177	227	(5)	222
Amortissement des frais de placement de titres d'emprunt	1 111	178	1 289	1 119	158	1 277
Intérêts inscrits à l'actif	(1 046)	(1 029)	(2 075)	(773)	(466)	(1 239)
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>148 957 \$</b>	<b>6 818 \$</b>	<b>155 775 \$</b>	<b>146 204 \$</b>	<b>4 813 \$</b>	<b>151 017 \$</b>

i) Représente les intérêts sur la dette envers GWL.

Pour les semestres clos les 30 juin (en milliers de dollars)	2025			2024		
	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon les PCGR	Ajustement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>	Selon une base proportionnelle <sup>1)</sup>
Intérêt sur les débiteures non garanties de premier rang	112 616 \$	— \$	112 616 \$	113 700 \$	— \$	113 700 \$
Intérêt sur les emprunts hypothécaires et les emprunts à la construction	26 688	16 100	42 788	21 488	12 340	33 828
Intérêt sur la facilité de crédit	3 823	—	3 823	2 209	—	2 209
<b>Total partiel (aux fins du calcul du ratio de couverture du service de la dette<sup>1)</sup>)</b>	<b>143 127</b>	<b>16 100</b>	<b>159 227</b>	<b>137 397</b>	<b>12 340</b>	<b>149 737</b>
Distributions sur les parts échangeables <sup>1)</sup>	151 718	—	151 718	149 739	—	149 739
<b>Total partiel (aux fins du calcul du BAIIAJV<sup>1)</sup>)</b>	<b>294 845</b>	<b>16 100</b>	<b>310 945</b>	<b>287 136</b>	<b>12 340</b>	<b>299 476</b>
Intérêt sur les obligations locatives au titre de droits d'utilisation	20	—	20	24	—	24
Amortissement des escomptes et des primes sur la dette	263	263	526	388	49	437
Amortissement des frais de placement de titres d'emprunt	2 173	353	2 526	2 257	312	2 569
Intérêts inscrits à l'actif	(2 155)	(3 039)	(5 194)	(1 317)	(1 525)	(2 842)
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>295 146 \$</b>	<b>13 677 \$</b>	<b>308 823 \$</b>	<b>288 488 \$</b>	<b>11 176 \$</b>	<b>299 664 \$</b>

i) Représente les intérêts sur la dette envers GWL.

## 14.6 Bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements et juste valeur

Le tableau qui suit présente un rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net établi selon les PCGR au BAIIAJV pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

Pour les périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	Trimestres			Semestres		
	2025	2024	Variation (en \$)	2025	2024	Variation (en \$)
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	(667 478) \$	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$	(905 990) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	(38 615)	38 615	—	(38 615)	38 615
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	875	(1 288)	2 163	893	(2 069)	2 962
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	364 124	(372 039)	736 163	601 596	(439 323)	1 040 919
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	(93 486)	(28 035)	(65 451)	(123 444)	(26 670)	(96 774)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle	2 451	2 493	(42)	(7 569)	4 688	(12 257)
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers	(9 093)	27 870	(36 963)	(119)	57 511	(57 630)
Charges d'intérêts, selon une base proportionnelle <sup>1), i)</sup>	156 374	150 745	5 629	310 945	299 476	11 469
Amortissement d'autres actifs	315	314	1	631	625	6
Amortissement des immobilisations incorporelles	250	250	—	500	500	—
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	1	—	1	2	(12)	14
<b>Bénéfice avant les intérêts, l'impôt, les amortissements et la juste valeur (« BAIIAJV »)</b>	<b>267 564 \$</b>	254 926 \$	12 638 \$	<b>532 955 \$</b>	511 621 \$	21 334 \$

i) Le calcul est présenté à la rubrique 14.5, « Rapprochement des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ».

## 14.7 Principales informations fournies à des fins comparatives

Le tableau qui suit présente un rapprochement (de la perte nette) du bénéfice net établi selon les PCGR aux fonds provenant des activités d'exploitation pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 7, « Résultats d'exploitation – informations sectorielles », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre de 2025	Premier trimestre de 2025	Quatrième trimestre de 2024	Troisième trimestre de 2024	Deuxième trimestre de 2024	Premier trimestre de 2024	Quatrième trimestre de 2023	Troisième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2023
(Perte nette) bénéfice net	<b>(154 247) \$</b>	(96 233) \$	791 916 \$	(662 989) \$	513 231 \$	142 279 \$	(445 684) \$	435 903 \$	535 668 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	250	250	250	250	250	250	250	250	250
Coûts de transaction et autres charges connexes	—	—	55	—	(38 615)	—	—	—	9
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	875	18	(1 927)	3 339	(1 288)	(781)	1 435	(643)	(998)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	<b>364 124</b>	237 472	(704 500)	906 351	(372 039)	(67 284)	502 649	(352 250)	(375 997)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	<b>(93 486)</b>	(29 958)	16 112	(82 173)	(28 035)	1 365	74 445	(26 775)	(86 053)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle <sup>i)</sup>	2 451	(10 020)	(29 752)	(620)	2 493	2 195	(1 164)	346	132
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers	<b>(9 093)</b>	8 974	36 254	(57 983)	27 870	29 641	(26 570)	44 757	31 176
Intérêts au titre de l'aménagement autrement inscrits à l'actif au titre des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2 340	2 496	2 975	3 119	3 069	2 508	2 670	2 933	2 939
Distributions sur les parts échangeables	<b>76 189</b>	75 529	75 199	75 199	75 199	74 540	74 210	74 210	74 210
Frais de location internes	2 163	2 410	2 695	2 154	2 579	2 488	2 399	2 282	2 254
(Charge) produit d'impôt sur le résultat	1	1	(1 057)	—	—	(12)	—	—	—
Fonds provenant des activités d'exploitation	<b>191 567 \$</b>	190 939 \$	188 220 \$	186 647 \$	184 714 \$	187 189 \$	184 640 \$	181 013 \$	183 590 \$
FPAE par part – après dilution	<b>0,265 \$</b>	0,264 \$	0,260 \$	0,258 \$	0,255 \$	0,259 \$	0,255 \$	0,250 \$	0,254 \$
Ratio de distribution des FPAE – après dilution <sup>ii)</sup>	<b>72,7 %</b>	72,3 %	73,1 %	73,7 %	74,4 %	72,8 %	73,5 %	75,0 %	73,9 %
Distribution déclarée par part	<b>0,193 \$</b>	0,191 \$	0,190 \$	0,190 \$	0,190 \$	0,188 \$	0,188 \$	0,188 \$	0,188 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>ii)</sup>	<b>723 810 797</b>	723 770 677	723 726 328	723 683 222	723 659 539	723 666 036	723 662 727	723 664 818	723 656 668

i) Le ratio de distribution des FPAE correspond au montant des distributions en trésorerie déclarées divisé par le montant des FPAE.

ii) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des FPAE au montant ajusté des FPAE pour les périodes closes aux dates indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 7, « Résultats d'exploitation – informations sectorielles », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre de 2025	Premier trimestre de 2025	Quatrième trimestre de 2024	Troisième trimestre de 2024	Deuxième trimestre de 2024	Premier trimestre de 2024	Quatrième trimestre de 2023	Troisième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2023
Fonds provenant des activités d'exploitation	191 567 \$	190 939 \$	188 220 \$	186 647 \$	184 714 \$	187 189 \$	184 640 \$	181 013 \$	183 590 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :									
Frais de location internes	(2 163)	(2 410)	(2 695)	(2 154)	(2 579)	(2 488)	(2 399)	(2 282)	(2 254)
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	570	367	675	346	1 434	(261)	(446)	839	898
Ajustement des produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle	(1 535)	(1 366)	(1 736)	(620)	(658)	(614)	(626)	(925)	(777)
Dépenses d'investissement liées aux immeubles	(12 171)	(429)	(61 315)	(11 890)	(2 606)	(4 394)	(46 491)	(31 513)	(5 764)
Frais directs de location	(2 316)	(1 459)	(1 738)	(2 890)	(2 024)	(1 172)	(1 357)	(1 681)	(793)
Améliorations locatives	(5 487)	(3 327)	(10 107)	(2 295)	(1 369)	(3 026)	(4 381)	(8 323)	(3 686)
Ajustement des dépenses d'investissement liées à l'exploitation aux fins de la comptabilisation selon une base proportionnelle	(1 520)	(2 050)	(1 978)	(1 268)	(312)	(2 088)	(1 845)	(570)	(814)
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation	166 945 \$	180 265 \$	109 326 \$	165 876 \$	176 600 \$	173 146 \$	127 095 \$	136 558 \$	170 400 \$
Montant ajusté des FPAE par part – après dilution	0,231 \$	0,249 \$	0,151 \$	0,229 \$	0,244 \$	0,239 \$	0,176 \$	0,189 \$	0,235 \$
Ratio de distribution du montant ajusté des FPAE – après dilution <sup>i)</sup>	83,5 %	76,6 %	125,8 %	82,9 %	77,9 %	78,7 %	106,8 %	99,4 %	79,6 %
Nombre moyen pondéré de parts en circulation – après dilution <sup>ii)</sup>	723 810 797	723 770 677	723 726 328	723 683 222	723 659 539	723 666 036	723 662 727	723 664 818	723 656 668

- i) Le ratio de distribution du montant ajusté des FPAE correspond au montant des distributions en trésorerie déclarées divisé par le montant ajusté des FPAE.  
ii) Comprend les parts et les parts échangeables de la Fiducie.

### Composantes de certains ratios de levier financier

Le tableau suivant comprend le dénominateur appliqué au calcul du ratio de la dette ajustée sur le total des actifs et du ratio de couverture du service de la dette pour les périodes indiquées. Il y a lieu de se reporter à la rubrique 4.6, « Situation financière », et à la rubrique 14, « Mesures financières non conformes aux PCGR », pour obtenir de plus amples renseignements sur cette mesure non conforme aux PCGR.

	Deuxième trimestre de 2025	Premier trimestre de 2025	Quatrième trimestre de 2024	Troisième trimestre de 2024	Deuxième trimestre de 2024	Premier trimestre de 2024	Quatrième trimestre de 2023	Troisième trimestre de 2023	Deuxième trimestre de 2023
Total des actifs, selon une base proportionnelle	18 518 958 \$	18 069 141 \$	18 219 439 \$	18 042 431 \$	18 243 332 \$	17 467 013 \$	17 889 244 \$	17 800 387 \$	17 624 482 \$
Ratio de couverture du service de la dette – dénominateur	89 251 \$	88 815 \$	87 597 \$	89 641 \$	83 587 \$	82 312 \$	84 686 \$	84 449 \$	79 923 \$

# Résultats financiers

## Table des matières

75	<b>Bilans consolidés résumés</b>
76	<b>États consolidés résumés du résultat net et du résultat global</b>
77	<b>États consolidés résumés des variations des capitaux propres</b>
78	<b>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie</b>
79	<b>Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés</b>
79	Note 1. Nature et description de la Fiducie
79	Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables
80	Note 3. Transactions visant des immeubles de placement et autres transactions
81	Note 4. Immeubles de placement
83	Note 5. Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence
83	Note 6. Actifs immobiliers financiers
84	Note 7. Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir
85	Note 8. Créances et autres actifs
86	Note 9. Dette à long terme
88	Note 10. Facilité de crédit
89	Note 11. Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts
91	Note 12. Fournisseurs et autres passifs
92	Note 13. Produits locatifs
92	Note 14. Charges d'exploitation liées aux immeubles
93	Note 15. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières
94	Note 16. Instruments financiers
95	Note 17. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie
96	Note 18. Informations sectorielles
98	Note 19. Éventualités, engagements et garanties
99	Note 20. Transactions avec des parties liées

## Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix

### Bilans consolidés résumés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Note	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Actifs</b>			
Immeubles de placement	4	15 821 000 \$	15 331 000 \$
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	882 895	884 431
Actifs immobiliers financiers	6	200 843	199 374
Stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle		2 095	2 095
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	7	432 919	720 205
Placement dans des titres immobiliers		202 645	202 526
Immobilisations incorporelles		12 464	12 964
Créances et autres actifs	8	144 178	105 594
Actifs détenus en vue de la vente	3	—	35 955
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 c)	25 360	63 388
<b>Total des actifs</b>		<b>17 724 399 \$</b>	<b>17 557 532 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
Dette à long terme	9	6 621 420 \$	6 684 940 \$
Facilité de crédit	10	196 453	—
Parts échangeables	11	5 885 346	5 283 750
Fournisseurs et autres passifs	12	499 460	689 042
<b>Total des passifs</b>		<b>13 202 679</b>	<b>12 657 732</b>
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	11	4 521 720	4 899 800
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>4 521 720</b>	<b>4 899 800</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>17 724 399 \$</b>	<b>17 557 532 \$</b>

Éventualités, engagements et garanties (note 19).

Se reporter aux notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

Approuvé au nom du Conseil des fiduciaires

*[signé]*

**Gordon A. M. Currie**

Président du Conseil des fiduciaires

*[signé]*

**Diane Kazarian**

Présidente du Comité d'audit

**Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix**  
**États consolidés résumés du résultat net et du résultat global**  
*(non audité)*

(en milliers de dollars canadiens)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
<b>Produits locatifs nets</b>					
Produits locatifs	13	350 779 \$	335 388 \$	697 691 \$	673 346 \$
Charges d'exploitation liées aux immeubles	14	(99 223)	(93 195)	(200 286)	(191 300)
		<b>251 556</b>	242 193	<b>497 405</b>	482 046
<b>Produits tirés des stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle</b>					
Ventes brutes		—	—	—	11 268
Coûts des ventes		—	—	—	(9 234)
		—	—	—	2 034
<b>Autres produits et charges</b>					
Produits d'intérêts		9 028	15 275	20 689	25 034
Revenu de placement		5 315	5 315	10 630	10 630
Produits de commissions		738	625	3 208	1 326
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	15	(148 957)	(146 204)	(295 146)	(288 488)
Charges générales et administratives		(14 976)	(17 200)	(29 713)	(31 838)
Quote-part du bénéfice des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		5 720	1 370	21 875	6 088
Amortissement des immobilisations incorporelles		(250)	(250)	(500)	(500)
Coûts de transaction et autres charges connexes		—	38 615	—	38 615
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts		(875)	1 288	(893)	2 069
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	11	(364 124)	372 039	(601 596)	439 323
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	4	93 486	28 035	123 444	26 670
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers		9 093	(27 870)	119	(57 511)
<b>(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		<b>(154 246)</b>	513 231	<b>(250 478)</b>	655 498
(Charge) produit d'impôt sur le résultat		(1)	—	(2)	12
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>		<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>		<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>					
Profit latent (perte latente) sur les instruments de couverture désignés	16	855	(2 039)	(1 195)	1 385
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>855</b>	(2 039)	<b>(1 195)</b>	1 385
<b>Résultat global</b>		<b>(153 392) \$</b>	511 192 \$	<b>(251 675) \$</b>	656 895 \$

Se reporter aux notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

**Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix**  
**États consolidés résumés des variations des capitaux propres**  
*(non audité)*

		Attribuables aux porteurs de parts de Propriétés de Choix				
(en milliers de dollars canadiens)	Note	Parts de fiducie	Bénéfice net cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Distributions aux porteurs de parts cumulées	Total des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts
Capitaux propres au 31 décembre 2024		3 659 456 \$	3 160 123 \$	3 587 \$	(1 923 366) \$	4 899 800 \$
Perte nette		—	(250 480)	—	—	(250 480)
Autres éléments du résultat global		—	—	(1 195)	—	(1 195)
Distributions		—	—	—	(125 737)	(125 737)
Parts émises aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts	11	1 320	—	—	—	1 320
Reclassement du passif au titre des parts temporairement incessibles réglées sous forme de parts vers les capitaux propres	11	1 743	—	—	—	1 743
Parts rachetées aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts	11	(3 731)	—	—	—	(3 731)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2025</b>		<b>3 658 788 \$</b>	<b>2 909 643 \$</b>	<b>2 392 \$</b>	<b>(2 049 103) \$</b>	<b>4 521 720 \$</b>

		Attribuables aux porteurs de parts de Propriétés de Choix				
(en milliers de dollars canadiens)		Parts de fiducie	Bénéfice net cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Distributions aux porteurs de parts cumulées	Total des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts
Capitaux propres au 31 décembre 2023		3 660 985 \$	2 375 686 \$	6 551 \$	(1 674 720) \$	4 368 502 \$
Bénéfice net		—	655 510	—	—	655 510
Autres éléments du résultat global		—	—	1 385	—	1 385
Distributions		—	—	—	(124 040)	(124 040)
Reclassement du passif au titre des parts temporairement incessibles réglées sous forme de parts vers les capitaux propres		1 452	—	—	—	1 452
Parts rachetées aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts		(3 986)	—	—	—	(3 986)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2024</b>		<b>3 658 451 \$</b>	<b>3 031 196 \$</b>	<b>7 936 \$</b>	<b>(1 798 760) \$</b>	<b>4 898 823 \$</b>

Se reporter aux notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

**Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix**  
**Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie**  
*(non audité)*

(en milliers de dollars canadiens)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
<b>Activités d'exploitation</b>					
(Perte nette) bénéfice net		<b>(154 247) \$</b>	513 231 \$	<b>(250 480) \$</b>	655 510 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	15	<b>148 957</b>	146 204	<b>295 146</b>	288 488
Intérêts payés		<b>(58 845)</b>	(56 014)	<b>(142 179)</b>	(139 902)
Produits d'intérêts		<b>(9 028)</b>	(15 275)	<b>(20 689)</b>	(25 034)
Intérêts reçus		<b>8 355</b>	11 722	<b>37 309</b>	20 174
Quote-part du bénéfice des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		<b>(5 720)</b>	(1 370)	<b>(21 875)</b>	(6 088)
Distributions reçues des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		<b>2 244</b>	9 247	<b>9 374</b>	17 856
Entrées au titre des stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle		—	—	—	(2 544)
Dépenses liées aux frais directs de location et allocations pour améliorations locatives	4	<b>(7 803)</b>	(3 393)	<b>(12 589)</b>	(7 591)
Trésorerie versée à l'acquisition de droits à la valeur de parts temporairement incessibles et d'unités de rendement		<b>(158)</b>	—	<b>(2 213)</b>	(2 575)
Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments	17 a)	<b>264 861</b>	(370 131)	<b>483 785</b>	(405 701)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17 b)	<b>(28 579)</b>	(97 939)	<b>(76 191)</b>	(114 719)
<b>Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>160 037</b>	136 282	<b>299 398</b>	277 874
<b>Activités d'investissement</b>					
Acquisitions d'immeubles de placement	3	<b>(327 433)</b>	(20 938)	<b>(361 130)</b>	(59 371)
Entrées au titre des immeubles de placement	4	<b>(28 305)</b>	(20 656)	<b>(59 712)</b>	(62 199)
Entrées au titre des actifs immobiliers financiers	6	<b>(5)</b>	(31)	<b>(53)</b>	(34)
Apports fournis aux coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		<b>(8 768)</b>	(23 140)	<b>(30 637)</b>	(24 594)
Distribution du produit des sorties des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	—	48 479	<b>27 903</b>	48 479
Distribution sous forme de remboursement de capital des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence		—	28 500	—	28 500
Avances sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir		<b>(83 393)</b>	(107 262)	<b>(179 958)</b>	(182 394)
Remboursements sur les prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir		<b>2 409</b>	10 120	<b>147 906</b>	31 130
Produit des sorties	3	<b>76 275</b>	5 589	<b>112 230</b>	28 914
<b>Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement</b>		<b>(369 220)</b>	(79 339)	<b>(343 451)</b>	(191 569)
<b>Activités de financement</b>					
Produit net de l'émission de débetures	9	—	497 400	<b>298 521</b>	497 400
Remboursements de débetures	9	—	—	<b>(350 000)</b>	(200 000)
(Remboursements) prélèvements nets sur les emprunts hypothécaires	9	<b>(6 928)</b>	173 629	<b>(14 145)</b>	117 314
Prélèvements (remboursements) nets sur les emprunts à la construction	9	<b>46</b>	(20 545)	<b>76</b>	(6 104)
Prélèvements (remboursements) nets sur la facilité de crédit	10	<b>200 000</b>	(35 000)	<b>200 000</b>	—
Paiement des frais liés à la prorogation de la facilité de crédit	10	<b>(562)</b>	—	<b>(562)</b>	—
Trésorerie reçue à l'exercice d'options		—	—	<b>1 229</b>	—
Rachat de parts aux termes d'un accord de rémunération fondée sur des parts	11	<b>(18)</b>	(250)	<b>(3 731)</b>	(3 986)
Distributions versées sur les parts de fiducie		<b>(63 051)</b>	(62 293)	<b>(125 363)</b>	(123 767)
<b>Entrées de trésorerie liées aux activités de financement</b>		<b>129 487</b>	552 941	<b>6 025</b>	280 857
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		<b>(79 696)</b>	609 884	<b>(38 028)</b>	367 162
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		<b>105 056</b>	9 702	<b>63 388</b>	252 424
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	17 c)	<b>25 360 \$</b>	619 586 \$	<b>25 360 \$</b>	619 586 \$

Informations supplémentaires sur les activités d'exploitation hors trésorerie (note 17).  
Se reporter aux notes ci-jointes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

### Note 1. Nature et description de la Fiducie

La Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix » ou la « Fiducie ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable non constituée en société qui a été créée sous le régime des lois de la province d'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie, modifiée et mise à jour en date du 30 avril 2021 et pouvant être modifiée de temps à autre (la « déclaration de fiducie »). Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier diversifiée de premier ordre au Canada, est propriétaire, gestionnaire et promoteur d'un portefeuille de grande qualité composé d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à usage mixte et d'immeubles résidentiels, et ce, à l'échelle du Canada. Le siège social et établissement principal de Propriétés de Choix est situé au 22, avenue St. Clair Est, bureau 700, Toronto (Ontario) M4T 2S5. Les parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts de fiducie » ou « parts ») sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et sont négociées sous le symbole « CHP.UN ».

Propriétés de Choix a amorcé ses activités le 5 juillet 2013 lors de l'émission de parts et de titres d'emprunt contre de la trésorerie dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») et de l'acquisition de 425 immeubles auprès de Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales (« Loblaw »). Dans le cadre d'une transaction de restructuration réalisée le 1<sup>er</sup> novembre 2018, Loblaw a procédé à la scission-distribution de la participation véritable de 61,6 % qu'elle détenait dans Propriétés de Choix au profit de George Weston limitée (« GWL »). Au 30 juin 2025, GWL détenait, directement ou indirectement, une participation véritable de 61,7 % dans Propriétés de Choix. La société mère ultime de Propriétés de Choix est Wittington Investments, Limited (« Wittington »).

Les principales filiales de la Fiducie incluses dans les états financiers consolidés résumés non audités de Propriétés de Choix sont Choice Properties Limited Partnership (la « société en commandite »), Choice Properties GP Inc. (le « commandité ») et CPH Master Limited Partnership (« CPH Master LP »).

### Note 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables significatives ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2024 de Propriétés de Choix ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés. Les présents états financiers consolidés résumés sont présentés en dollars canadiens.

#### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés de Propriétés de Choix ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité » ou les « PCGR »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers consolidés résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Fiducie et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La publication des présents états financiers consolidés résumés a été approuvée par le conseil des fiduciaires de Propriétés de Choix (le « Conseil ») le 17 juillet 2025.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 3. Transactions visant des immeubles de placement et autres transactions

Le tableau qui suit présente un sommaire des immeubles de placement acquis au cours du semestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Immeuble/Emplacement	Date d'acquisition	Secteur	Participation acquise	Prix d'achat	Prix d'achat, compte tenu des coûts connexes	Contrepartie	
						Trésorerie	Contrepartie différée
<b>Immeubles de placement</b>							
35 Worthington Ave., Brampton (Ontario)	4 février	Immeubles de commerce de détail	100 %	33 200 \$	33 697 \$	33 697 \$	— \$
500 Bayly St. E., Ajax (Ontario) <sup>1)</sup>	3 avril	Immeubles industriels	100 %	182 290	182 871	165 471	17 400
<b>Acquisition auprès de parties liées (note 20)</b>				<b>215 490</b>	<b>216 568</b>	<b>199 168</b>	<b>17 400</b>
Portefeuille de 8 actifs à l'échelle du Canada	17 avril	Immeubles industriels	100 %	158 000	161 962	161 962	—
<b>Acquisitions auprès de tiers</b>				<b>158 000</b>	<b>161 962</b>	<b>161 962</b>	<b>—</b>
<b>Total des acquisitions</b>				<b>373 490 \$</b>	<b>378 530 \$</b>	<b>361 130 \$</b>	<b>17 400 \$</b>

i) La contrepartie comprend un montant cumulé de 17 400 \$ qui devrait être versé au second semestre 2025 (note 12).

Le tableau qui suit présente un sommaire des immeubles de placement vendus au cours du semestre clos le 30 juin 2025 :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Immeuble/Emplacement	Date de sortie	Secteur	Participation cédée	Prix de vente, compte non tenu des coûts connexes	Contrepartie		
					Trésorerie		
<b>Immeubles de placement</b>							
172 Chain Lake Dr., Halifax (Nouvelle-Écosse)	24 avril	Immeubles de commerce de détail	100 %	2 850 \$		2 850 \$	
Portefeuille de 9 actifs à Calgary (Alberta)	9 juin	Immeubles industriels	100 %	73 425		73 425	
<b>Total des sorties d'immeubles de placement</b>					<b>76 275</b>	<b>76 275</b>	
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>							
6750-6800, rue Jean-Talon E, Montréal (Québec)	31 janvier	Immeubles de commerce de détail	100 %	28 585		28 585	
15820-15830 Bayview Ave., Aurora (Ontario) <sup>1)</sup>	31 janvier	Immeubles de commerce de détail	100 %	7 370		7 370	
<b>Total des sorties d'actifs détenus en vue de la vente</b>					<b>35 955</b>	<b>35 955</b>	
<b>Total des sorties</b>					<b>112 230 \$</b>	<b>112 230 \$</b>	

i) La contrepartie en espèces comprenait une commission de 1 370 \$ versée par Wittington.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 4. Immeubles de placement

(en milliers de dollars)	Note	Immeubles à revenu	Biens en voie d'aménagement	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Solde à l'ouverture de la période		15 086 000 \$	245 000 \$	15 331 000 \$	14 923 000 \$
Acquisitions, y compris des coûts de transaction de 5 040 \$ (3 454 \$ en 2024)	3	378 530	—	378 530	238 354
Dépenses d'investissement					
Dépenses d'investissement au titre de l'aménagement <sup>i)</sup>		—	36 491	36 491	70 878
Améliorations des bâtiments		1 403	—	1 403	11 498
Intérêts inscrits à l'actif <sup>ii)</sup>	15	—	2 155	2 155	3 048
Dépenses d'investissement liées aux immeubles		12 600	—	12 600	80 205
Frais directs de location		3 775	—	3 775	7 824
Allocations pour améliorations locatives		8 814	—	8 814	16 797
Amortissement des loyers comptabilisés sur une base linéaire		(937)	—	(937)	(2 194)
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente		—	—	—	(85 205)
Transferts depuis les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5	—	—	—	21 125
Transferts depuis les biens en voie d'aménagement		18 140	(18 140)	—	—
Sorties	3	(76 275)	—	(76 275)	(47 410)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement <sup>iii)</sup>		125 950	(2 506)	123 444	93 080
<b>Solde à la clôture de la période</b>		<b>15 558 000 \$</b>	<b>263 000 \$</b>	<b>15 821 000 \$</b>	<b>15 331 000 \$</b>

i) Les dépenses d'investissement au titre de l'aménagement comprenaient des paiements de densification des sites de 3 215 \$ versés à Loblaw (3 872 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

ii) Des intérêts ont été inscrits à l'actif au titre des projets d'aménagement admissibles selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,23 % (4,13 % au 31 décembre 2024).

iii) Les variations latentes de la juste valeur des immeubles à revenu et des immeubles en voie d'aménagement correspondaient respectivement à un profit de 115 679 \$ et une perte de 2 506 \$ pour les immeubles détenus au 30 juin 2025 (respectivement un profit de 120 005 \$ et une perte de 22 732 \$ au 31 décembre 2024).

Certains immeubles de placement acquis auprès de Loblaw comprennent des terrains excédentaires présentant un potentiel d'aménagement. Au fil du temps, Propriétés de Choix versera à Loblaw un montant sous forme de paiements de densification selon une grille tarifaire pour la densification des sites présentée dans l'accord d'alliance stratégique (note 20), si Propriétés de Choix poursuit des activités entraînant la densification de ces terrains excédentaires. La juste valeur de ces terrains excédentaires a été prise en compte dans les états financiers consolidés résumés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Processus et méthode d'évaluation

Se reporter aux états financiers consolidés annuels audités de 2024 de la Fiducie pour obtenir une description de sa méthode et de son processus d'évaluation.

### Principales hypothèses d'évaluation

Le tableau suivant illustre les principales hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des immeubles à revenu de la Fiducie, par catégorie d'actifs :

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
	Fourchette	Moyenne pondérée	Fourchette	Moyenne pondérée
<b>Total des immeubles à revenu</b>				
Taux d'actualisation	5,25 % - 10,50 %	7,13 %	5,00 % - 10,50 %	7,14 %
Taux de capitalisation final	4,50 % - 9,95 %	6,35 %	4,50 % - 9,95 %	6,36 %
<b>Immeubles de commerce de détail</b>				
Taux d'actualisation	5,25 % - 10,50 %	7,29 %	5,25 % - 10,50 %	7,32 %
Taux de capitalisation final	4,50 % - 9,95 %	6,53 %	4,50 % - 9,95 %	6,56 %
<b>Immeubles industriels</b>				
Taux d'actualisation	6,00 % - 9,00 %	6,75 %	6,00 % - 9,00 %	6,74 %
Taux de capitalisation final	5,00 % - 8,50 %	5,90 %	5,00 % - 8,50 %	5,89 %
<b>Immeubles résidentiels et à usage mixte</b>				
Taux d'actualisation	5,25 % - 7,75 %	6,55 %	5,00 % - 7,75 %	6,50 %
Taux de capitalisation final	4,50 % - 7,00 %	5,83 %	4,50 % - 7,00 %	5,83 %

Les principales hypothèses et données utilisées dans les techniques d'évaluation pour estimer la juste valeur des immeubles à revenu sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, puisque certaines données d'entrée relatives à l'évaluation ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

### Évaluations indépendantes

Les immeubles font généralement l'objet d'une évaluation indépendante au moment de l'acquisition. De plus, Propriétés de Choix a fait appel à des sociétés d'évaluation indépendantes reconnues à l'échelle nationale pour estimer la valeur de ses immeubles de placement afin que la majeure partie du portefeuille fasse l'objet d'une évaluation indépendante au moins une fois sur une période de quatre ans.

Chaque année, les immeubles qui font l'objet d'une évaluation indépendante représentent un sous-ensemble de types d'immeubles et de répartition géographique du portefeuille dans son ensemble et comprennent des immeubles détenus au sein de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que des immeubles comptabilisés comme des actifs immobiliers financiers. Le tableau qui suit présente la juste valeur totale des immeubles de placement ayant fait l'objet d'une évaluation indépendante pour chaque période, conformément à la politique de la Fiducie :

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Semestre clos le 30 juin 2025		Exercice clos le 31 décembre 2024	
	Nombre d'immeubles à revenu	Juste valeur	Nombre d'immeubles à revenu	Juste valeur
	41	1 417 000 \$	79	3 686 000 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Sensibilité de la juste valeur

Le tableau qui suit présente un sommaire de la sensibilité de la juste valeur des immeubles à revenu de la Fiducie qui sont les plus sensibles aux variations des taux de capitalisation finaux et des taux d'actualisation :

(en milliers de dollars)		Taux de capitalisation finaux			Taux d'actualisation		
Sensibilité aux taux	Taux de capitalisation finaux moyens pondérés	Juste valeur	Variation de la juste valeur	Taux d'actualisation moyens pondérés	Juste valeur	Variation de la juste valeur	
(0,75) %	5,60 %	16 732 000 \$	1 174 000 \$	6,38 %	16 434 000 \$	876 000 \$	
(0,50) %	5,85 %	16 307 000	749 000	6,63 %	16 135 000	577 000	
(0,25) %	6,10 %	15 917 000	359 000	6,88 %	15 843 000	285 000	
— %	6,35 %	15 558 000	—	7,13 %	15 558 000	—	
0,25 %	6,60 %	15 226 000	(332 000)	7,38 %	15 280 000	(278 000)	
0,50 %	6,85 %	14 918 000	(640 000)	7,63 %	15 008 000	(550 000)	
0,75 %	7,10 %	14 631 000	(927 000)	7,88 %	14 742 000	(816 000)	

### Note 5. Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Propriétés de Choix comptabilise ses participations dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Ces participations détiennent principalement des immeubles à revenu et certains biens en voie d'aménagement. Le tableau ci-dessous résume les participations de la Fiducie dans des coentreprises :

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
	Nombre de coentreprises	Participation	Nombre de coentreprises	Participation
Immeubles de commerce de détail	10	50 % - 75 %	12	50 % - 75 %
Immeubles industriels	1	75 %	1	75 %
Immeubles résidentiels et à usage mixte	5	50 %	4	50 %
Terrains destinés à l'aménagement	1	85 %	1	85 %
<b>Nombre total de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>	<b>17</b>		<b>18</b>	
<b>Participation de Propriétés de Choix dans des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence</b>		<b>882 895 \$</b>		<b>884 431 \$</b>

Le 31 janvier 2025, la Fiducie a cédé sa participation dans une coentreprise du secteur des immeubles de commerce de détail. Le produit de la vente, soit 17 565 \$, a été distribué à la Fiducie.

Le 28 février 2025, la Fiducie a cédé sa participation dans une parcelle de terrain détenue par une coentreprise du secteur des immeubles de commerce de détail. Le produit de la vente, soit 7 956 \$, a été distribué à la Fiducie.

Au cours du quatrième trimestre de 2024, la Fiducie a cédé sa participation dans un immeuble de commerce de détail à Fort McMurray, en Alberta, détenu par l'intermédiaire d'une coentreprise. Au cours du premier trimestre de 2025, le produit de la vente, déduction faite des remboursements effectués pour lever l'hypothèque garantie par le bien, a été distribué à la Fiducie pour un montant de 2 382 \$.

Le 10 juin 2025, la Fiducie a versé un apport de 6 008 \$ à une nouvelle coentreprise. Les fonds ont servi à l'acquisition d'une parcelle à usage mixte à Toronto, en Ontario.

### Note 6. Actifs immobiliers financiers

(en milliers de dollars)	Semestre clos le 30 juin 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024
Solde à l'ouverture de la période	199 374 \$	195 457 \$
Entrées	53	711
Produits attribuables aux actifs immobiliers financiers en raison d'une variation de leur valeur	1 416	3 206
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>200 843 \$</b>	<b>199 374 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 30 juin 2025, le taux d'actualisation moyen pondéré et le taux de capitalisation final utilisés pour déterminer la juste valeur des actifs immobiliers financiers de la Fiducie s'établissaient respectivement à 6,82 % et à 6,22 % (respectivement 6,82 % et 6,22 % au 31 décembre 2024).

### Note 7. Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir

(en milliers de dollars)	Note	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Prêts hypothécaires classés au coût amorti <sup>i)</sup>		233 434 \$	236 710 \$
Prêts hypothécaires classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »)	16	48 097	162 945
Prêts classés au coût amorti <sup>i)</sup>		—	20 743
Billets à recevoir de GWL classés au coût amorti <sup>i)</sup>	20	151 388	299 807
<b>Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir</b>		<b>432 919 \$</b>	<b>720 205 \$</b>
Classés comme :			
Devant être recouverts dans plus de douze mois		69 084 \$	81 590 \$
Devant être recouverts dans moins de douze mois		363 835	638 615
		<b>432 919 \$</b>	<b>720 205 \$</b>

i) La juste valeur des prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir classés au coût amorti était de 385 600 \$ (560 200 \$ au 31 décembre 2024) (note 16).

### Prêts hypothécaires et prêts

Les prêts hypothécaires et les prêts représentent des avances consenties aux termes d'ententes de prêts mezzanine, de financement de coentreprises, de financement par le vendeur et d'autres arrangements. Propriétés de Choix atténue les risques liés à ces prêts en diversifiant les entités auxquelles elle prête des fonds ainsi que les actifs pour lesquels elle prête des fonds.

Le tableau qui suit présente un sommaire du taux et de la durée des prêts hypothécaires et autres prêts portant intérêt :

	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
	Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	Taux d'intérêt moyen pondéré	Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance (en années)	Taux d'intérêt moyen pondéré
Prêts hypothécaires	0,8	7,92 %	0,9	7,90 %
Prêts	—	— %	0,1	7,00 %
<b>Prêts hypothécaires et prêts</b>	<b>0,8</b>	<b>7,92 %</b>	<b>0,9</b>	<b>7,86 %</b>

### Billets à recevoir de GWL

Des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 151 388 \$ ont été émis à l'intention de GWL au cours du semestre clos le 30 juin 2025. Des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 299 807 \$ au titre des prêts que la Fiducie avait émis au cours de l'exercice 2024 ont été réglés au titre des distributions à verser à GWL par la Fiducie en janvier 2025 (note 20).

### Calendrier de remboursement et variation des flux de trésorerie

Le tableau qui suit présente le calendrier de remboursement sur les prêts hypothécaires, les prêts et les billets à recevoir, selon l'échéance et les droits de rachat :

(en milliers de dollars)	Reste de 2025	2026	2027	2028	Total
Remboursements de capital					
Prêts hypothécaires	163 241 \$	74 025 \$	18 009 \$	24 016 \$	279 291 \$
Billets à recevoir de GWL	—	151 388	—	—	151 388
<b>Total des remboursements de capital</b>	<b>163 241</b>	<b>225 413</b>	<b>18 009</b>	<b>24 016</b>	<b>430 679</b>
Intérêts courus	2 240	—	—	—	2 240
<b>Total des remboursements</b>	<b>165 481 \$</b>	<b>225 413 \$</b>	<b>18 009 \$</b>	<b>24 016 \$</b>	<b>432 919 \$</b>

Le 31 janvier 2025, la Fiducie a consenti un prêt hypothécaire de 5 918 \$ à un coentrepreneur. Le prêt porte intérêt au taux de 5,00 % et est garanti par la quote-part du partenaire d'un immeuble de commerce de détail productif de revenus situé à Richmond Hill, en Ontario.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le 31 janvier 2025, le prêt à recevoir d'un partenaire d'aménagement et les intérêts courus totalisant 20 868 \$ ont été réglés au titre du paiement de la contrepartie conditionnelle dû au partenaire d'aménagement (note 12).

Le 31 janvier 2025, un prêt hypothécaire consenti à une entité dans laquelle la Fiducie détient une participation et des intérêts courus y afférents totalisant 114 217 \$ ont été remboursés.

Le 5 mars 2025, la Fiducie a consenti une avance de 15 000 \$ aux termes d'un prêt mezzanine existant à un coentrepreneur. Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3,55 %, avec un taux plancher de 10,00 %, et est garanti par la quote-part du coentrepreneur d'un immeuble résidentiel productif de revenus situé à Ottawa, en Ontario.

Le 10 juin 2025, la Fiducie a consenti une avance de 4 954 \$ aux termes d'un prêt mezzanine existant à un coentrepreneur. Le prêt porte intérêt à un taux de 6,00 % et est garanti par la quote-part du coentrepreneur d'un immeuble résidentiel et à usage mixte productif de revenus situé à Toronto, en Ontario.

### Note 8. Créances et autres actifs

(en milliers de dollars)	Note	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Montant à recevoir au titre des loyers <sup>i)</sup> , déduction faite d'une perte de crédit attendue de 8 689 \$ (8 663 \$ en 2024)		7 791 \$	8 139 \$
Produit des recouvrements à recevoir		12 363	19 944
Autres débiteurs		14 846	17 245
Montant à recevoir au titre des coûts d'achèvement	20	1 980	1 980
Montant à recevoir de parties liées <sup>ii)</sup>	20	13 919	14 601
Trésorerie soumise à des restrictions		212	211
Impôts fonciers payés d'avance		52 779	7 359
Frais d'assurance payés d'avance		5 263	641
Autres actifs		19 394	21 200
Actifs au titre de droits d'utilisation, déduction faite d'un amortissement cumulé de 3 389 \$ (2 876 \$ en 2024)		490	797
Actif d'impôt différé		3 861	3 861
Coûts d'acquisition différés et acomptes liés à des terrains		6 602	3 997
Dérivés désignés à des fins de couverture	16	4 678	5 619
<b>Créances et autres actifs</b>		<b>144 178 \$</b>	<b>105 594 \$</b>
Classés comme :			
Devant être recouverts dans plus de douze mois		19 485 \$	20 709 \$
Devant être recouverts dans moins de douze mois		124 693	84 885
		<b>144 178 \$</b>	<b>105 594 \$</b>

i) Comprend un montant net à recevoir au titre des loyers de 434 \$ de la part de Loblaw et de 155 \$ de la part de Wittington (respectivement 31 \$ et 132 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

ii) Les autres montants à recevoir de parties liées comprennent un montant de 13 905 \$ à recevoir de Loblaw et un montant de 14 \$ à recevoir de GWL (respectivement 14 517 \$ et 84 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

### Montants à recevoir au titre des loyers

Pour déterminer les pertes de crédit attendues, la Fiducie prend en compte l'historique de paiement et les attentes futures quant aux cas de défaut probables (c'est-à-dire les demandes d'allègement de loyer de la part des locataires ou les déclarations de locataires indiquant qu'ils n'effectueraient pas de paiement de loyer à la date d'échéance) compte tenu des dossiers d'insolvabilité ou des propositions concordataires d'entreprise déposés ou attendus et des reports probables des paiements dus. Ces évaluations sont faites au cas par cas selon le locataire.

L'évaluation, par la Fiducie, des pertes de crédit attendues est intrinsèquement subjective en raison de la nature prospective des évaluations. Par conséquent, la valeur de la perte de crédit attendue comporte un certain degré d'incertitude et est établie sur la base d'hypothèses qui pourraient ne pas se révéler exactes.

## Note 9. Dette à long terme

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Débetures non garanties de premier rang	5 333 094 \$	5 382 954 \$
Emprunts hypothécaires	1 283 020	1 296 756
Emprunts à la construction	5 306	5 230
<b>Dette à long terme</b>	<b>6 621 420 \$</b>	<b>6 684 940 \$</b>
Classés comme :		
Devant être réglés dans plus de douze mois	6 215 479 \$	6 002 031 \$
Devant être réglés dans moins de douze mois	405 941	682 909
	<b>6 621 420 \$</b>	<b>6 684 940 \$</b>

## Débetures non garanties de premier rang

(en milliers de dollars)				Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Série	Date d'émission/ de reprise	Date d'échéance	Taux d'intérêt		
F	24 novembre 2015	24 novembre 2025	4,06 %	200 000 \$	200 000 \$
H	7 mars 2016	7 mars 2046	5,27 %	100 000	100 000
J	12 janvier 2018	10 janvier 2025	3,55 %	—	350 000
L	8 mars 2018	8 mars 2028	4,18 %	750 000	750 000
M	11 juin 2019	11 juin 2029	3,53 %	750 000	750 000
N	3 mars 2020	4 mars 2030	2,98 %	400 000	400 000
O	3 mars 2020	4 mars 2050	3,83 %	100 000	100 000
P	22 mai 2020	21 mai 2027	2,85 %	500 000	500 000
Q	30 novembre 2021	30 novembre 2026	2,46 %	350 000	350 000
R	24 juin 2022	24 juin 2032	6,00 %	500 000	500 000
S	1 <sup>er</sup> mars 2023	1 <sup>er</sup> mars 2033	5,40 %	550 000	550 000
T	1 <sup>er</sup> août 2023	28 février 2034	5,70 %	350 000	350 000
U	23 mai 2024	28 février 2031	5,03 %	500 000	500 000
V	16 janvier 2025	16 janvier 2030	4,29 %	300 000	—
<b>Total du solde de capital</b>				<b>5 350 000</b>	5 400 000
Frais de placement de titres d'emprunt, déduction faite d'un amortissement cumulé de 27 052 \$ (25 433 \$ en 2024)				(16 906)	(17 046)
<b>Débetures non garanties de premier rang</b>				<b>5 333 094 \$</b>	5 382 954 \$

Au 30 juin 2025, les débetures non garanties de premier rang comportaient un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,25 % et leur durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance était de 5,2 ans (respectivement 4,20 % et 5,4 ans au 31 décembre 2024).

Le 10 janvier 2025, la Fiducie a remboursé en totalité à l'échéance, à la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, les débetures non garanties de premier rang de série J en circulation portant intérêt à un taux de 3,55 % d'un montant en capital total de 350 millions de dollars.

Le 16 janvier 2025, la Fiducie a émis, par voie de placement privé, des débetures non garanties de premier rang de série V portant intérêt à 4,29 % par année et venant à échéance le 16 janvier 2030 d'un montant en capital total de 300 millions de dollars.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Emprunts hypothécaires

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Montant du capital des emprunts hypothécaires	1 286 043 \$	1 300 158 \$
Montant net des escomptes et des primes sur la dette, déduction faite d'un amortissement cumulé de 7 036 \$ (6 773 \$ en 2024)	(242)	(505)
Frais de placement de titres d'emprunt, déduction faite d'un amortissement cumulé de 1 171 \$ (1 025 \$ en 2024)	(2 781)	(2 897)
<b>Emprunts hypothécaires</b>	<b>1 283 020 \$</b>	<b>1 296 756 \$</b>

Au 30 juin 2025, le taux moyen pondéré des emprunts hypothécaires s'établissait à 4,12 % et leur durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance était de 6,5 ans (respectivement 4,11 % et 6,9 ans au 31 décembre 2024).

### Emprunts à la construction

Au 30 juin 2025, un montant de 5 306 \$ était à payer au titre des emprunts à la construction (5 230 \$ au 31 décembre 2024). Le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts à la construction et leur durée moyenne pondérée à l'échéance s'établissaient respectivement à 4,70 % et à 0,2 an (respectivement 5,78 % et 0,7 an au 31 décembre 2024). Le solde à payer sur les emprunts à la construction était financé à des taux variables.

Aux fins du financement de l'aménagement de certains immeubles industriels, et immeubles résidentiels et à usage mixte, diverses participations sous forme de copropriétés et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ont accès à des facilités de crédit à la construction non renouvelables à taux variables, pour lesquelles certaines filiales de la Fiducie garantissent leur propre quote-part. Au 30 juin 2025, le montant maximal pouvant être prélevé en fonction de la participation de la Fiducie sur ces emprunts à la construction s'élève à 276 225 \$, dont une tranche de 270 700 \$ se rapporte à des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (respectivement 276 225 \$ et 270 700 \$ au 31 décembre 2024). Les emprunts à la construction viennent à échéance en 2025 et en 2026.

### Calendrier des remboursements et activités ayant un effet sur la trésorerie

Le tableau qui suit présente le calendrier de remboursement du capital sur la dette à long terme, selon l'échéance :

(en milliers de dollars)	Reste de 2025	2026	2027	2028	2029	Par la suite	Total
Déventures non garanties de premier rang	200 000 \$	350 000 \$	500 000 \$	750 000 \$	750 000 \$	2 800 000 \$	5 350 000 \$
Emprunts hypothécaires	116 899	153 945	94 399	49 095	39 466	832 239	1 286 043
Emprunts à la construction	5 306	—	—	—	—	—	5 306
<b>Total</b>	<b>322 205 \$</b>	<b>503 945 \$</b>	<b>594 399 \$</b>	<b>799 095 \$</b>	<b>789 466 \$</b>	<b>3 632 239 \$</b>	<b>6 641 349 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Le tableau qui suit présente un rapprochement de la variation des flux de trésorerie liés aux activités de financement pour la dette à long terme :

				Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
(en milliers de dollars)	Débitures non garanties de premier rang	Emprunts hypothécaires	Emprunts à la construction	Dette à long terme	Dette à long terme
Solde à l'ouverture de la période	5 382 954 \$	1 296 756 \$	5 230 \$	6 684 940 \$	6 695 923 \$
Émissions et avances	300 000	—	76	300 076	805 628
Remboursements	(350 000)	(14 115)	—	(364 115)	(878 741)
Frais de placement de titres d'emprunt	(1 479)	(30)	—	(1 509)	(4 171)
Total des activités ayant un effet sur la trésorerie	(51 479)	(14 145)	76	(65 548)	(77 284)
Repris par l'acquéreur	—	—	—	—	(7 586)
Repris auprès du vendeur	—	—	—	—	31 127
Transfert depuis les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	38 240
Amortissement des escomptes et des primes sur la dette	—	263	—	263	665
Amortissement des frais de placement de titres d'emprunt	1 619	146	—	1 765	3 855
Total des activités sans effet sur la trésorerie	1 619	409	—	2 028	66 301
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>5 333 094 \$</b>	<b>1 283 020 \$</b>	<b>5 306 \$</b>	<b>6 621 420 \$</b>	<b>6 684 940 \$</b>

### Note 10. Facilité de crédit

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Facilité de crédit</b>		
Facilité consortiale de 1 500 000 \$	200 000 \$	— \$
Frais de placement de titres d'emprunt, déduction faite d'un amortissement cumulé de 12 565 \$ (12 157 \$ en 2024) <sup>i)</sup>	(2 367)	—
Conversion des emprunts libellés en dollars américains	(1 180)	—
<b>Facilité de crédit</b>	<b>196 453 \$</b>	<b>— \$</b>
Classés comme :		
Devant être réglés dans plus de douze mois	196 453 \$	— \$
Devant être réglés dans moins de douze mois	—	—
	<b>196 453 \$</b>	<b>— \$</b>

i) Des frais de placement de titres d'emprunt non amortis de 2 213 \$ ont été pris en compte dans les autres actifs au 31 décembre 2024.

Propriétés de Choix dispose d'une facilité de crédit renouvelable engagée non garantie de premier rang d'un montant de 1 500 000 \$ consentie par un consortium de prêteurs. Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Fiducie a reporté la date d'échéance de la facilité de crédit du 13 juin 2029 au 21 mai 2030.

En vertu de la facilité de crédit, la Fiducie peut prélever des montants portant intérêt à taux variables, en dollars canadiens ou en dollars américains. Les emprunts libellés en dollars canadiens portent intérêt au taux préférentiel des banques canadiennes majoré de 0,20 % ou au taux des opérations de pension à un jour (« CORRA ») majoré de 1,20 % et d'un ajustement au taux CORRA composé quotidiennement d'environ 0,30 %, tandis que les emprunts libellés en dollars américains portent intérêt au taux préférentiel des banques américaines majoré de 0,30 % ou au taux des emprunts garantis à un jour (« SOFR ») majoré de 1,30 %. Les taux sont conditionnels au maintien, par DBRS ou par S&P, de notes de crédit de respectivement « BBB (élevé) » et « BBB+ » pour Propriétés de Choix. Parallèlement à tout prélèvement libellé en dollars américains, la Fiducie conclut des swaps de devises pour échanger ses emprunts en dollars américains contre des emprunts en dollars canadiens. La Fiducie applique la comptabilité de couverture aux swaps de devises.

Au 30 juin 2025, la Fiducie avait des emprunts libellés en dollars américains totalisant 145 529 \$, un montant équivalent à 200 000 \$ CA (néant au 31 décembre 2024) et aucun emprunt libellé en dollars canadiens (néant au 31 décembre 2024). Parallèlement aux prélèvements, le montant total des emprunts libellés en dollars américains a été converti en dollars canadiens. Au 30 juin 2025, le solde de la facilité de crédit a été réévalué à 198 820 \$ CA.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

La facilité de crédit contient certaines clauses restrictives de nature financière. Au 30 juin 2025, la Fiducie respectait toutes les clauses restrictives de nature financière relatives à la facilité de crédit. La facilité de crédit est assujettie à une commission d'engagement annuelle de 0,24 % sur le solde non prélevé.

### Calendrier des activités ayant un effet sur la trésorerie

Le tableau qui suit présente un rapprochement de la variation des flux de trésorerie liés aux activités de financement pour la facilité de crédit :

(en milliers de dollars)	30 juin 2025	31 décembre 2024
Solde à l'ouverture de la période	— \$	— \$
Prélèvements (remboursements) nets sur la facilité de crédit consortiale de 1 500 000 \$	200 000	—
Frais liés à la prorogation et coûts connexes inclus dans les frais de placement de titres d'emprunt	(562)	(703)
<b>Total des activités ayant un effet sur la trésorerie</b>	<b>199 438</b>	<b>(703)</b>
Conversion des emprunts libellés en dollars américains	(1 180)	—
Amortissement des frais de placement de titres d'emprunt	408	722
Reclassement depuis les autres actifs	(2 213)	(19)
<b>Total des activités sans effet sur la trésorerie</b>	<b>(2 985)</b>	<b>703</b>
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>196 453 \$</b>	<b>— \$</b>

### Note 11. Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts

#### *Parts de fiducie (nombre autorisé – illimité)*

Chaque part de fiducie (« part ») confère à son porteur le droit à une voix aux assemblées des porteurs de parts et à une quote-part de toutes les distributions. À l'exception de certaines restrictions, un porteur de parts a le droit d'exiger que Propriétés de Choix rachète ses parts sur demande. Dès que Propriétés de Choix reçoit un avis de rachat, tous les droits à l'égard et aux termes des parts remises en vue de leur rachat doivent être cédés et leur porteur a le droit de recevoir un prix par part déterminé selon une formule fondée sur le marché et doit être payé conformément aux conditions décrites dans la déclaration de fiducie.

#### *Parts échangeables (nombre autorisé – illimité)*

Les parts échangeables émises par la société en commandite sont équivalentes économiquement aux parts. Elles donnent droit à des distributions égales à celles versées sur les parts et peuvent être échangées au gré du porteur contre des parts. Toutes les parts échangeables sont détenues, directement ou indirectement, par GWL.

Les 70 881 226 parts échangeables émises le 4 mai 2018 dans le cadre de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust comportent des restrictions relatives aux droits de vote et aux droits de transfert qui prendront fin selon le calendrier ci-après :

Fin de la période de restriction sur les droits de vote et de transfert	Nombre de parts échangeables admissibles au vote et au transfert
5 juillet 2027	22 988 505
5 juillet 2028	22 988 505
5 juillet 2029	24 904 216

#### *Parts spéciales avec droit de vote*

Chaque part échangeable est accompagnée d'une part spéciale avec droit de vote permettant au porteur de voter sur des questions concernant la Fiducie, droit de vote égal au nombre de parts pouvant être obtenues lors de l'échange des parts échangeables, parts auxquelles est attachée une part spéciale avec droit de vote.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Parts en circulation

Note	Au 30 juin 2025		Au 31 décembre 2024	
(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	Parts	Montant	Parts	Montant
Parts à l'ouverture de la période	327 923 972	3 659 456 \$	327 859 972	3 660 985 \$
Parts émises aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts	373 556	1 320	368 610	951
Reclassement du passif au titre des parts temporairement inaccessibles réglées sous forme de parts vers les capitaux propres	—	1 743	—	1 534
Parts rachetées aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts	(273 256)	(3 731)	(304 610)	(4 014)
<b>Parts à la clôture de la période</b>	<b>328 024 272</b>	<b>3 658 788 \$</b>	<b>327 923 972</b>	<b>3 659 456 \$</b>
Parts échangeables à l'ouverture de la période	395 786 525	5 283 750 \$	395 786 525	5 521 222 \$
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	—	601 596	—	(237 472)
<b>Parts échangeables à la clôture de la période</b>	<b>395 786 525</b>	<b>5 885 346 \$</b>	<b>395 786 525</b>	<b>5 283 750 \$</b>
<b>Total des parts et des parts échangeables à la clôture de la période</b>	<b>723 810 797</b>		<b>723 710 497</b>	

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

À l'occasion, Propriétés de Choix peut racheter des parts conformément aux règles prescrites dans les politiques réglementaires ou d'une bourse de valeurs applicables. Le 19 novembre 2024, Propriétés de Choix a obtenu l'approbation de la TSX pour acquérir jusqu'à 27 566 130 parts au cours de la période de douze mois allant du 21 novembre 2024 au 20 novembre 2025 dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX ou d'autres systèmes de négociation. Propriétés de Choix entend déposer auprès de la TSX un avis d'intention à l'égard d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités lorsque l'offre actuellement en vigueur viendra à échéance.

### Parts émises aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts

Des parts ont été émises dans le cadre de règlements effectués aux termes du régime d'options d'achat de parts et d'attributions aux termes du régime de parts temporairement inaccessibles réglées sous forme de parts, selon le cas.

### Parts rachetées aux termes d'accords de rémunération fondée sur des parts

La Fiducie a acquis des parts aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours du semestre clos le 30 juin 2025 et de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces parts, qui sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits et à des restrictions concernant la cession, ont ensuite été attribuées à certains membres du personnel aux termes du régime de parts temporairement inaccessibles réglées sous forme de parts.

### Distributions

Le Conseil de Propriétés de Choix conserve son pouvoir discrétionnaire quant au montant des distributions et à la date à laquelle elles doivent avoir lieu, et prévoit distribuer le montant suffisant pour ne pas que la Fiducie ait à payer l'impôt de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)<sup>i)</sup>. En conséquence, aucune provision pour impôt sur le revenu exigible n'est nécessaire, à l'exception des montants encourus pour les filiales canadiennes de la Fiducie. Le bénéfice imposable attribué à la Fiducie et aux porteurs de parts échangeables peut varier au cours de certaines années d'imposition. Au fil du temps, ces différences devraient être, dans l'ensemble, minimes.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a déclaré des distributions en trésorerie de 0,384 \$ par part, soit un montant total de 277 455 \$ (0,378 \$ par part, soit 273 779 \$ au 30 juin 2024), y compris des distributions aux porteurs de parts échangeables, qui sont présentées à titre de charges d'intérêts. Les distributions déclarées aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable d'un mois sont versées vers le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant.

Le 12 février 2025, le Conseil a passé en revue et approuvé une hausse des distributions, qui passent à 0,77 \$ par part par année par rapport au taux précédent de 0,76 \$ par part par année (soit une hausse de 1,3 %). Cette hausse a pris effet pour les porteurs de parts inscrits le 31 mars 2025.

Les porteurs de parts échangeables peuvent choisir de reporter la réception de la totalité ou d'une partie des distributions déclarées par la société en commandite jusqu'à la première date suivant la clôture de l'exercice. Si le porteur choisit de reporter la réception des distributions, la société en commandite lui prêtera un montant égal aux distributions différées sans intérêt, et le prêt sera remboursable et exigible dans sa totalité le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel il a été consenti.

i) Propriétés de Choix est une « fiducie de fonds commun de placement » et une « fiducie de placement immobilier » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Prospectus préalable de base

Le 20 juin 2025, Propriétés de Choix a renouvelé un prospectus simplifié préalable de base autorisant l'émission de parts et de titres de créance sur une période de 25 mois.

### Note 12. Fournisseurs et autres passifs

(en milliers de dollars)	Note	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Dettes fournisseurs		10 173 \$	18 110 \$
Charges à payer et provisions <sup>i)</sup>		99 625	90 899
Coûts de transaction liés aux acquisitions et autres charges connexes à payer		181	122
Dépenses d'investissement à payer <sup>ii)</sup>		64 608	77 313
Charges d'intérêts à payer		62 582	61 536
Montant à verser à une partie liée <sup>iii)</sup>	20	178 217	326 501
Contrepartie éventuelle		—	20 623
Rémunération fondée sur des parts		16 612	16 346
Distributions à payer <sup>iv)</sup>		21 316	20 942
Obligations locatives		1 071	1 149
Dépôts de locataires		19 629	19 629
Produits différés		21 964	33 824
Dérivés désignés à des fins de couverture	16	3 482	2 048
<b>Fournisseurs et autres passifs</b>		<b>499 460 \$</b>	<b>689 042 \$</b>
Classés comme :			
Devant être réglés dans plus de douze mois		6 584 \$	26 605 \$
Devant être réglés dans moins de douze mois		492 876	662 437
		<b>499 460 \$</b>	<b>689 042 \$</b>

i) Comprend des montants à payer à Loblaw de 19 327 \$ (8 304 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

ii) Comprend des allocations de construction à payer à Loblaw de 31 915 \$ (27 927 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

iii) Comprend des distributions cumulées sur les parts échangeables d'un montant de 176 785 \$ à payer à GWL (324 873 \$ au 31 décembre 2024), un montant de 1 391 \$ à payer au titre des coûts partagés engagés par GWL, des charges liées à la convention de services et d'autres charges connexes à payer à une partie liée (1 030 \$ au 31 décembre 2024) et un montant de 41 \$ à payer à Loblaw relativement à un remboursement de produits tirés de contrats et d'autres charges connexes à payer à une partie liée (598 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

iv) Comprend des distributions d'un montant de 3 251 \$ à payer à GWL (3 209 \$ au 31 décembre 2024) (note 20).

### Contrepartie éventuelle

Le 30 mars 2021, la Fiducie a acquis une participation de 85 % dans un terrain destiné à un projet d'aménagement industriel futur situé à Caledon (Ontario) pour un montant de 138 000 \$. Le prix d'achat comprenait un paiement en trésorerie de 100 000 \$ et l'engagement de payer le solde résiduel de 38 000 \$ à l'éventuelle atteinte de certains jalons au cours du cycle d'aménagement, ce solde représentant la valeur actualisée du montant à payer estimatif à ce moment-là. Un paiement de 23 100 \$ a été effectué à la réalisation de la première étape importante du projet d'aménagement au deuxième trimestre de 2022. Le 31 janvier 2025, le montant restant a été réglé au titre d'un prêt à recevoir du partenaire d'aménagement (note 7).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 13. Produits locatifs

Les produits locatifs se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Trimestre			Semestre		
	Parties liées <sup>i)</sup>	Indépendants	30 juin 2025	Parties liées <sup>i)</sup>	Indépendants	30 juin 2025
Loyers de base	138 772 \$	98 149 \$	236 921 \$	273 671 \$	196 168 \$	469 839 \$
Recouvrement d'impôts fonciers et de frais d'assurance	41 116	28 929	70 045	80 772	54 895	135 667
Recouvrement de charges d'exploitation	22 728	19 821	42 549	48 560	41 200	89 760
Paiements pour cession de bail et autres produits	—	1 264	1 264	—	2 425	2 425
<b>Produits locatifs</b>	<b>202 616 \$</b>	<b>148 163 \$</b>	<b>350 779 \$</b>	<b>403 003 \$</b>	<b>294 688 \$</b>	<b>697 691 \$</b>

i) Se reporter à la note 20, « Transactions avec des parties liées ».

(en milliers de dollars)	Trimestre			Semestre		
	Parties liées <sup>i)</sup>	Indépendants	30 juin 2024	Parties liées <sup>i)</sup>	Indépendants	30 juin 2024
Loyers de base	132 430 \$	92 744 \$	225 174 \$	264 789 \$	184 292 \$	449 081 \$
Recouvrement d'impôts fonciers et de frais d'assurance	38 307	26 544	64 851	76 783	52 828	129 611
Recouvrement de charges d'exploitation	23 263	18 998	42 261	48 066	39 635	87 701
Paiements pour cession de bail et autres produits	401	2 701	3 102	2 912	4 041	6 953
<b>Produits locatifs</b>	<b>194 401 \$</b>	<b>140 987 \$</b>	<b>335 388 \$</b>	<b>392 550 \$</b>	<b>280 796 \$</b>	<b>673 346 \$</b>

i) Se reporter à la note 20, « Transactions avec des parties liées ».

Propriétés de Choix conclut avec des locataires des baux à long terme visant des locaux dans ses immeubles. Les durées initiales des baux sont généralement de trois à dix ans pour des unités commerciales et elles sont plus longues pour les magasins d'alimentation piliers. Les baux prévoient en général des loyers de base que les locataires doivent payer à Propriétés de Choix et contiennent des dispositions en vue de majorations contractuelles de ces loyers de base sur la durée des baux, en plus des recouvrements de charges d'exploitation, d'impôts fonciers et de frais d'assurance. De nombreux baux conclus avec Loblaw concernent des commerces de détail autonomes. Loblaw est directement responsable des charges d'exploitation sur ces sites.

### Note 14. Charges d'exploitation liées aux immeubles

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Impôts fonciers et frais d'assurance	71 364 \$	68 478 \$	140 138 \$	136 318 \$
Charges d'exploitation recouvrables	26 500	25 631	57 335	54 829
Charges d'exploitation non recouvrables	1 359	(914)	2 813	153
<b>Charges d'exploitation liées aux immeubles</b>	<b>99 223 \$</b>	<b>93 195 \$</b>	<b>200 286 \$</b>	<b>191 300 \$</b>

Les charges d'exploitation non recouvrables comprennent des pertes de crédit attendues nettes de 102 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2025 (reprises de pertes de crédit attendues nettes de 1 818 \$ pour la période correspondante close le 30 juin 2024). Il y a lieu de se reporter à la note 8 pour un complément d'information sur le montant à recevoir au titre des loyers et les pertes de crédit attendues correspondantes.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 15. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en milliers de dollars)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Intérêts sur les débiteures non garanties de premier rang		56 714 \$	57 732 \$	112 616 \$	113 700 \$
Intérêts sur les emprunts hypothécaires et les emprunts à la construction		13 202	11 528	26 688	21 488
Intérêts sur la facilité de crédit		2 649	1 160	3 823	2 209
Intérêts sur les obligations locatives au titre de droits d'utilisation		10	12	20	24
Amortissement des escomptes et des primes sur la dette	9	128	227	263	388
Amortissement des frais de placement de titres d'emprunt	9, 10	1 111	1 119	2 173	2 257
Distributions sur les parts échangeables <sup>i)</sup>	20	76 189	75 199	151 718	149 739
		150 003	146 977	297 301	289 805
Déduire : Intérêts inscrits à l'actif <sup>ii)</sup>	4	(1 046)	(773)	(2 155)	(1 317)
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>		<b>148 957 \$</b>	<b>146 204 \$</b>	<b>295 146 \$</b>	<b>288 488 \$</b>

i) Représente les intérêts sur la dette envers GWL.

ii) Des intérêts ont été inscrits à l'actif au titre des projets d'aménagement admissibles selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,23 % et de 4,23 %, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 (4,14 % et 4,11 %, respectivement, pour les périodes correspondantes closes le 30 juin 2024).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 16. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs financiers et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme :

(en milliers de dollars)	Note	Au 30 juin 2025				Au 31 décembre 2024			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>									
Juste valeur par le biais du résultat net :									
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	7	— \$	— \$	48 097 \$	48 097 \$	— \$	— \$	162 945 \$	162 945 \$
Actifs immobiliers financiers		—	—	200 843	200 843	—	—	199 374	199 374
Placement dans des titres immobiliers		—	202 645	—	202 645	—	202 526	—	202 526
Dérivés désignés à des fins de couverture	8	—	4 678	—	4 678	—	5 619	—	5 619
Coût amorti :									
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	7	—	—	385 600	385 600	—	—	560 200	560 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 c)	—	25 360	—	25 360	—	63 388	—	63 388
<b>Passifs</b>									
Juste valeur par le biais du résultat net :									
Parts échangeables	11	—	5 885 346	—	5 885 346	—	5 283 750	—	5 283 750
Rémunération fondée sur des parts	12	—	16 612	—	16 612	—	16 346	—	16 346
Dérivés désignés à des fins de couverture	12	—	3 482	—	3 482	—	2 048	—	2 048
Coût amorti :									
Dettes à long terme	9	—	—	6 746 015	6 746 015	—	—	6 811 253	6 811 253
Facilité de crédit	10	—	196 453	—	196 453	—	—	—	—

La valeur comptable des actifs et des passifs de la Fiducie se rapprochait de la juste valeur, sauf pour ce qui est de la dette à long terme. La juste valeur des débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix a été calculée selon les cours du marché pour des instruments semblables, tandis que la juste valeur des emprunts hypothécaires a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des taux d'actualisation appropriés. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes.

#### Dérivés désignés à des fins de couverture

Les dérivés désignés à des fins de couverture consistent en des swaps de taux d'intérêt qui servent à couvrir les fluctuations des taux d'intérêt associés aux emprunts hypothécaires à taux variables d'un montant équivalent, ainsi que des swaps de devises qui servent à couvrir les fluctuations des taux de change associés aux prélèvements équivalents libellés en dollars américains sur la facilité de crédit de la Fiducie (note 10). Au 30 juin 2025, les taux d'intérêt associés aux swaps de taux d'intérêt s'échelonnaient de 2,8 % à 5,0 % (de 2,8 % à 5,0 % au 31 décembre 2024).

L'incidence des instruments de couverture sur les bilans consolidés se présentait comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Date d'échéance	Montant notionnel	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
<b>Actifs dérivés</b>					
<b>Entre novembre 2025 et juin 2030</b>					
Swaps de taux d'intérêt	8		75 260 \$	4 678 \$	5 619 \$
<b>Total des actifs dérivés</b>			<b>75 260 \$</b>	<b>4 678 \$</b>	<b>5 619 \$</b>
<b>Passifs dérivés</b>					
Swaps de taux d'intérêt	12	1 <sup>er</sup> mars 2030	74 381 \$	2 302 \$	2 048 \$
Swaps de devises	12	2 juillet 2025	200 000	1 180	—
<b>Total des passifs dérivés</b>			<b>274 381 \$</b>	<b>3 482 \$</b>	<b>2 048 \$</b>

Pour le semestre clos le 30 juin 2025, la Fiducie a comptabilisé dans les autres éléments du résultat global une perte latente liée à la juste valeur de 1 195 \$ (un profit latent lié à la juste valeur de 1 385 \$ pour la période correspondante close le 30 juin 2024).

## Note 17. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

## a) Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments

(en milliers de dollars)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	4	570 \$	1 434 \$	937 \$	1 173 \$
Charge de rémunération fondée sur des parts incluse dans les charges générales et administratives		1 621	1 677	3 422	3 177
Amortissement des immobilisations incorporelles		250	250	500	500
Ajustement de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts		875	(1 288)	893	(2 069)
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	11	364 124	(372 039)	601 596	(439 323)
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	4	(93 486)	(28 035)	(123 444)	(26 670)
Ajustement de la juste valeur des placements dans des titres immobiliers		(9 093)	27 870	(119)	57 511
<b>Éléments sans effet sur la trésorerie et autres éléments</b>		<b>264 861 \$</b>	<b>(370 131) \$</b>	<b>483 785 \$</b>	<b>(405 701) \$</b>

## b) Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en milliers de dollars)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Variation nette des créances et autres actifs	8	(11 841) \$	(45 002) \$	(41 738) \$	(82 297) \$
Coûts des ventes comptabilisés – Stocks – projets d'aménagement à vocation résidentielle		—	—	—	9 234
Variation nette des fournisseurs et autres passifs	12	(16 738)	(52 937)	(34 453)	(41 656)
<b>Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>		<b>(28 579) \$</b>	<b>(97 939) \$</b>	<b>(76 191) \$</b>	<b>(114 719) \$</b>

## c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers de dollars)	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie	25 360 \$	47 286 \$
Placements à court terme	—	16 102
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>25 360 \$</b>	<b>63 388 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Note 18. Informations sectorielles

Propriétés de Choix exerce ses activités dans trois secteurs à présenter : immeubles de commerce de détail, immeubles industriels, et immeubles résidentiels et à usage mixte. Les secteurs sont présentés de la même manière que dans les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel, soit l'équipe de haute direction, qui se compose du chef de la direction, du chef des finances et de la chef de l'exploitation de la Fiducie. Le principal décideur opérationnel évalue et calcule la performance de la Fiducie en fonction des produits locatifs nets.

Les tableaux suivants présentent les produits locatifs nets pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024 de la même manière que dans les rapports internes. Les méthodes comptables des secteurs présentées ci-après sont les mêmes que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités, à l'exception du fait que les produits locatifs sectoriels et les charges d'exploitation liées aux immeubles sectorielles comprennent la quote-part des produits et des charges directes d'exploitation des coentreprises et des actifs financiers immobiliers.

(en milliers de dollars)	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles à usage mixte et résidentiels	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Semestre clos le 30 juin 2025
Loyers de base	372 276 \$	110 236 \$	26 135 \$	(38 808) \$	469 839 \$
Recouvrement d'impôts fonciers et de frais d'assurance	109 176	29 439	4 505	(7 453)	135 667
Recouvrement de charges d'exploitation	72 452	13 887	6 711	(3 290)	89 760
Paiements pour cession de bail et autres produits	1 923	304	1 277	(1 079)	2 425
<b>Produits locatifs</b>	<b>555 827</b>	<b>153 866</b>	<b>38 628</b>	<b>(50 630)</b>	<b>697 691</b>
Impôts fonciers et frais d'assurance	(114 239)	(30 010)	(4 862)	8 973	(140 138)
Charges d'exploitation recouvrables	(48 353)	(6 374)	(7 987)	5 379	(57 335)
Charges d'exploitation non recouvrables	(1 744)	(915)	(1 246)	1 092	(2 813)
<b>Charges d'exploitation liées aux immeubles</b>	<b>(164 336)</b>	<b>(37 299)</b>	<b>(14 095)</b>	<b>15 444</b>	<b>(200 286)</b>
<b>Produits locatifs nets</b>	<b>391 491 \$</b>	<b>116 567 \$</b>	<b>24 533 \$</b>	<b>(35 186) \$</b>	<b>497 405 \$</b>

i) Les éléments de rapprochement ajustent la quote-part revenant à Propriétés de Choix des coentreprises et des actifs immobiliers financiers afin de tenir compte de la méthode de la mise en équivalence et du traitement comptable des instruments financiers, respectivement, conformément aux PCGR.

(en milliers de dollars)	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles à usage mixte et résidentiels	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Semestre clos le 30 juin 2024
Loyers de base	366 412 \$	91 743 \$	24 759 \$	(33 833) \$	449 081 \$
Recouvrement d'impôts fonciers et de frais d'assurance	106 689	26 198	4 328	(7 604)	129 611
Recouvrement de charges d'exploitation	71 988	13 859	5 590	(3 736)	87 701
Paiements pour cession de bail et autres produits	6 680	203	1 211	(1 141)	6 953
<b>Produits locatifs</b>	<b>551 769</b>	<b>132 003</b>	<b>35 888</b>	<b>(46 314)</b>	<b>673 346</b>
Impôts fonciers et frais d'assurance	(112 850)	(26 618)	(6 087)	9 237	(136 318)
Charges d'exploitation recouvrables	(46 917)	(6 644)	(6 978)	5 710	(54 829)
Charges d'exploitation non recouvrables	(1 621)	1 180	(1 052)	1 340	(153)
<b>Charges d'exploitation liées aux immeubles</b>	<b>(161 388)</b>	<b>(32 082)</b>	<b>(14 117)</b>	<b>16 287</b>	<b>(191 300)</b>
<b>Produits locatifs nets</b>	<b>390 381 \$</b>	<b>99 921 \$</b>	<b>21 771 \$</b>	<b>(30 027) \$</b>	<b>482 046 \$</b>

i) Les éléments de rapprochement ajustent la quote-part revenant à Propriétés de Choix des coentreprises et des actifs immobiliers financiers afin de tenir compte de la méthode de la mise en équivalence et du traitement comptable des instruments financiers, respectivement, conformément aux PCGR.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les tableaux qui suivent présentent les immeubles de placement au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 de la même manière que dans les rapports internes. Les méthodes comptables des secteurs présentées ci-après sont les mêmes que celles décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités, à l'exception du fait que les immeubles à revenu sectoriels et les biens en voie d'aménagement sectoriels comprennent la quote-part des immeubles des coentreprises et des actifs financiers immobiliers.

(en milliers de dollars)	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles résidentiels et à usage mixte	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Au 30 juin 2025
Immeubles à revenu	11 453 130 \$	4 441 279 \$	935 591 \$	(1 272 000) \$	15 558 000 \$
Biens en voie d'aménagement	212 229	542 512	63 259	(555 000)	263 000
<b>Immeubles de placement</b>	<b>11 665 359 \$</b>	<b>4 983 791 \$</b>	<b>998 850 \$</b>	<b>(1 827 000) \$</b>	<b>15 821 000 \$</b>

i) Les éléments de rapprochement ajustent la quote-part revenant à Propriétés de Choix des coentreprises et des actifs immobiliers financiers afin de tenir compte de la méthode de la mise en équivalence et du traitement comptable des instruments financiers, respectivement, conformément aux PCGR.

(en milliers de dollars)	Immeubles de commerce de détail	Immeubles industriels	Immeubles résidentiels et à usage mixte	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Au 31 décembre 2024
Immeubles à revenu	11 272 834 \$	4 148 360 \$	929 806 \$	(1 265 000) \$	15 086 000 \$
Biens en voie d'aménagement	201 958	506 500	61 542	(525 000)	245 000
Immeubles de placement	11 474 792 \$	4 654 860 \$	991 348 \$	(1 790 000) \$	15 331 000 \$

i) Les éléments de rapprochement ajustent la quote-part revenant à Propriétés de Choix des coentreprises et des actifs immobiliers financiers afin de tenir compte de la méthode de la mise en équivalence et du traitement comptable des instruments financiers, respectivement, conformément aux PCGR.

**Note 19. Éventualités, engagements et garanties**

Propriétés de Choix est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la réglementation, aux immeubles et à l'environnement. De plus, Propriétés de Choix est éventuellement assujettie aux vérifications habituelles des administrations fiscales des paliers fédéral et provincial et, par conséquent, elle pourrait faire l'objet de cotisations fiscales ou de nouvelles cotisations. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel Propriétés de Choix est exposée en raison de ces réclamations et de ces litiges, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de Propriétés de Choix ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés résumés; le risque pourrait néanmoins avoir une incidence significative pour les périodes futures.

**a. Actions en justice**

Propriétés de Choix peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cadre de ses activités ordinaires. Le résultat de ces poursuites et réclamations demeure incertain. Compte tenu de l'information disponible à ce jour, ces poursuites et réclamations, individuellement ou collectivement, ne devraient pas avoir une incidence significative sur Propriétés de Choix.

**b. Garanties**

Propriétés de Choix émet des lettres de crédit pour appuyer les garanties liées aux immeubles de placement, notamment des obligations en matière d'entretien et d'aménagement vis-à-vis des autorités municipales. La Fiducie détient des lettres de crédit d'un montant maximal de 82 385 \$ pouvant être prélevé en fonction de sa participation. Au 30 juin 2025, le passif brut éventuel lié à ces lettres de crédit totalisait 35 604 \$ (37 479 \$ au 31 décembre 2024).

La facilité de crédit et les débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix sont garanties par le commandité, la société en commandite et toute autre entité devenant une filiale de Propriétés de Choix (avec certaines exceptions). Advenant un défaut de la Fiducie, le fiduciaire désigné dans l'acte de fiducie aura le droit de demander réparation aux garants pour les obligations garanties de la même manière et selon les mêmes conditions qu'il pourrait exiger que la Fiducie remplisse ses obligations. Ces garanties visent à éliminer la subordination structurelle qui pourrait autrement découler du fait que les actifs de Propriétés de Choix sont principalement détenus par diverses filiales de la Fiducie.

**c. Engagements**

Propriétés de Choix a conclu des contrats visant des projets d'aménagement et de dépenses d'investissement liées aux immeubles. Elle a également d'autres obligations contractuelles. La Fiducie a des engagements visant des paiements futurs d'environ 491 000 \$, dont une tranche de 327 000 \$ est liée aux coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, au 30 juin 2025 (respectivement 525 000 \$ et 366 000 \$ au 31 décembre 2024).

**d. Passifs éventuels**

En général, la Fiducie est uniquement responsable de sa quote-part des obligations des copropriétés et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans lesquelles elle détient une participation, sauf dans des circonstances limitées. L'exposition au risque de crédit découle de la possibilité que les partenaires fassent défaut sur leur quote-part de telles obligations. La Fiducie est exposée à la quote-part des obligations en matière d'emprunts hypothécaires de ses partenaires dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, qui se chiffraient à 428 325 \$ au 30 juin 2025 (422 876 \$ au 31 décembre 2024). Ce risque de crédit est atténué, puisque la Fiducie possède habituellement un droit de recours en vertu de ses ententes de copropriété et de ses ententes de coentreprise si ses partenaires ne respectent pas leurs obligations. Le cas échéant, la Fiducie aurait le droit de faire une réclamation à l'égard des placements immobiliers sous-jacents ainsi que des partenaires qui sont en défaut. La direction croit que les actifs de ses copropriétés et de ses coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont suffisants pour régler toute obligation de la Fiducie advenant le cas où les partenaires de la Fiducie seraient en défaut.

**Note 20. Transactions avec des parties liées**

Le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix est GWL, qui, au 30 juin 2025, détenait, directement ou indirectement, une participation véritable de 61,7 % dans la Fiducie par le truchement des 50 661 415 parts et de la totalité des parts échangeables qu'elle détenait, dont la valeur économique est équivalente à celle des parts et qui sont échangeables contre des parts. Galen G. Weston est le propriétaire d'environ 59,0 % des actions ordinaires en circulation de GWL ou en détient le contrôle, directement ou indirectement, y compris par l'intermédiaire de Wittington. Galen G. Weston est également le propriétaire de 1 518 850 parts de la Fiducie.

GWL est également l'actionnaire détenant le contrôle de Loblaw; au 30 juin 2025, elle détenait 52,6 % des actions ordinaires en circulation (52,6 % au 31 décembre 2024). Par conséquent, Propriétés de Choix est une partie liée de Loblaw en raison du contrôle commun.

**Transactions et ententes avec GWL**

**Convention de services**

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, GWL a fourni à Propriétés de Choix des services généraux, administratifs et d'autres services de soutien pour un coût annualisé de 4 988 \$ (4 988 \$ au 31 décembre 2024).

**Distributions sur les parts échangeables**

GWL détient, directement ou indirectement, toutes les parts échangeables émises par Choice Properties Limited Partnership, une filiale de Propriétés de Choix. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, les distributions déclarées sur les parts échangeables ont totalisé 76 189 \$ et 151 718 \$, respectivement (75 199 \$ et 149 739 \$, respectivement, au 30 juin 2024).

Au 30 juin 2025, les distributions à payer à GWL sur les parts échangeables de Propriétés de Choix se chiffraient à 176 785 \$ (324 873 \$ au 31 décembre 2024). Le montant à payer à GWL comprend des distributions différées de 151 388 \$ à payer le premier jour ouvrable de l'exercice 2026 (299 807 \$ au 31 décembre 2024).

**Billets à recevoir**

Les porteurs de parts échangeables peuvent, au lieu de recevoir la totalité ou une partie de leurs distributions, choisir de se faire prêter un montant par Choice Properties Limited Partnership et de se faire verser leurs distributions le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel ces distributions leur auraient autrement été versées. De tels prêts ne portent pas intérêt et sont exigibles et remboursables en totalité le premier jour ouvrable suivant la clôture de l'exercice au cours duquel les prêts ont été consentis. Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, GWL a choisi de recevoir les distributions de Choice Properties Limited Partnership sous forme de prêts. Ainsi, des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 151 388 \$ ont été émis à l'intention de GWL. Des billets à court terme ne portant pas intérêt totalisant 299 807 \$ au titre des prêts que la Fiducie avait reçus au cours de l'exercice 2024 ont été réglés au titre des distributions payables par la Fiducie à GWL en janvier 2025.

**Distributions sur les parts de fiducie**

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a déclaré des distributions en trésorerie de 9 752 \$ et de 19 420 \$, respectivement, sur les parts détenues par GWL (9 626 \$ et 19 167 \$, respectivement, au 30 juin 2024). Du total des distributions déclarées sur les parts de fiducie, un montant de 3 251 \$ était à payer à GWL au 30 juin 2025 (3 209 \$ au 31 décembre 2024).

**Sommaire des transactions présentées dans les états financiers consolidés**

Les transactions avec GWL comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits locatifs	13	801 \$	801 \$	1 601 \$	1 602 \$
Charges liées à la convention de services		(1 247)	(1 247)	(2 494)	(2 494)
Distributions sur les parts échangeables	15	(76 189) \$	(75 199) \$	(151 718) \$	(149 739) \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les soldes à recevoir de (à payer à) GWL et ses filiales se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Au 30 juin 2025	Au 31 décembre 2024
Billets à recevoir	7	151 388 \$	299 807 \$
Autres débiteurs	8	14	84
Parts échangeables	11	(5 885 346)	(5 283 750)
Charges à payer	12	(1 391)	(1 030)
Distributions à payer sur les parts échangeables	12	(176 785)	(324 873)
Distributions à payer sur les parts de fiducie	12	(3 251)	(3 209)
<b>Montant à payer à GWL et à des filiales</b>		<b>(5 915 371) \$</b>	<b>(5 312 971) \$</b>

### Transactions et ententes avec Loblaw

#### Acquisitions

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix a acquis auprès de Loblaw un immeuble de commerce de détail à Brampton, en Ontario, pour un prix d'achat de 33 200 \$ et un centre de distribution industriel à Ajax, en Ontario, pour un prix d'achat de 182 290 \$.

Dans chaque cas, le prix d'acquisition ne rend pas compte des coûts de transaction. Parallèlement à ces transactions, les immeubles ont été reloués à Loblaw.

#### Accord d'alliance stratégique

L'accord d'alliance stratégique crée une série de droits et d'obligations entre Propriétés de Choix et Loblaw en vue d'établir une relation commerciale et d'exploitation privilégiée et mutuellement profitable. Selon la durée initiale, l'accord d'alliance stratégique a expiré le 5 juillet 2023. À l'expiration de la durée initiale, l'accord d'alliance stratégique a été renouvelé jusqu'au 5 juillet 2033 ou à la date à laquelle GWL et ses sociétés affiliées détiendront moins de 50 % de la Fiducie après dilution. L'accord d'alliance stratégique confère à Propriétés de Choix des droits importants qui devraient contribuer considérablement à la croissance de la Fiducie. Sous réserve de certaines exceptions, les droits comprennent ce qui suit :

- Propriétés de Choix a le droit de première offre lui permettant d'acheter tout immeuble au Canada que Loblaw souhaitera vendre;
- Loblaw est, en règle générale, tenue de présenter à Propriétés de Choix des occasions d'acquisition d'immeubles dans des centres commerciaux au Canada afin de permettre à la Fiducie d'avoir un droit de priorité relativement à l'acquisition de l'immeuble;
- Propriétés de Choix a le droit de participer à l'aménagement de futurs centres commerciaux qui concernent Loblaw.

Certains immeubles de placement acquis auprès de Loblaw comprennent des terrains excédentaires présentant un potentiel d'aménagement. Conformément à l'accord d'alliance stratégique, au fil du temps, Propriétés de Choix versera à Loblaw un montant sous forme de paiements de densification, à mesure que Propriétés de Choix poursuivra l'aménagement, la densification ou le réaménagement de ces terrains excédentaires. Les paiements à verser à Loblaw sont calculés conformément à une grille tarifaire qui tient compte de la région, du classement sur le marché et du type d'utilisation des biens concernés.

#### Contrats de location

Après la clôture du trimestre, Propriétés de Choix et Loblaw ont renouvelé 39 des 41 baux venant à échéance en 2026.

#### Paiements pour cession de bail reçus

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, Propriétés de Choix n'a comptabilisé aucun paiement pour cession de bail reçu de Loblaw (2 912 \$ au 30 juin 2024).

#### Paiements de densification des sites

Propriétés de Choix a versé 3 215 \$ à Loblaw sous forme de paiements de densification relativement à la superficie locative brute de projets achevés dont les locataires ont pris possession au cours du semestre clos le 30 juin 2025 (1 242 \$ au 30 juin 2024).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

### Sommaire des transactions présentées dans les états financiers consolidés

Loblaw est le locataire le plus important de Propriétés de Choix, comptant pour environ 57,4 % des produits locatifs de Propriétés de Choix pour le semestre clos le 30 juin 2025 (57,9 % au 30 juin 2024). Les transactions avec Loblaw comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits locatifs	13	201 434 \$	193 203 \$	400 487 \$	390 152 \$

Les soldes à recevoir de (à payer à) Loblaw se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Au	
		30 juin 2025	31 décembre 2024
Montant à recevoir au titre des loyers	8	434 \$	31 \$
Autres débiteurs	8	13 905	14 517
Charges à payer	12	(19 327)	(8 304)
Allocations de construction à payer	12	(31 915)	(27 927)
Remboursement de produits tirés de contrats à payer	12	(41)	(598)
<b>Montant à payer à Loblaw</b>		<b>(36 944) \$</b>	<b>(22 281) \$</b>

### Transactions et ententes avec Wittington

#### Conventions de gestion

Propriétés de Choix fournit à Wittington des services de gestion d'immeubles en ce qui a trait à certains immeubles assortis de baux de tiers ainsi que des services de consultation en aménagement selon le principe de la rémunération des services rendus.

#### Autres transactions

La contrepartie en trésorerie pour la cession d'un immeuble de commerce de détail (note 3), ainsi que la cession d'un immeuble de commerce de détail détenu au sein d'une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 5), tous deux situés à Aurora, en Ontario, comprenait des frais payés par Wittington de 1 370 \$ et de 1 315 \$, respectivement.

### Sommaire des transactions présentées dans les états financiers consolidés

Les transactions avec Wittington comptabilisées dans les états consolidés du résultat net et du résultat global se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Trimestres clos les		Semestres clos les	
		30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024
Produits locatifs	13	381 \$	397 \$	915 \$	796 \$
Produits de commissions		134	132	245	195

Les soldes à recevoir de Wittington et ses filiales se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	Note	Au	
		30 juin 2025	31 décembre 2024
Montant à recevoir au titre des loyers	8	155 \$	132 \$
Montant à recevoir au titre des coûts d'achèvement	8	1 980	1 980
<b>Montant à recevoir de Wittington et de ses filiales</b>		<b>2 135 \$</b>	<b>2 112 \$</b>

### Transactions et ententes avec d'autres parties liées

#### Prêts hypothécaires

Le 31 janvier 2025, un prêt hypothécaire consenti à une entité dans laquelle la Fiducie détient une participation et des intérêts courus y afférents totalisant 114 217 \$ ont été remboursés.

# Informations destinées aux actionnaires et coordonnées pour nous joindre

Propriétés de Choix est une fiducie de placement immobilier de premier plan qui crée une valeur durable grâce à des espaces où prospérer et s'épanouir.

Notre rôle ne se limite pas à la détention, à l'exploitation et à l'aménagement de biens immobiliers commerciaux et résidentiels de grande qualité à l'échelle nationale. Nous croyons en la création d'espaces qui améliorent la façon dont nos locataires et nos communautés vivent, travaillent et créent des liens. À titre de plus grande fiducie de placement immobilier au Canada, nous avons la responsabilité de bien comprendre les besoins de nos parties prenantes et de gérer nos immeubles pour être les meilleurs dans notre secteur. Nous sommes ainsi un chef de file de notre secteur sur le plan de l'intégration de pratiques de durabilité environnementale, sociale et économique dans tous les aspects de nos activités. Dans tout ce que nous faisons, nous sommes guidés par nos valeurs communes ancrées dans les piliers Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence.

## Téléconférence et webémission

La direction tiendra une téléconférence (en anglais seulement) le vendredi 18 juillet 2025 à 10 h (heure de l'Est) et diffusera simultanément une webémission audio. Pour accéder à la téléconférence, veuillez composer le 1 888 330 2454 ou le 1 240 789 2714, puis saisir le code d'accès 4788974. L'enregistrement de la webémission pourra être écouté à l'adresse [www.choicereit.ca/fr/events-webcasts-fr](http://www.choicereit.ca/fr/events-webcasts-fr).

## Siège social

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix  
The Weston Centre, 700-22, avenue St. Clair Est  
Toronto (Ontario) M4T 2S5  
Téléphone : 416-628-7771 • Sans frais : 1-855-322-2122  
Télécopieur : 416-628-7777

## Inscription en bourse et symbole

Les parts de la Fiducie sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole « CHP.UN ».

## Politique en matière de distributions

Le Conseil de Propriétés de Choix conserve son pouvoir discrétionnaire quant au montant des distributions et à la date à laquelle elles doivent avoir lieu. Les distributions déclarées sont versées aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le dernier jour ouvrable d'un mois vers le 15<sup>e</sup> jour du mois suivant.

## Agent comptable des registres et agent des transferts

Compagnie Trust TSX, C.P. 700, succursale B,  
Montréal (Québec) H3B 3K3  
Téléphone : 416-682-3860 (extérieur du Canada et des États-Unis)  
Téléphone (sans frais) : 1-800-387-0825 (Canada et États-Unis)  
Télécopieur : 514-985-8843 (extérieur du Canada et des États-Unis)  
Télécopieur (sans frais) : 1-888-249-6189 (Canada et États-Unis)  
Courriel : [shareholderinquiries@tmx.com](mailto:shareholderinquiries@tmx.com)  
Site Web : [www.tsxtrust.com/fr](http://www.tsxtrust.com/fr)

## Relations avec les investisseurs

Téléphone : 416-628-7771 • Sans frais : 1-855-322-2122  
Courriel : [investor@choicereit.ca](mailto:investor@choicereit.ca)  
Site Web : [www.choicereit.ca/fr](http://www.choicereit.ca/fr)  
Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR+ »), à l'adresse [www.sedarplus.ca/fr](http://www.sedarplus.ca/fr). Propriétés de Choix tient une conférence téléphonique peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés à l'onglet Investisseurs du site Web de la Fiducie, à l'adresse [www.choicereit.ca/fr](http://www.choicereit.ca/fr).

## Fiduciaires non membres de la direction

Gordon A. M. Currie – Président  
Administrateur de sociétés

L. Jay Cross  
Administrateur de sociétés

Diane A. Kazarian<sup>i</sup>  
Administratrice de sociétés

Karen A. Kinsley<sup>ii,iii</sup>  
Administratrice de sociétés

R. Michael Latimer<sup>iii</sup>  
Administrateur de sociétés

Nancy H.O. Lockhart<sup>iii</sup>  
Administratrice de sociétés

Dale R. Ponder<sup>i</sup>  
Administratrice de sociétés

Jan Sucharda<sup>i</sup>  
Associé directeur, Immobilier, Brookfield Asset Management

Qi Tang<sup>i</sup>  
Cheffe de la direction financière, Skyservice Investments, Inc.

Cornell Wright  
Président, Wittington Investments, Limited

<sup>i</sup> Comité d'audit

<sup>ii</sup> Administratrice principale indépendante

<sup>iii</sup> Comité de gouvernance, de rémunération et de mise en candidature

This report is available in English.

Voici quelques ressources pour en savoir plus sur les nombreuses autres mesures prises afin d'atteindre nos objectifs pour les locataires, les employés, les collectivités et les investisseurs :

Notre plus récent rapport sur la durabilité  
[choicereit.ca/fr/sustainability-fr](http://choicereit.ca/fr/sustainability-fr)

Notre portefeuille de premier ordre  
[choicereit.ca/fr/portfolio-fr](http://choicereit.ca/fr/portfolio-fr)

Notre plus récente présentation pour les investisseurs  
[choicereit.ca/fr/presentations](http://choicereit.ca/fr/presentations)

Notre site Web sur les carrières  
[choicereit.ca/fr/careers-fr](http://choicereit.ca/fr/careers-fr)



301 Moore Avenue, Toronto (Ontario)